



Rapport annuel

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022



Lettre de Jean Paul Chauvet

Lorsque je me suis joint à Lightspeed en 2012 en tant que chef, Gestion des revenus, je suis devenu membre d'une petite, mais incroyable, équipe qui avait de grandes ambitions. En tant que président, j'ai vu la Société grandir tout en conservant son esprit collaboratif et pionnier. Aujourd'hui, en tant que chef de la direction de la Société, c'est un honneur pour moi de guider Lightspeed dans la prochaine étape de son évolution.

Depuis que je suis au service de Lightspeed, j'ai eu la chance de travailler avec une équipe talentueuse et passionnée pour aider à transformer l'entreprise et la faire passer d'un fournisseur régional de solutions de PDV à une plateforme de commerce mondiale. Ce fut une expérience captivante!

La Société a considérablement changé au fil des ans, mais la mission qui nous motive, moi et les milliers d'employés de Lightspeed, n'a pas changé. Nous sommes là pour aider les entrepreneurs, les créateurs, les chefs et les artistes à créer de petites entreprises significatives. Des entreprises qui sont à l'image du tissu social des collectivités qu'elles servent. Nous sommes là pour simplifier ce qui est complexe, pour éliminer les tâches fastidieuses qui font perdre du temps et de l'énergie à nos clients, pour fournir un soutien financier là où nous le pouvons et pour mettre le pouvoir de la technologie, autrefois réservée aux très grands acteurs, au service des petites entreprises qui sont si essentielles à la vitalité de nos villes et de nos quartiers.

Au cours de l'exercice 2022, Lightspeed a poursuivi sa mission, qui est de stimuler les entreprises du monde entier. Nous avons intégré nos récentes acquisitions afin d'offrir une gamme de produits de pointe unique et complète, nous avons élargi nos solutions de paiement à tous nos principaux marchés et nous avons renforcé nos initiatives de commerce électronique et de réseau de fournisseurs grâce aux acquisitions d'Ecwid et de NuORDER.

Lorsque je regarde vers l'avenir, j'ai de grandes attentes pour la Société que nous sommes en train de bâtir. Bien entendu, il y a des difficultés à surmonter : une guerre répréhensible fait rage dans certaines parties de l'Europe, l'inflation menace la stabilité économique et les problèmes liés à la chaîne logistique persistent. Il y aura toujours des défis à relever.

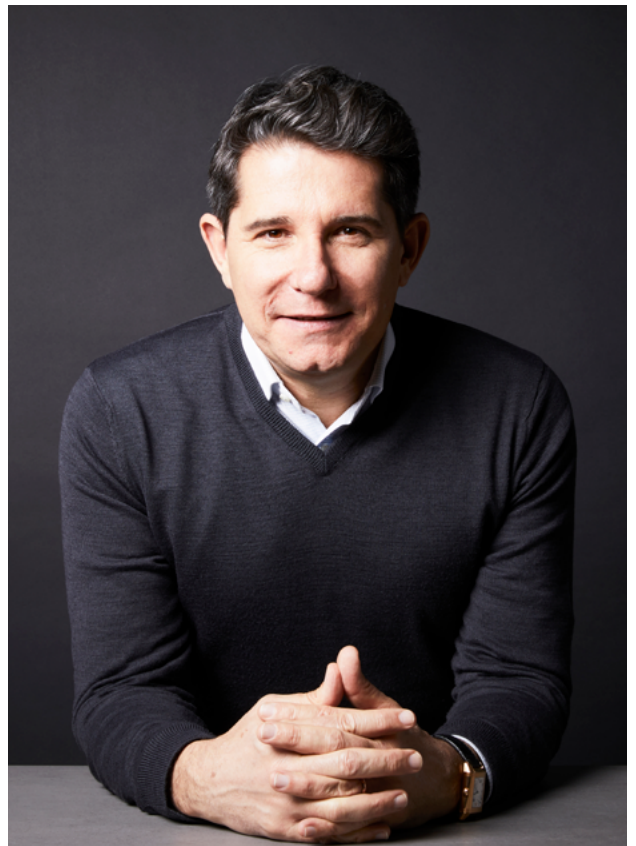
Cependant, alors que les foules se rassemblent à nouveau pour magasiner, aller au restaurant et interagir avec le monde qui les entoure, je crois que nous sommes dans un environnement où Lightspeed peut vraiment prospérer. Nous avons aidé nos clients à survivre à la pandémie en accélérant leur passage au commerce électronique/ omnicanal, et nous sommes maintenant prêts à les aider à prospérer au fur et à mesure que le monde s'ouvre à nouveau.

Les deux dernières années ont mis Lightspeed et ses clients à l'épreuve d'une manière que nous n'aurions jamais pu imaginer. Nous en sommes sortis plus forts, plus grands et plus habiles que jamais. Et nous sommes prêts à affronter l'avenir!

Le chef de la direction de Lightspeed,



Jean Paul Chauvet



Mission de Lightspeed

Bâtir des collectivités par le commerce

Propulsant les commerces qui sont le moteur de l'économie mondiale, la plateforme de commerce tout-en-un de Lightspeed aide les commerçants à innover afin de simplifier, adapter et offrir des expériences client exceptionnelles. Notre solution infonuagique transforme et unifie les opérations en ligne et hors ligne, les ventes omnicanales, l'expansion avec de nouveaux emplacements, les paiements internationaux, les solutions financières et la connexion aux réseaux de fournisseurs.



Aperçu¹

- ✓ **Plateforme de commerce omnicanale infonuagique mondiale de premier plan** servant à outiller les PME dans la nouvelle économie numérique
- ✓ **Marché potentiel de taille considérable** principalement servi par d'anciens systèmes mal équipés pour soutenir la migration vers l'infonuagique
- ✓ **Croissance forte et stable** avec une grande majorité de nos revenus générés par des abonnements récurrents et des revenus basés sur des transactions
- ✓ **Clientèle croissante et diversifiée** qui génère 74,0 G\$² de commerce à l'échelle mondiale
- ✓ **Lightspeed Payments** génère une croissance significative auprès des clients du secteur du commerce de détail et du secteur de la restauration et de l'hôtellerie à l'échelle mondiale
- ✓ **Bien capitalisée** avec ~954 M\$ de liquidités non soumises à restrictions

¹Tous les montants sont présentés en dollars américains en date du 31 mars 2022 ou pour l'exercice 2022. Veuillez vous reporter à la rubrique « Indicateurs de rendement clés » de notre rapport de gestion pour les trimestres clos les 31 mars 2022 et 2021 et pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 pour obtenir la définition du terme « VTB ».

²Indicateur de rendement clé. Comprend un apport du produit autonome Ecwid eCommerce au VTB de 1,5 G\$.

Lightspeed

Valeur et croissance¹

Volume de transactions brut (« VTB »)²

74 G\$

Produits

~548 M\$

Emplacements clients³

~163,000

Croissance des produits

~147%

Pays

>100

Produits tirés du renouvellement
d'abonnements et de transactions récurrentes

~93%

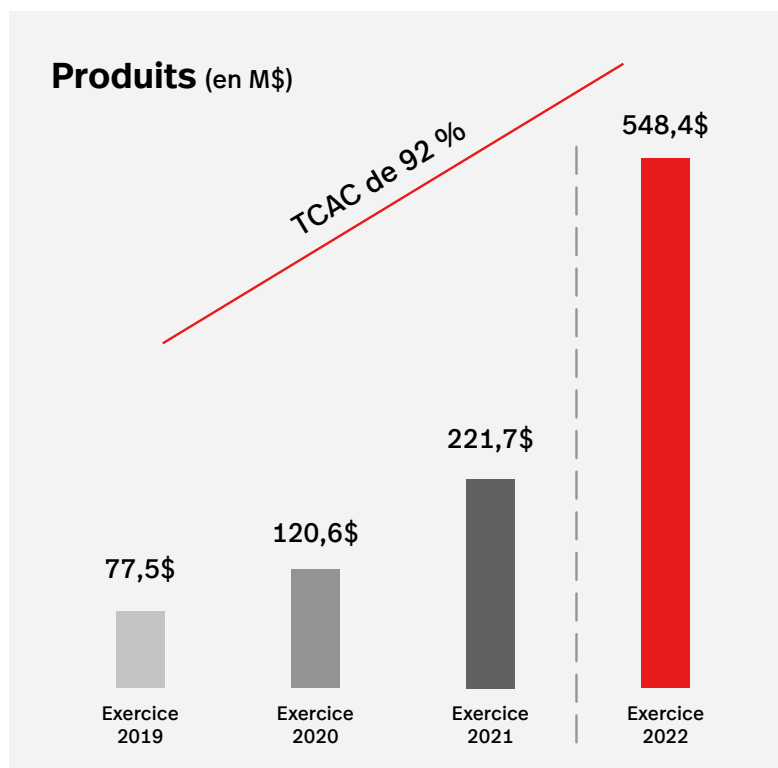
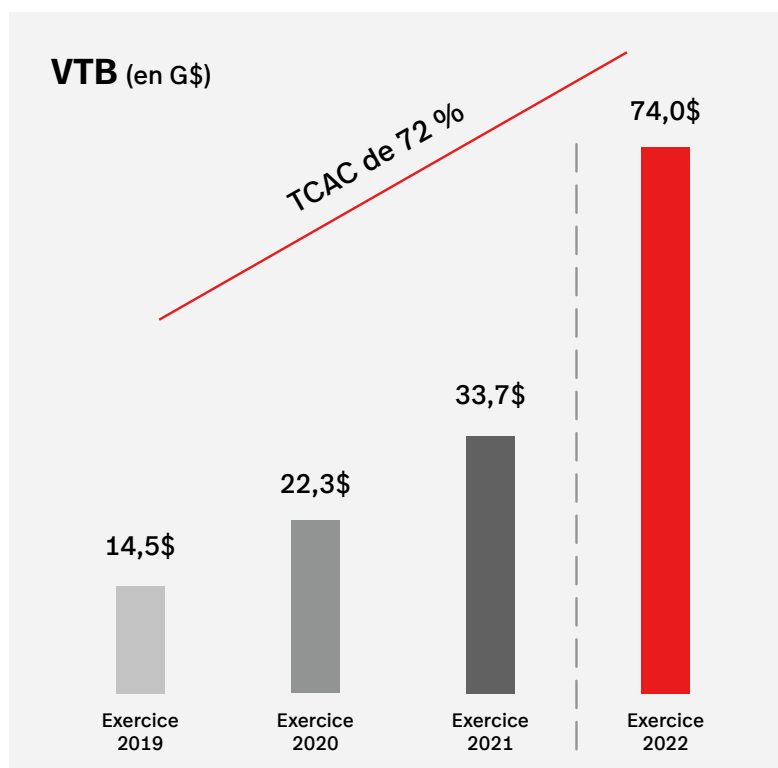
¹Tous les montants sont présentés en dollars américains en date du 31 mars 2022, pour l'exercice 2022 ou pour l'exercice 2022 comparativement à l'exercice 2021. Veuillez vous reporter à la rubrique « Indicateurs de rendement clés » de notre rapport de gestion pour les trimestres clos les 31 mars 2022 et 2021 et pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 pour obtenir les définitions des termes « VTB » et « emplacements clients ».

²Indicateur de rendement clé. Comprend un apport d'Ecwid au VTB de 1,5 G\$.

³Indicateur de rendement clé. Exclusion faite des quelque 160 000 emplacements clients provenant du produit autonome Ecwid eCommerce.

Clientèle mondiale et diversifiée de haute qualité générant une croissance continue¹

- ✓ Taux de rétention net en dollar positif²
- ✓ Internationalement diversifiée avec ~49 % des emplacements à l'extérieur de l'Amérique du Nord
- ✓ Revenu moyen par utilisateur (« RMPU »)³ mensuel de ~270 \$ par emplacement client à croissance continue
- ✓ Bien diversifiée à travers de nombreux secteurs verticaux complexes dans les domaines du golf, de la restauration et de l'hôtellerie, et du commerce de détail



¹Tous les montants sont présentés en dollars américains en date du 31 mars 2022 ou pour l'exercice 2022. Veuillez vous reporter à la rubrique « Indicateurs de rendement clés » de notre rapport de gestion pour les trimestres clos les 31 mars 2022 et 2021 et pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 pour obtenir les définitions des termes « VTB » et « emplacements clients ».

²Indicateur de rendement clé.

³Indicateur de rendement clé. Exclusion faite des emplacements clients provenant du produit autonome Ecwid eCommerce. Si nous tenons compte des emplacements clients provenant du produit autonome Ecwid eCommerce, le RMPU mensuel était d'environ 145 \$ par emplacement client.

RAPPORT DE GESTION

Dans le présent rapport de gestion et à moins que le contexte n'indique ou n'exige une autre interprétation, toutes les mentions de « Société », « Lightspeed », « nous », « notre » ou « nos » font référence à Lightspeed Commerce Inc. (auparavant, Lightspeed POS Inc.) ainsi qu'à ses filiales, sur une base consolidée, telle qu'elle était constituée au 31 mars 2022.

Le présent rapport de gestion daté du 19 mai 2022, pour les trimestres clos les 31 mars 2022 et 2021 et pour les exercices clos les 31 mars 2022 (l'« exercice 2022 ») et 2021 (l'« exercice 2021 »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités et aux notes annexes pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021, inclus ailleurs dans le présent rapport annuel. Les informations financières figurant dans le rapport de gestion sont tirées des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2022 et l'exercice 2021, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants sont libellés en dollars américains, à moins d'indication contraire.

Le présent rapport de gestion a été préparé en conformité avec les exigences établies par le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. En vertu du régime d'information multinational des États-Unis et du Canada, nous sommes autorisés à préparer le présent rapport de gestion conformément aux obligations d'information canadiennes, lesquelles diffèrent des obligations américaines.

Des renseignements complémentaires sur Lightspeed, notamment notre plus récente notice annuelle et notre rapport annuel sur formulaire 40-F de l'exercice clos le 31 mars 2022, peuvent être consultés sur notre site Web, à l'adresse investors.lightspeedhq.com, ainsi que sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ou sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov.

Information prospective

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » et des « énoncés prospectifs » (ensemble, l'« information prospective »), au sens où l'entendent les lois sur les valeurs mobilières pertinentes. L'information prospective peut se rapporter aux perspectives financières et aux événements ou résultats prévus; elle peut comprendre des renseignements sur notre situation financière, notre stratégie d'affaires, nos stratégies de croissance, les marchés à notre portée, nos budgets, nos activités d'exploitation, nos résultats financiers, nos impôts, notre politique en matière de dividendes, nos plans et nos objectifs. En particulier, sont considérées comme prospectives l'information sur nos attentes à l'égard des résultats, du rendement, des réalisations, des perspectives ou des possibilités futurs et des marchés sur lesquels nous exerçons nos activités, et des répercussions sur ceux-ci de la pandémie de COVID-19 (la « pandémie de COVID-19 »), ainsi que nos déclarations sur les attentes concernant les tendances du secteur d'activité, nos taux de croissance, la réalisation de développements de notre plateforme et l'expansion de celle-ci, les attentes concernant nos produits d'exploitation et le potentiel de nos solutions de paiement et autres à dégager des produits d'exploitation, les attentes à l'égard de nos marges brutes et de notre rentabilité future, les attentes concernant les résultats et les synergies au terme d'acquisitions, l'incidence prévue des procédures judiciaires, nos plans et stratégies d'affaires et notre position concurrentielle dans notre secteur d'activité. L'invasion de l'Ukraine par la Russie, y compris les réactions à celle-ci et les effets possibles des sanctions, peuvent également accroître l'incidence de certains facteurs décrits aux présentes.

Dans certains cas, l'information prospective se signale par la terminologie utilisée : « prévoir », « cibler », « s'attendre à », « il existe une possibilité que », « budget », « calendrier », « estimation », « perspectives », « prévision », « projection », « éventuel », « stratégie », « avoir l'intention de », « croire », « estimer » ainsi que diverses variations ou flexions de ces termes, notamment au futur, au conditionnel ou à la forme négative, de même que des mots, expressions ou énoncés stipulant que certains événements, résultats, actions ou mesures peuvent ou pourraient « se produire », « survenir », « être atteints » ou « être prises », ou l'inverse, et d'autres termes ou expressions de même nature. En outre, tout énoncé qui se rapporte à des attentes, intentions, projections ou autres allusions à des événements ou circonstances futurs contient de l'information prospective. Les énoncés contenant de l'information prospective ne concernent pas des faits passés; ils représentent les attentes, les estimations et les projections de la direction à l'égard d'événements ou de circonstances futurs.

L'information prospective aux présentes et les autres renseignements de nature prospective sont fondés sur les opinions, les estimations et les hypothèses que nous formulons à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances

passées, des conditions actuelles et des développements à venir, de même que sur d'autres facteurs que nous estimons raisonnables et appropriés dans les circonstances à la date à laquelle l'information prospective est établie. Même si nous mettons un grand soin à préparer l'information prospective et à la passer en revue, rien ne garantit que les opinions, estimations et hypothèses qui la sous-tendent se vérifieront. Certaines hypothèses concernant notre capacité à accroître notre part de marché, à pénétrer de nouveaux marchés et à prendre de l'expansion verticalement dans notre secteur, notre capacité à attirer, former et maintenir en poste notre personnel clé, notre capacité à gérer les pénuries de composantes informatiques et le risque lié à la chaîne d'approvisionnement et l'incidence de ces pénuries dans la chaîne d'approvisionnement sur nos clients, notre capacité à conserver et à élargir notre présence géographique, notre capacité à réaliser nos plans d'expansion, notre capacité à poursuivre nos investissements dans notre infrastructure et à mettre en place des contrôles, des systèmes et des processus évolutifs nous permettant de soutenir notre croissance, notre capacité à prévenir et à gérer les atteintes à la sécurité de l'information ou d'autres menaces à la cybersécurité, notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle et les risques de poursuite par des tiers pour violation de propriété intellectuelle, l'incidence des recours collectifs et autres poursuites, la fixation des prix des titres dans le cadre de nos placements, notre capacité d'intégrer efficacement les entreprises que nous avons acquises et de tirer les avantages attendus de leur acquisition, notre capacité à obtenir du financement et à conserver nos sources de financement actuelles selon des modalités acceptables, les taux de change et d'intérêt, y compris l'inflation éventuelle, le caractère saisonnier de nos activités et de celles de nos clients, le jeu de la concurrence, l'évolution et les tendances de notre secteur et de l'économie mondiale et les changements apportés aux lois, aux règles, aux règlements et aux normes mondiales constituent des facteurs significatifs pris en compte dans la préparation de l'information prospective et la formulation des attentes de la direction.

L'information prospective est nécessairement fondée sur des opinions, estimations et hypothèses que nous jugeons appropriées et raisonnables à la date à laquelle elle est établie. L'information prospective est subordonnée à des risques connus ou inconnus, des incertitudes, des hypothèses et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, les niveaux d'activité, le rendement ou les réalisations obtenus soient largement différents de ceux qui sont expressément ou implicitement exprimés dans l'information prospective. Ces facteurs de risque englobent, mais ne s'y limitent pas, à ceux mentionnés à la rubrique « Résumé des facteurs influant sur notre rendement » du présent rapport de gestion, à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 19 mai 2022, ainsi que dans les autres documents que nous avons déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui peuvent être consultés sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov.

Si l'un ou l'autre de ces risques ou incertitudes devait se matérialiser ou si les opinions, estimations ou hypothèses qui sous-tendent l'information prospective devaient se révéler erronées, les résultats réels ou les événements futurs pourraient s'écarter de manière significative de ceux prévus dans l'information prospective. Les investisseurs éventuels ont tout intérêt à étudier attentivement les opinions, estimations ou hypothèses mentionnées ci-dessus, décrites en détail dans le présent rapport de gestion.

Nous avons tenté de cerner tous les facteurs de risque importants susceptibles de faire en sorte que les résultats réels s'écarteraient de manière significative de ceux exposés dans l'information prospective; cependant, d'autres facteurs de risque qui ne sont pas connus pour l'instant ou que nous estimons négligeables à l'heure actuelle pourraient avoir cet effet. Rien ne garantit que l'information prospective s'avérera exacte, puisque les résultats obtenus et les événements futurs peuvent différer sensiblement de ceux que l'information prospective laisse présager. Aucune information prospective n'est garante des résultats futurs. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à l'information prospective, qui n'est valable qu'à la date à laquelle elle est établie. L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion représente nos attentes à la date d'établissement de celui-ci ou à toute autre date mentionnée, selon le cas, et est susceptible de changer après cette date. Nous nous dégageons de toute intention, de toute obligation et de tout engagement de mettre à jour ou de réviser l'information prospective, que ce soit par suite de nouvelles informations ou d'événements à venir ou pour toute autre raison, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent.

Toute l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est expressément assujettie à la mise en garde qui précède.

Ce rapport de gestion contient certains noms de marques tels que « Lightspeed », « NuORDER » et autres, qui appartiennent à la Société et sont protégés en vertu des lois sur la propriété intellectuelle en vigueur. Pour des raisons pratiques, les marques de commerce et les dénominations commerciales citées aux présentes peuvent y figurer accompagnées ou non

des mentions ^{MD} ou ^{MC}; toutefois, l'absence de ces signes ne signifie en aucun cas que nous ne défendrons pas nos droits à l'égard de ces marques de commerce et dénominations commerciales dans toute la mesure permise par la législation applicable.

Des renseignements complémentaires sur Lightspeed, notamment notre plus récente notice annuelle, peuvent être consultés sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ou sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov.

Aperçu

Lightspeed propose une plateforme de commerce infonuagique qui relie entre eux les fournisseurs, les commerçants et les consommateurs tout en permettant des expériences omnicanales. Notre plateforme logicielle offre à nos clients les fonctionnalités essentielles dont ils ont besoin pour traiter avec les consommateurs, gérer leurs transactions, accepter les paiements et assurer la croissance de leur entreprise. Nous sommes présents à l'échelle mondiale et permettons aux entreprises des secteurs du détail et de l'hôtellerie ainsi qu'aux exploitants de terrains de golf et autres, qui occupent un ou plusieurs emplacements, d'être concurrentiels dans un environnement de marché omnicanal en traitant leurs affaires en ligne, sur des réseaux mobiles et sociaux aussi bien que sur des circuits physiques. Nos solutions faciles à utiliser et rentables s'adressent principalement aux petites et moyennes entreprises (« PME »). Nos produits des activités ordinaires sont pour la plupart récurrents et nous avons une excellente feuille de route au chapitre de la croissance graduelle des produits des activités ordinaires par client.

Notre plateforme infonuagique s'articule autour de trois éléments interdépendants : une expérience omnicanale pour le consommateur, une suite de gestion complète des opérations administratives afin d'améliorer l'efficacité et la vue d'ensemble de nos clients, et la facilitation des paiements. Les principales fonctionnalités de notre plateforme englobent la gamme complète des capacités omnicanales, les points de vente, la gestion par produit et par menu, la gestion, les analyses et les rapports en matière d'effectifs et de stocks, la connectivité multiemplacements, la fonctionnalité de commande et de ramassage à l'auto, la fidélisation, la gestion des clients et les solutions financières personnalisées comme Lightspeed Payments et Lightspeed Capital. En offrant nos solutions par l'infonuagique, nous permettons aux commerçants de réduire leur dépendance aux canaux physiques et d'interagir avec des clients, peu importe l'endroit (en magasin, en ligne, mobile et sur les réseaux sociaux), de mieux comprendre leurs clients et leurs activités en assurant un suivi de leurs activités et des principales mesures dans tous les canaux, et de mettre à jour leurs stocks, d'effectuer des analyses, de modifier les menus, d'envoyer des offres promotionnelles et de gérer leurs activités depuis n'importe quel endroit.

Notre situation au point de commerce nous place dans une position solide et favorable pour traiter les paiements et recueillir les données transactionnelles. En plus de notre clientèle des secteurs de la vente au détail et de l'hôtellerie aux États-Unis et au Canada, nos solutions de paiement sont accessibles à un nombre de plus en plus élevé de nos clients, car elles ont été déployées dans plusieurs nouveaux pays au cours de l'exercice 2022. Nos produits tirés du traitement des transactions ont augmenté de 218 %, passant de 83,0 M\$ pour l'exercice 2021 à 264,0 M\$ pour l'exercice 2022. Cette hausse s'explique essentiellement par l'adoption accrue de nos solutions de paiement et par une croissance de 261 % du volume traité par les solutions de paiement brut¹ par rapport à l'exercice 2021.

Notre taux de pénétration des solutions de paiement¹ s'est établi à environ 13 % en mars 2022, preuve des nombreuses occasions qui se présentent à nous. La croissance du VTB¹ de nos clients s'accompagne d'une augmentation des occasions liées à nos solutions de paiement, lesquelles demeurent soutenues par la croissance de nos solutions de paiement dans d'autres marchés importants.

¹ Se reporter à la rubrique « Indicateurs de rendement clés ».

Notre plateforme est construite pour évoluer avec nos clients et fournit à ces derniers des solutions de plus en plus perfectionnées à mesure qu'ils ouvrent de nouveaux établissements et que leurs besoins gagnent en complexité. Notre plateforme évite aux PME le recours à des applications disparates de divers fournisseurs, souvent incompatibles, afin d'accéder à la technologie dont elles ont besoin pour exploiter et développer leurs entreprises. Nos réseaux de développement, distribution et installation en partenariat renforcent la portée de nos solutions, les rendant personnalisables et extensibles. Nous accompagnons nos clients à toutes les étapes de leur développement en leur offrant un service d'accueil et de soutien de premier plan dans l'industrie. Nous croyons fermement que notre succès est directement lié à celui de nos clients.

Le 16 avril 2021, nous avons finalisé l'acquisition de Vend Limited (« Vend »), une société de logiciels de gestion de vente au détail infonuagiques située en Nouvelle-Zélande, et ainsi augmenté notre présence à l'international. Le 1^{er} juillet 2021, nous avons finalisé l'acquisition de NuORDER, Inc. (« NuORDER »), fournisseur de plateformes numériques évolutives établi à Los Angeles, qui fait le lien entre les entreprises et les fournisseurs dans de nombreux pays. En plus d'accélérer nos projets de mobiliser nos fournisseurs, l'acquisition de NuORDER nous offre une occasion de développer des services financiers interentreprises. Le 1^{er} octobre 2021, nous avons mené à terme l'acquisition du groupe Ecwid (« Ecwid »), fournisseur de plateforme de commerce électronique mondiale établi en Californie. L'acquisition d'Ecwid a amélioré notre offre omnicanale grâce à des outils faciles à utiliser pour des ventes en ligne rapides permettant aux commerçants de mieux regrouper leurs activités numériques et physiques. Grâce à ces acquisitions, ainsi qu'à notre croissance interne, nous avons également pu mettre à profit notre envergure accrue pour obtenir de meilleurs résultats auprès de nos partenaires en solutions de paiement et d'autres fournisseurs avec lesquels nous collaborons pour offrir nos solutions et faire croître la notoriété de notre marque.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons lancé notre toute nouvelle plateforme Lightspeed Restaurant, une plateforme centrale pour le secteur de l'hôtellerie et les points de vente, et annoncé notre nouveau produit de commerce électronique Lightspeed eCommerce, qui s'appuie sur l'intégration de notre acquisition d'Ecwid. Après la fin de l'exercice 2022, nous avons lancé Lightspeed Retail, une nouvelle plateforme novatrice de commerce de détail qui regroupe les services avancés de point de vente, de paiement et de commerce électronique en une seule solution cohérente et puissante.

Pour compléter encore davantage nos principales solutions infonuagiques, nous offrons un programme d'avances de fonds aux commerçants, Lightspeed Capital. Ce programme offre des avances de fonds aux commerçants admissibles et est conçu pour les aider à faire croître l'ensemble de leurs activités et gérer leur trésorerie. Les commerçants utilisent ces avances de fonds pour gérer leurs flux de trésorerie, acheter des stocks et investir dans la commercialisation.

La vente de nos solutions se fait principalement par l'entremise de nos effectifs de vente directe en Amérique du Nord, en Europe, au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande, ainsi que par des circuits indirects dans d'autres pays. Notre plateforme convient à divers types de PME, en particulier les détaillants mono et multiemplacements ayant des transactions complexes (nombreux produits, besoins de stockage variés ou élément de service), les exploitants de terrains de golf et les divers clients du secteur de l'hôtellerie, en passant de la restauration rapide et des festivals aux hôtels et aux restaurants de haute gastronomie.

Compte non tenu de l'incidence des emplacements clients² relativement au produit de commerce électronique distinct d'Ecwid, qui affichent un RMPU² plus faible, le RMPU mensuel de nos emplacements clients était d'environ 270 \$ par emplacement client au 31 mars 2022, contre un peu plus de 200 \$ par emplacement client au 31 mars 2021. Compte tenu des emplacements clients relativement au produit de commerce électronique distinct d'Ecwid, nos clients ont généré un RMPU mensuel d'environ 145 \$ par emplacement client au 31 mars 2022.

² Se reporter à la rubrique « Indicateurs de rendement clés ».

Au 31 mars 2022, nous comptons environ 323 000 emplacements clients dans plus d'une centaine de pays, dont environ 160 000 emplacements clients relativement au produit de commerce électronique distinct d'Ecwid. Pour l'exercice 2022, notre plateforme infonuagique SaaS (« software-as-a-service ») a traité un VTB de 74,0 G\$ (en excluant de notre VTB les montants traités au moyen de la solution de NuORDER parce qu'ils représentent un volume de transactions interentreprises plutôt qu'un volume de transactions d'entreprise à particulier et que nous n'avons actuellement pas de solution de paiement robuste pour le volume de transactions interentreprises), soit une croissance de 119 %, par rapport à un VTB de 33,7 G\$ pour l'exercice 2021. Le VTB traité au cours de l'exercice 2022 comprend un apport de 1,5 G\$ des emplacements clients relativement au produit de commerce électronique distinct d'Ecwid depuis l'acquisition d'Ecwid le 1^{er} octobre 2021. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, la croissance du VTB du secteur de la vente au détail omnicanale a été de 74 % par rapport au trimestre clos le 31 mars 2021 et celle du VTB du secteur de l'hôtellerie, de 67 %.

Exclusion faite de l'incidence de toute acquisition réalisée depuis la clôture de la période correspondante afin de fournir une base cohérente de comparaison, la croissance interne du VTB pour l'exercice 2022 s'est établie à 51 %. Cette croissance s'explique par une augmentation de 36 % du VTB de nos clients de détail omnicanal et par une hausse de 73 % du VTB du secteur de l'hôtellerie, et ce, malgré les reconfinements sporadiques dans certaines régions (39 %, 17 % et 67 %, respectivement, pour le trimestre clos le 31 mars 2022). Pour plus de précision, lorsqu'une acquisition a lieu en partie au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, l'apport de cette acquisition pour la période considérée est inclus aux fins du calcul du VTB interne seulement pour les mois correspondants qui étaient inclus dans la période correspondante de l'exercice précédent.

Nos emplacements clients, dont le nombre atteignait environ 323 000 au 31 mars 2022, sont répartis à 51 % en Amérique du Nord et à 49 % dans le reste du monde. Compte non tenu des quelque 160 000 emplacements clients relativement au produit de commerce électronique distinct d'Ecwid, le secteur de la vente au détail représente environ 63 % des emplacements clients, et l'hôtellerie, environ 37 %. Compte tenu des emplacements clients relativement au produit de commerce électronique distinct d'Ecwid, le secteur de la vente au détail représente environ 81 % des emplacements clients, et l'hôtellerie, environ 19 %. Même si l'acquisition d'Ecwid a entraîné l'ajout d'un nombre important d'emplacements clients ayant un RMPU moins élevé à notre clientèle, nous demeurons concentrés sur le service aux PME complexes, auxquelles nos solutions sont particulièrement bien adaptées, et nous croyons que la promotion de la plateforme d'Ecwid en tant que produit de commerce électronique phare permettra à ces entreprises d'accroître leur portée omnicanale ainsi que leur souplesse en matière de ventes.

Nous estimons occuper une nette position de leader dans le commerce des PME en raison de notre envergure, de l'ampleur de nos capacités et de la diversité de notre clientèle. Nos activités ont de ce fait connu une croissance marquée. Nos produits des activités ordinaires proviennent principalement de la vente d'abonnements à notre logiciel infonuagique et de nos solutions de paiement. Nous offrons des plans de tarification conçus en fonction des besoins de nos clients actuels et futurs, dont le but est d'adapter les solutions de Lightspeed à la croissance des PME. Nos plans d'abonnement peuvent être mensuels, annuels ou pluriannuels. Nous avons rendu plus accommodants les plans de paiements mensuels pour nos clients dans le but notamment de favoriser l'adoption de nos solutions de paiement. Nous avons également intégré notre logiciel au traitement électronique de paiement qu'offrent divers tiers, qui nous versent une part des produits qu'ils tirent du traitement des paiements des clients que nous leur recommandons. Ces ententes ont généralement été conclues avant que nos solutions de paiement soient disponibles dans les divers marchés où nous sommes présents. Les produits tirés de ces ententes sont inclus dans nos produits tirés du traitement des transactions.

De 221,7 M\$ pour l'exercice 2021, le total de nos produits des activités ordinaires est passé à 548,4 M\$ pour l'exercice 2022, pour une croissance sur 12 mois de 147 %, les acquisitions de Vend, de NuORDER et d'Ecwid ayant contribué collectivement à hauteur de 76,1 M\$ au total des produits des activités ordinaires de l'exercice 2022. Pour l'exercice 2022, les produits tirés des abonnements représentaient 45 % du total de nos produits des activités ordinaires (54 % pour l'exercice 2021) et les produits tirés du traitement des transactions comptaient pour 48 % du total de nos produits des activités ordinaires (37 % pour l'exercice 2021). Nous avons enregistré un taux de rétention net en dollars³ positif pour l'exercice 2022.

³ Se reporter à la rubrique « Indicateurs de rendement clés ».

Exclusion faite de l'incidence de toute acquisition réalisée depuis la clôture de la période correspondante afin de fournir une base cohérente de comparaison, la croissance interne des produits tirés des abonnements et du traitement des transactions pour l'exercice 2022 par rapport à l'exercice 2021 s'est établie à 62 % (48 % pour le trimestre clos le 31 mars 2022). Pour plus de précision, lorsqu'une acquisition a lieu en partie au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, l'apport de cette acquisition pour la période considérée est inclus aux fins du calcul de la croissance interne des produits tirés des abonnements et du traitement des transactions seulement pour les mois correspondants qui étaient inclus dans la période correspondante de l'exercice précédent.

Par ailleurs, en complément des abonnements et des solutions de traitement de transactions, nous tirons des produits de la vente de matériel et d'autres services de soutien à valeur ajoutée offerts aux commerçants. Ces produits sont en général non récurrents et proviennent de la vente de matériel afférent à nos solutions et de la vente de services professionnels de soutien pour l'installation et l'implantation de nos solutions. Pour l'exercice 2022, ces produits ont compté pour 7 % du total de nos produits des activités ordinaires (9 % pour l'exercice 2021).

Nous projetons de continuer d'investir dans la croissance future. Notre succès futur dépendra d'un certain nombre de facteurs, notamment notre capacité d'accroître notre part de marché, de mettre à profit le succès de nos solutions de paiement et nos solutions financières personnalisées, d'ajouter d'autres solutions à nos plateformes, d'accroître notre présence dans les marchés verticaux et de procéder avec soin à des acquisitions qui augmenteront la valeur, et à leur intégration. Nous sommes satisfaits du rendement des entreprises acquises et du progrès réalisé dans le cadre de leur intégration.

Lightspeed Supplier Network et l'acquisition de NuORDER, une fois entièrement intégrée, offriront aux clients un meilleur accès aux fournisseurs et une meilleure visibilité des stocks, automatiseront les commandes manuelles, regrouperont les portails des fournisseurs dans les points de vente, rationaliseront les opérations omnicanales en facilitant l'importation des détails et des photos des produits dans les points de vente, et garantiront l'utilisation des noms de marque et des images approuvés par les fournisseurs. De leur côté, les fournisseurs profiteront d'un meilleur accès aux données en temps réel sur les produits vendus par les clients et d'une visibilité accrue de la marque auprès des clients. Le développement des marchés verticaux nous donnera également des opportunités de monétiser nos données en amont et en aval de la chaîne d'approvisionnement.

L'acquisition d'Ecwid permet aux commerçants d'accroître leur portée omnicanale et leur souplesse en matière de ventes, notamment sur les plateformes des réseaux sociaux et sur les marchés numériques.

Nous sommes d'avis qu'il existe de nombreuses possibilités pour faire augmenter davantage notre RMPU étant donné le nombre de clients adoptant plus de produits Lightspeed au fil du temps. Nous croyons également qu'en continuant d'investir, nous augmenterons la base de nos produits des activités ordinaires, améliorerons la rétention de cette base et renforcerons notre capacité d'accroître les ventes à nos clients. Nous n'avons pas été rentables à ce jour et la stratégie d'acquisition que nous avons mise en œuvre jusqu'à maintenant a fait considérablement croître notre structure de coût. À moins de mettre en œuvre avec succès nos stratégies de croissance, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre la rentabilité. Pour l'exercice 2022 et l'exercice 2021, nous avons subi des pertes d'exploitation respectives de 318,3 M\$ et de 129,7 M\$. Nos sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation et nos flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation⁴ se sont élevés respectivement à 87,2 M\$ et à 61,3 M\$ pour l'exercice 2022 par rapport à 93,1 M\$ et à 41,4 M\$, respectivement, pour l'exercice 2021.

⁴ Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios non conformes aux IFRS et rapprochements ».

Développement durable

Le développement durable fait partie intégrante de nos principes directeurs, et nous travaillons à un avenir durable et à une économie plus verte. Dans le cadre de cet engagement, nous avons pris des mesures pour réduire notre empreinte carbone et celle de nos clients. Au Royaume-Uni, nous participons au programme Carbon Free Dining de Sustainably Run. Nous donnons à nos clients la possibilité de compenser les émissions de carbone associées aux repas qu'ils préparent en plantant des « GiftTrees » et nous leur remettons des crédits de développement durable. Après un lancement réussi du programme au Royaume-Uni, avec environ 1 million d'arbres plantés, nous prévoyons offrir ce programme à d'autres régions. En plus de compenser les émissions de carbone, ces arbres procurent de la nourriture et un revenu aux collectivités qui les reçoivent, en plus de les éduquer. Nous avons également établi un partenariat avec TravelPerk et compensons les émissions de carbone pour nos déplacements professionnels en avion, en voiture et en train. Nous choisissons de nous associer à des entreprises qui sont également soucieuses de l'environnement. La plupart de nos solutions fonctionnent avec les plateformes Amazon Web Services (« AWS ») et Google Cloud. Cette dernière est alimentée à 100 % par des énergies renouvelables et AWS s'est engagée à alimenter son exploitation au moyen d'énergie 100 % renouvelable d'ici 2025. De plus, un petit nombre de nos solutions est hébergé dans des centres de données fonctionnant principalement à l'énergie renouvelable.

Lightspeed est également un lieu favorisant la diversité, l'équité et l'inclusion, et ce, depuis que notre président exécutif Dax Dasilva a fondé la Société dans le Village gai de Montréal en 2005. Les quatre premiers employés de Lightspeed étaient tous issus de la communauté LGBTQ2S+ et, selon notre plus récent sondage annuel sur la diversité, l'équité et l'inclusion, 11 % de nos employés s'identifient comme appartenant à la communauté LGBTQ2S+. Notre engagement envers un lieu de travail diversifié et inclusif est visible à tous les niveaux de la Société, depuis nos réseaux dirigés par des employés pour les femmes, les membres de la communauté LGBTQ2S+ et les membres de la communauté PANDC jusqu'à notre conseil d'administration, dont 44 % des membres s'identifient comme des femmes (et 57 % des membres indépendants s'identifient comme des femmes). Nous croyons en l'importance de créer de la valeur dans l'ensemble de notre écosystème, notamment en offrant à tous les employés des occasions de création de richesse intéressantes. Tous les employés se voient attribuer une participation dans la Société à leur embauche, ce qui assure que les intérêts des employés sont alignés sur ceux de nos actionnaires.

COVID-19

Une incertitude demeure quant à la durée et à l'ampleur de la pandémie de COVID-19 et à la capacité de maîtriser une résurgence et de nouveaux variants à l'échelle mondiale, ce qui rend difficile de déterminer les répercussions futures sur notre clientèle et nos marchés finaux, ainsi que les conséquences sur nos activités et notre exploitation, tant à court qu'à long terme.

Cependant, malgré les risques et les incertitudes qui persistent, nous croyons toujours que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la clientèle des secteurs de la vente au détail et de l'hôtellerie a rendu plus pressant le besoin pour nos solutions, alors que les PME envisagent de perfectionner les modèles de vente en personne traditionnels par des stratégies en ligne et numériques. À l'heure actuelle, une grande proportion de notre marché est desservie par d'anciens systèmes sur les lieux qui sont coûteux, compliqués et mal équipés pour aider les PME à s'adapter à ce besoin immédiat. Il s'agit là d'une excellente occasion d'accroître notre clientèle. Nous estimons que notre croissance, malgré un contexte macroéconomique difficile, est un indicateur continu du virage accéléré vers nos solutions infonuagiques. Lightspeed estime être bien positionnée pour profiter de cette opportunité et continuera de tirer le maximum de sa position privilégiée dans les points de vente et de saisir les occasions liées aux solutions de paiement.

Saisir les occasions liées aux solutions de paiement passe par la monétisation d'une plus grande part du VTB de nos clients, lequel, pour l'exercice 2022, a atteint 74,0 G\$, en hausse de 119 % par rapport au VTB de 33,7 G\$ traité pour l'exercice 2021. Nous prévoyons que le VTB variera au fur et à mesure que les mesures mises en place dans le monde pour contenir les effets de la pandémie de COVID-19 seront assouplies ou resserrées. Cependant, nous sommes d'avis que la diversification de notre clientèle, tant pour ce qui est des marchés verticaux que pour les régions, représentera toujours un avantage solide pour la Société.

Comme nous l'expliquons plus loin, nous suivons de près les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur nos activités, notre situation financière et notre exploitation. Se reporter à la rubrique du présent rapport de gestion intitulée « Résumé des facteurs influant sur notre rendement » et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle la plus récente, ainsi qu'aux autres documents que nous avons déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui peuvent être consultés sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov, pour une analyse des risques auxquels nous sommes exposés.

Invasion de l'Ukraine par la Russie

Nous n'avons pas d'activités importantes, de clients importants ou de relations avec des fournisseurs importants en Russie, en Biélorussie ou en Ukraine, et avons cessé nos activités de vente aux nouveaux clients en Russie et en Biélorussie. Nos produits des activités ordinaires et nos charges d'exploitation liés à nos activités en Russie, en Biélorussie et en Ukraine représentaient moins de 0,1 % du total des produits des activités ordinaires et moins de 1 % du total des charges d'exploitation pour l'exercice 2022. Toutes nos données liées à notre propriété intellectuelle et à nos clients sont conservées en dehors de la région. Nous avons des membres du personnel en Russie issus de l'acquisition d'Ecwid et, dans le cadre de nos plans de continuité des activités, nous avons relocalisé certains d'entre eux à l'extérieur de la Russie afin d'atténuer toute dépendance envers la région. Nous prévoyons relocaliser le plus grand nombre possible de nos employés et transférer les activités commerciales de la région pour assurer la sécurité de notre personnel et poursuivre nos activités commerciales sans interruption. Nous continuerons de surveiller la situation de près et, jusqu'à maintenant, nos activités commerciales n'ont pas été interrompues.

Le Département d'État des États-Unis a émis un avertissement selon lequel l'une des complications potentielles qui résulterait de la guerre en Ukraine, et en réponse aux sanctions accrues annoncées par de nombreux pays contre la Russie, est un risque accru d'attaques à la cybersécurité contre les réseaux et les activités de sociétés exerçant leurs activités à partir de pays qui sont impliqués dans ces sanctions. Nous prenons cet avertissement très au sérieux et avons accru nos efforts pour surveiller nos réseaux et notre infrastructure de technologies de l'information afin de déceler tout signe de telles attaques.

Indicateurs de rendement clés

La surveillance des indicateurs de rendement clés suivants nous permet d'évaluer notre entreprise, de mesurer notre rendement, d'identifier les tendances qui touchent nos activités, d'établir des plans d'entreprise et de prendre des décisions stratégiques. Ces indicateurs de rendement clés constituent pour l'investisseur des mesures supplémentaires de notre rendement d'exploitation et font ainsi ressortir les tendances qui touchent nos activités principales susceptibles de passer inaperçues lorsqu'on se fie uniquement aux mesures et ratios IFRS. Les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées utilisent fréquemment les mesures propres à un secteur pour évaluer les sociétés émettrices. La méthode dont nous nous servons pour calculer nos indicateurs de rendement clés peut se révéler différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises pour calculer des mesures analogues.

Revenu moyen par utilisateur. Le « **revenu moyen par utilisateur** » ou « **RMPU** » correspond au total des produits tirés des abonnements et de solutions de traitement de transactions de la Société pour la période, divisé par le nombre moyen d'emplacements clients de la Société pour cette période. Compte non tenu des emplacements clients relativement au produit de commerce électronique distinct d'Ecwid, qui affichent un RMPU plus bas, le RMPU mensuel de nos emplacements clients a augmenté à environ 270 \$ par emplacement client au 31 mars 2022 par rapport à un peu plus de 200 \$ par emplacement client au 31 mars 2021. Compte tenu des emplacements clients relativement au produit de commerce électronique distinct d'Ecwid, notre clientèle a généré un RMPU mensuel d'environ 145 \$ par emplacement client au 31 mars 2022. Pour plus de précision et conformément à la méthode de calcul du RMPU utilisée par le passé, le nombre d'emplacements clients de la Société pour la période correspond au nombre moyen d'emplacements clients tout au long de la période.

Emplacements clients. Un « **emplacement client** » s'entend de l'emplacement d'un commerçant facturable pour lequel un contrat de service est en vigueur ou dont le renouvellement est en négociation et, dans le cas de NuORDER, d'une marque avec un abonnement direct ou indirect payé pour lequel un contrat de service est en vigueur ou dont le renouvellement est en négociation. Un seul client distinct peut avoir plusieurs emplacements clients, qu'il s'agisse

d'emplacements physiques ou de sites de commerce électronique, et dans le cas de NuORDER, des abonnements multiples. Nous estimons que notre capacité d'accroître le nombre d'emplacements clients utilisant notre plateforme est un indicateur de notre succès au chapitre de la pénétration de marché et de la croissance de notre entreprise. Notre succès en matière de croissance se mesure en nombre d'emplacements clients. Aux 31 mars 2022 et 2021, environ 323 000 et environ 119 000 emplacements clients, respectivement, utilisaient notre plateforme. Nos emplacements clients au 31 mars 2022 comprennent environ 160 000 emplacements clients relativement au produit de commerce électronique distinct d'Ecwid. En raison de l'acquisition de NuORDER, la définition d'emplacements clients a été ajustée au cours du trimestre clos le 30 septembre 2021 pour inclure les marques comportant des abonnements payés directement ou indirectement.

Volume traité par les solutions de paiement brut. Le « **volume traité par les solutions de paiement brut** » ou « **VTSPB** » désigne la valeur totale en dollars des transactions traitées, compte non tenu des montants traités au moyen de la solution NuORDER, au cours de la période par nos solutions de paiement pour lesquelles nous agissons à titre de partie principale dans l'entente avec un client, déduction faite des remboursements, ce qui inclut les frais de transport et de manutention, les droits de douane et des taxes à la valeur ajoutée. Nous sommes d'avis qu'une croissance du VTSPB est un indicateur de la force de nos solutions de paiement. À mesure que le nombre d'emplacements clients utilisant nos solutions de paiement augmente, nous générons un VTSPB plus élevé et nous constatons une hausse des produits tirés du traitement des transactions. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, le VTSPB était de 2,2 G\$, contre 1,0 G\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021, ce qui représente une croissance de 132 %. Pour l'exercice 2022, le VTSPB était de 8,1 G\$, contre 2,3 G\$ pour l'exercice 2021, ce qui représente une croissance de 261 %. Nous avons exclu de notre VTSPB les montants traités au moyen de la solution NuORDER parce qu'ils représentent un volume de transactions interentreprises plutôt qu'un volume de transactions d'entreprise à particulier et que nous n'avons actuellement pas de solution de paiement robuste pour le volume de transactions interentreprises.

Volume de transactions brut. Le « **volume de transactions brut** » ou « **VTB** » correspond à la valeur totale en dollars des transactions traitées sur notre plateforme infonuagique SaaS (compte non tenu des montants traités par la solution NuORDER) pour une période donnée, après déduction des remboursements, et avant déduction des frais de transport et de manutention, droits de douane et taxes à la valeur ajoutée. Le VTB est, selon nous, un indicateur du succès de nos clients et de la vigueur de notre plateforme. Le VTB ne représente pas des produits que nous avons gagnés. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, le VTB s'est élevé à 18,4 G\$, ce qui représente un accroissement de 71 % par rapport au VTB de 10,8 G\$ enregistrés pour le trimestre clos le 31 mars 2021. Le VTB que nous avons traité au cours du trimestre clos le 31 mars 2022 comprenait un apport au VTB de 0,8 G\$ d'Ecwid. Pour l'exercice 2022, le VTB s'est élevé à 74,0 G\$, ce qui représente un accroissement de 119 % par rapport au VTB de 33,7 G\$ enregistrés pour l'exercice 2021. Le VTB que nous avons traité au cours de l'exercice 2022 comprenait un apport au VTB de 1,5 G\$ d'Ecwid. Nous avons exclu de notre VTB les montants traités au moyen de la solution NuORDER parce qu'ils représentent un volume de transactions interentreprises plutôt qu'un volume de transactions d'entreprise à particulier et que nous n'avons actuellement pas de solution de paiement robuste pour le volume de transactions interentreprises.

Taux de pénétration des solutions de paiement. Le « **taux de pénétration des solutions de paiement** » reflète le VTSPB divisé par le VTB. Nous sommes d'avis que le taux de pénétration des solutions de paiement démontre à quel point nous avons su tirer parti des occasions de paiement au sein de notre clientèle. Le taux de pénétration des solutions de paiement a progressé à environ 13 % en mars 2022, comparativement à environ 10 % en mars 2021.

Taux de rétention net en dollars. Notre capacité de maintenir et d'accroître les produits tirés de nos clients actuels est un indicateur de la valeur à long terme de nos relations clients. Notre performance à ce chapitre est mesurée par notre « **taux de rétention net en dollars** », qui est calculé à la fin de chaque mois en tenant compte de la cohorte de clients utilisant nos plateformes de commerce au début du mois et en divisant nos produits tirés des abonnements et du traitement des transactions attribuables à cette cohorte pour le mois alors en cours par le total des produits tirés des abonnements et du traitement des transactions attribuables à cette cohorte pour le mois précédent. Malgré les effets de la pandémie de COVID-19 et la propagation de ses variants, pour l'exercice 2022, notre taux de rétention net en dollars dépassait 100 %, d'après la moyenne des taux de rétention nets en dollars mensuels pour ces périodes.

Mesures et ratios non conformes aux IFRS et rapprochements

L'information présentée dans le rapport de gestion inclut certaines mesures financières et certains ratios financiers tels que le « BAIIA ajusté », la « perte ajustée », la « perte ajustée par action – de base et diluée » et les « flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ». Ces mesures et ratios ne sont pas reconnus par les IFRS, n'ont pas un sens standardisé prescrit par les IFRS et ne sont probablement pas comparables à des mesures et des ratios analogues présentés par d'autres entreprises. Ils s'ajoutent plutôt aux mesures et ratios conformes aux IFRS et constituent un complément d'information utile à une compréhension plus approfondie de nos résultats d'exploitation, tels que les comprend notre direction. Par conséquent, il faudrait se garder de considérer ces mesures et ratios isolément ou comme un substitut à l'analyse de notre information financière conforme aux IFRS. Ces mesures et ratios non conformes aux IFRS constituent pour l'investisseur des mesures et ratios supplémentaires de notre rendement d'exploitation et font ainsi ressortir les tendances qui touchent nos activités principales susceptibles de passer inaperçues lorsqu'on se fie uniquement aux mesures et ratios conformes aux IFRS. Les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures et ratios non conformes aux IFRS pour évaluer les sociétés émettrices. Notre direction se sert aussi des mesures et ratios non conformes aux IFRS pour comparer le rendement de l'exploitation d'une période à l'autre, préparer les budgets d'exploitation et les prévisions annuels, et déterminer les composantes de la rémunération de la direction.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est défini comme la perte nette après intérêts, impôt et amortissement, ou comme le BAIIA, après ajustement tenant compte de la charge de rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte, de la charge de rémunération liée à des acquisitions déjà conclues, des profits et pertes de change, des frais liés aux transactions, des frais de restructuration et des provisions pour litiges. Le tableau suivant présente un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté des périodes indiquées :

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(114 517)	(42 045)	(288 433)	(124 278)
Rémunération à base d'actions et charge sociale qui s'y rapporte ¹⁾	41 625	11 144	109 066	44 755
Amortissement ²⁾	29 972	15 450	104 548	36 483
Perte de change ³⁾	29	550	611	2 098
(Produit) charge d'intérêts net ²⁾	(1 014)	(147)	(2 988)	353
Rémunération liée à des acquisitions ⁴⁾	20 433	2 144	50 491	11 807
Frais liés aux transactions ⁵⁾	872	2 459	9 653	11 615
Restructuration ⁶⁾	606	1 760	803	1 760
Provisions pour litiges ⁷⁾	576	—	1 655	—
Charge (produit) d'impôt	1 679	(936)	(26 921)	(5 792)
BAIIA ajusté	(19 739)	(9 621)	(41 515)	(21 199)

- ¹⁾ Ce poste se compose d'une charge hors trésorerie comptabilisée dans le cadre de l'émission d'options sur actions et autres attributions à nos employés et administrateurs aux termes de nos régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres et de la charge sociale qui s'y rapporte, étant donné que ces charges sont directement imputables à la rémunération à base d'actions. Il représente donc une estimation et est susceptible de changer. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2022, la charge de rémunération à base d'actions se chiffrait respectivement à 41 934 \$ et à 108 916 \$ (11 782 \$ et 33 859 \$ en mars 2021) et la charge sociale qui s'y rapporte était respectivement un produit de 309 \$ et une charge de 150 \$ (produit de 638 \$ et charge de 10 896 \$ en mars 2021). Ces coûts sont inclus dans le coût direct des produits, les frais généraux et administratifs, les frais de recherche et développement et les frais de vente et de commercialisation (se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels audités pour un complément d'information).
- ²⁾ Conformément à IFRS 16 *Contrats de location*, la perte nette comprend un amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 2 032 \$ et une charge d'intérêts liée aux obligations locatives de 288 \$, et exclut des charges locatives de 2 111 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2022 (1 221 \$, 303 \$ et 1 588 \$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 mars 2021). Pour l'exercice 2022, la perte nette comprend un amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 7 743 \$ et une charge d'intérêts liée aux obligations locatives de 1 204 \$, et exclut des charges locatives de 8 133 \$ (3 876 \$, 1 048 \$ et 4 436 \$, respectivement, pour l'exercice 2021).
- ³⁾ Ces pertes hors trésorerie sont liées à la conversion de devises.
- ⁴⁾ Ces coûts représentent une partie de la contrepartie versée aux entreprises acquises qui dépend des obligations d'emploi continu de certains membres du personnel clé des entreprises acquises en question, ou de l'atteinte de certains critères de performance.
- ⁵⁾ Ces frais se rapportent aux honoraires professionnels, juridiques et comptables, aux honoraires de services-conseils et autres honoraires liés à nos premiers appels publics à l'épargne et à nos acquisitions, qui n'auraient par ailleurs pas été engagés. Ces coûts sont inclus dans les frais généraux et administratifs et les frais de vente et de commercialisation.
- ⁶⁾ Certaines fonctions et la structure de gestion connexe ont été modifiées et le seront de nouveau afin de réaliser des synergies et d'assurer une agilité organisationnelle. Les frais associés à cette réorganisation ont été comptabilisés à titre de frais de restructuration.
- ⁷⁾ Ces coûts représentent les provisions constituées et les autres coûts, tels que les honoraires juridiques, engagés à l'égard de certains litiges, déduction faite des montants couverts par les assurances et des indemnités. Ces coûts ne comprennent pas les provisions constituées et les autres coûts engagés en lien avec des litiges que nous considérons comme faisant partie du cours normal de nos activités. Ces coûts ne sont pas inclus dans l'exercice 2021 puisqu'ils n'ont pas été engagés en lien avec ces litiges au cours de l'exercice 2021. Ces coûts sont inclus dans les frais généraux et administratifs.

Perte ajustée et perte ajustée par action – de base et diluée

La perte ajustée est définie comme la perte nette compte non tenu de l'amortissement des immobilisations incorporelles, après ajustement tenant compte de la rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte, de la charge de rémunération liée à des acquisitions conclues, des frais liés aux transactions, des frais de restructuration, des provisions pour litiges et la charge (le produit) d'impôt différé. La perte ajustée par action – de base et diluée est définie comme la perte ajustée divisée par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base et diluée). Le tableau ci-après présente un rapprochement de la perte nette et de la perte ajustée des périodes indiquées.

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$
Perte nette	(114 517)	(42 045)	(288 433)	(124 278)
Rémunération à base d'actions et charge sociale qui s'y rapporte ¹⁾	41 625	11 144	109 066	44 755
Amortissement des immobilisations incorporelles	26 151	13 359	91 812	30 128
Rémunération liée à des acquisitions ²⁾	20 433	2 144	50 491	11 807
Frais liés aux transactions ³⁾	872	2 459	9 653	11 615
Restructuration ⁴⁾	606	1 760	803	1 760
Provisions pour litiges ⁵⁾	576	—	1 655	—
Charge (produit) d'impôt différé ⁶⁾	1 397	(984)	(28 024)	(5 958)
Perte ajustée	(22 857)	(12 163)	(52 977)	(30 171)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base et diluée)	148 473 309	123 865 361	141 580 917	105 221 907
Perte ajustée par action – de base et diluée⁶⁾	(0,15)	(0,10)	(0,37)	(0,29)

- ¹⁾ Ce poste se compose d'une charge hors trésorerie comptabilisée dans le cadre de l'émission d'options sur actions et autres attributions à nos employés et administrateurs aux termes de nos régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres et de la charge sociale qui s'y rapporte, étant donné que ces charges sont directement imputables à la rémunération à base d'actions. Il représente donc une estimation et est susceptible de changer. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2022, la charge de rémunération à base d'actions s'est respectivement élevée à 41 934 \$ et à 108 916 \$ (11 782 \$ et 33 859 \$, respectivement, en mars 2021) et la charge sociale qui s'y rapporte était respectivement un produit de 309 \$ et une charge de 150 \$ (produit de 638 \$ et charge de 10 896 \$, respectivement, en mars 2021). Ces coûts sont inclus dans le coût direct des produits, les frais généraux et administratifs, les frais de recherche et développement et les frais de vente et de commercialisation (se reporter à la note 9 des états financiers consolidés pour un complément d'information).
- ²⁾ Ces coûts représentent une partie de la contrepartie versée aux entreprises acquises qui dépend des obligations d'emploi continu de certains membres du personnel clé des entreprises acquises en question, ou de l'atteinte de certains critères de performance.
- ³⁾ Ces frais se rapportent aux honoraires professionnels, juridiques et comptables, aux honoraires de services-conseils et autres honoraires liés à nos premiers appels publics à l'épargne et à nos acquisitions, qui n'auraient par ailleurs pas été engagés. Ces coûts sont inclus dans les frais généraux et administratifs et les frais de vente et de commercialisation.
- ⁴⁾ Certaines fonctions et la structure de gestion connexe ont été modifiées et le seront de nouveau afin de réaliser des synergies et d'assurer une agilité organisationnelle. Les frais associés à cette réorganisation ont été comptabilisés à titre de frais de restructuration.
- ⁵⁾ Ces coûts représentent les provisions constituées et les autres coûts, tels que les honoraires juridiques, engagés à l'égard de certains litiges, déduction faite des montants couverts par les assurances et des indemnisations. Ces coûts ne comprennent pas les provisions constituées et les coûts engagés en lien avec des litiges que nous considérons comme faisant partie du cours normal de nos activités. Ces coûts ne sont pas inclus dans l'exercice 2021 puisqu'ils n'ont pas été engagés en lien avec ces litiges au cours de l'exercice 2021. Ces coûts sont inclus dans les frais généraux et administratifs.
- ⁶⁾ Contrairement à la perte nette ajustée et à la perte nette ajustée par part présentées jusqu'au trimestre clos le 30 juin 2021, inclusivement, la perte ajustée et la perte nette ajustée par part – de base et diluée rajustent la perte nette au titre de la charge (du produit) d'impôt différé. Nous sommes d'avis que cet ajustement constitue une mesure plus utile pour nos parties prenantes que la perte nette ajustée et la perte nette ajustée par part, étant donné que la majeure partie de notre charge (produit) d'impôt différé découle de nos acquisitions, et non de nos activités dans le cours normal des activités.

Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation sont définis comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, après ajustement tenant compte du paiement de la charge sociale se rapportant à la rémunération à base d'actions, du paiement des charges de rémunération liées aux acquisitions réalisées, du paiement des coûts de transaction repris dans le cadre des récentes acquisitions, du paiement des frais liés aux transactions, du paiement des frais de restructuration et des paiements liés aux provisions pour litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation. Se reporter à la rubrique « Trésorerie et sources de financement » pour plus d'information sur les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation des périodes indiquées.

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(11 342)	(24 131)	(87 218)	(93 064)
Charge sociale se rapportant à la rémunération à base d'actions ¹⁾	156	(1 070)	4 953	(335)
Rémunération liée à des acquisitions ²⁾	746	803	7 839	8 066
Paiement des coûts de transaction repris dans le cadre des récentes acquisitions ³⁾	—	90	540	31 456
Frais liés aux transactions ⁴⁾	431	8 862	11 668	11 778
Restructuration ⁵⁾	501	726	1 590	726
Provisions pour litiges ⁶⁾	(366)	—	(654)	—
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation	(9 874)	(14 720)	(61 282)	(41 373)

- 1) Ces montants représentent les entrées et sorties de trésorerie associées aux charges sociales liées aux options sur actions et autres attributions émises à nos employés et administrateurs dans le cadre de nos régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres.
- 2) Ces montants représentent la sortie de trésorerie associée à une partie de la contrepartie versée aux entreprises acquises, qui se rattache aux obligations d'emploi continu de certains membres du personnel clé de ces entreprises acquises, ou à l'atteinte de certains critères de performance.
- 3) Ces ajustements se rapportent au règlement des frais liés aux transactions des entreprises cibles qui ne s'inscrivaient pas dans le cours normal des activités pour nos acquisitions et qui ont été repris à titre de passifs aux dates d'acquisition pertinentes. À la clôture de chacune de ces transactions, nous avons retenu des montants pour ces passifs, qui auraient autrement été payés aux vendeurs dans le cadre des transactions. Ces montants n'ont pas été pris en compte dans notre perte nette puisqu'ils ont déjà été comptabilisés en charge par les sociétés acquises avant la clôture de chaque transaction.
- 4) Ces montants représentent les sorties et les entrées de trésorerie attribuables à des écarts temporaires liées aux honoraires professionnels, juridiques et comptables, aux honoraires de services-conseils et autres honoraires liés à nos appels publics à l'épargne et à nos acquisitions, qui n'auraient par ailleurs pas été engagés.
- 5) Certaines fonctions et la structure de gestion connexe ont été modifiées et le seront de nouveau afin de réaliser des synergies et d'assurer une agilité organisationnelle. Les frais associés à cette réorganisation ont été comptabilisés à titre de frais de restructuration.
- 6) Ces coûts représentent les entrées et sorties de trésorerie au titre des provisions constituées et les autres coûts, tels que les honoraires juridiques, engagés à l'égard de certains litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation. Ces entrées et sorties de trésorerie ne comprennent pas les entrées et sorties de trésorerie liées aux litiges que nous considérons comme faisant partie du cours normal de nos activités. Ces entrées et sorties de trésorerie n'ont pas été incluses dans l'exercice 2021 puisqu'elles n'ont pas été engagées en lien avec ces litiges au cours de l'exercice 2021.

Résumé des facteurs influant sur notre rendement

La croissance et le succès futur de notre entreprise sont tributaires de nombreux facteurs, et plus particulièrement de ceux qui sont énumérés ci-après. Si ces facteurs présentent des occasions intéressantes pour notre entreprise, ils n'en posent pas moins des défis importants, dont certains sont décrits ci-après et dans la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, ainsi que dans les autres documents que nous avons déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui peuvent être consultés sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov.

Adoption de notre plateforme par le marché

Nous avons l'intention de continuer à pousser l'adoption de notre plateforme de commerce de pointe en adaptant nos solutions aux besoins des clients actuels et futurs, quelle que soit leur envergure ou nature. Il existe un potentiel important d'accroissement de la pénétration du marché susceptible d'être intéressé par nos solutions, et ce potentiel est encore plus élevé avec la pandémie de COVID-19, qui force les PME à abandonner les anciens systèmes sur les lieux à la faveur de solutions d'infonuagique omnicanales. Nous devrions pouvoir réaliser ce potentiel en développant davantage nos produits et services, en nous intégrant en amont et en aval de la chaîne d'approvisionnement dans les marchés verticaux et en continuant d'investir dans des stratégies de commercialisation destinées à attirer de nouveaux clients pour notre plateforme, tant dans nos secteurs géographiques existants que sur de nouveaux marchés internationaux. Nous projetons également d'évaluer soigneusement les occasions de proposer nos solutions à des entreprises œuvrant dans des marchés verticaux que nous ne servons pas à l'heure actuelle. Nous continuerons d'investir dans notre plateforme afin d'augmenter notre nombre d'emplacements clients et de pousser l'adoption par le marché, en particulier pour nos solutions de paiement. Nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pourraient fluctuer à mesure que se feront ces investissements. Notre marché est vaste, évolutif, très fragmenté, concurrentiel et facilement accessible. Nos concurrents vont des grands fournisseurs bien établis aux plus petits qui en sont à leurs débuts. Nous nous attendons à ce que la concurrence s'intensifie à l'avenir, notamment en raison de la consolidation du secteur et du fait que les grands fournisseurs bien établis offrent de plus en plus de services à des clients aux besoins de plus en plus complexes.

Adoption de nos solutions de paiement par les clients

En plus de notre clientèle des secteurs de la vente au détail et de l'hôtellerie aux États-Unis et au Canada, nos solutions de paiement sont accessibles à un nombre de plus en plus élevé de nos clients, car elles ont été déployées dans plusieurs nouveaux pays au cours de l'exercice 2022. Nous sommes d'avis que nos solutions de paiement deviennent une partie de plus en plus importante de nos activités à mesure qu'elles sont offertes à l'ensemble de notre clientèle dans nos principaux secteurs géographiques. Nos solutions de paiement sont conçues pour être une solution transparente et conviviale, et nous les offrons à des tarifs concurrentiels établis d'après un pourcentage du VTB traité électroniquement sur notre plateforme. Nous continuons d'observer une adoption accrue de nos solutions de traitement des paiements, qui sont le principal moteur de croissance des produits des activités ordinaires de la Société. Étant donné que nos produits des activités ordinaires proviendront de plus en plus de nos solutions de paiement, nous prévoyons qu'avec le temps, nos marges brutes baisseront, et ce, malgré l'augmentation marquée possible du total de nos produits des activités ordinaires, car la marge brute liée à notre flux de produits tirés du traitement des transactions est inférieure à celle liée à notre flux de produits tirés des abonnements.

Ventes complémentaires et ventes de gammes supérieures à nos clients existants

Nos clients existants constituent des cibles de choix pour notre stratégie de « conquête graduelle » de ventes complémentaires et de ventes de gammes supérieures moyennant des frais de vente et de commercialisation supplémentaires minimales. Bon nombre de nos clients commencent par utiliser notre plateforme pour un besoin précis. Une fois qu'ils auront constaté les avantages et les nombreuses fonctionnalités de notre plateforme, ils seront conquis et se tourneront graduellement vers nos autres services tels que Lightspeed Analytics, Lightspeed Payments et Lightspeed Capital. Nous projetons de poursuivre nos investissements dans le développement de produits, la vente et la commercialisation, l'ajout de solutions à notre plateforme et l'augmentation de l'utilisation de nos solutions et de la sensibilisation à celles-ci. Ces investissements comprennent l'intégration de la plateforme NuORDER afin de permettre les commandes de stocks directement à partir des points de vente du commerçant, et de transmettre aux différentes marques les données sur les consommateurs et les tendances afin qu'elles optimisent le processus de fabrication et de distribution. La croissance de nos produits et notre capacité à atteindre la rentabilité et à la maintenir reposent sur notre capacité à conserver les relations clients existantes et à continuer d'étendre l'utilisation de la gamme complète de nos solutions chez nos clients.

Agrandir notre équipe de vente et de commercialisation

Notre capacité à faire croître de façon marquée nos produits des activités ordinaires dépendra largement de l'efficacité de nos efforts de vente et de commercialisation, à l'échelle nationale et mondiale. La vente et la commercialisation sont effectuées pour une grande part par une équipe interne dont le dynamisme est à la base de notre succès. Nous avons investi

dans notre force de vente et continuerons d'y investir massivement, et prévoyons, par conséquent, que nos effectifs de vente continueront de grandir grâce à ces investissements. En complément à cette stratégie, nous avons commencé à investir dans la génération de clients potentiels dirigée par des tiers externes et des partenaires, en particulier sur nos marchés américains. Dans certains cas, nous pouvons compléter cette approche avec des équipes de vente sur le terrain.

Ventes à l'échelle mondiale

La demande mondiale de notre plateforme continuera de s'accroître, car les PME sont à la recherche de solutions de bout en bout avec des capacités omnicanales qui leur permettront de prospérer et de réussir dans un environnement opérationnel de plus en plus complexe. Nos possibilités de croissance à l'échelle mondiale sont donc importantes. En prévision de cette demande éventuelle, nous avons investi et continuerons d'investir dans le personnel et la commercialisation, et nous ferons des acquisitions stratégiques pour soutenir notre croissance mondiale. Nous avons mené à terme l'acquisition de Vend en avril 2021 et d'Ecwid en octobre 2021, accroissant davantage du même coup notre présence à l'international. Pour chaque nouveau pays où nous prenons de l'expansion ou cherchons à en prendre, nous nous concentrons sur la compréhension des besoins du marché local et investissons pour établir des relations et développer nos produits, tout en acquérant une compréhension des cadres réglementaires et de conformité locaux appropriés, et en s'y conformant.

Caractère saisonnier

Nous sommes d'avis que les produits tirés du traitement des transactions constitueront encore une proportion croissante de la composition totale de nos produits en raison du déploiement mondial de nos solutions de paiement. Nous nous attendons à ce que nos résultats trimestriels reflètent de plus en plus un caractère saisonnier. Nous prévoyons que, de manière générale, nos produits des activités ordinaires continueront d'afficher une corrélation accrue avec le VTB des clients utilisant notre plateforme.

Monnaies étrangères

Notre monnaie de présentation et notre monnaie fonctionnelle sont le dollar américain. La plus grande partie de nos produits des activités ordinaires ainsi qu'une importante part de nos dépenses sont libellées en dollars américains. Notre siège social et une partie importante de nos employés sont situés au Canada, avec d'autres effectifs en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Une partie importante de nos dépenses est donc libellée en dollars canadiens et en euros, et une partie moindre en d'autres monnaies. Par conséquent, nos résultats d'exploitation pourraient subir les contrecoups d'une diminution de la valeur du dollar américain par rapport à ces monnaies, principalement le dollar canadien et l'euro. Au cours de l'exercice 2022, nous avons adopté un programme de couverture pour atténuer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les flux de trésorerie et les bénéfices futurs au moyen de contrats de change à terme que nous avons désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Nous n'avons pas conclu de contrats de change à terme à l'égard de toutes les monnaies dans lesquelles nous exerçons actuellement nos activités, mais nous pouvons, à l'occasion, conclure d'autres contrats de change à terme à l'égard d'autres monnaies étrangères. La couverture du risque de change comporte un risque d'illiquidité et, dans la mesure où la valeur de la monnaie étrangère applicable fluctue par rapport au dollar américain, l'utilisation de couvertures pourrait entraîner des pertes plus importantes que si aucune couverture n'avait été utilisée. Rien ne garantit que nos stratégies de couverture, le cas échéant, seront efficaces ou que nous serons en mesure de conclure des contrats de change à terme à des conditions satisfaisantes. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, qui peut être consultée sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ou sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov, pour obtenir une analyse des fluctuations des taux de change.

Poursuite des acquisitions stratégiques

En complément à nos stratégies de croissance interne, nous avons adopté une approche basée sur des acquisitions ciblées et opportunes, identifié des acquisitions qui nous permettraient d'accélérer le développement de notre produit, avons accru notre pénétration du marché, développé des marchés verticaux et créé de la valeur pour nos actionnaires. Depuis la création de la Société, nous avons développé une expertise importante en vente et en commercialisation et nous la mettons à profit pour faciliter notre croissance continue à l'échelle mondiale, tant sur le plan de la croissance interne que sur celui de l'intégration des entreprises acquises.

Compte tenu de notre expérience et de notre envergure, nous sommes d'avis que nous sommes bien positionnés pour poursuivre notre croissance interne à l'échelle mondiale et nos acquisitions stratégiques. Toutefois, ces acquisitions et ces investissements pourraient détourner l'attention de la direction et entraîner des difficultés opérationnelles en l'absence d'une réalisation et d'une intégration adéquates et en temps opportun, ou autrement perturber notre fonctionnement ou avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière, que ces acquisitions et ces investissements soient ou non réalisés.

Conditions économiques et tendances qui en découlent en matière de dépenses de consommation

Notre rendement est tributaire de la conjoncture économique mondiale et d'événements à l'échelle internationale, y compris des risques politiques, économiques, sociaux et environnementaux qui peuvent avoir une incidence sur nos activités ou sur celles de nos clients. Ces conditions et événements peuvent avoir une incidence défavorable sur la confiance des consommateurs, les dépenses de consommation, le revenu discrétionnaire des consommateurs ou les changements dans les habitudes d'achat des consommateurs. La détérioration actuelle de la conjoncture économique, y compris la hausse des taux de chômage, l'inflation et la montée des taux d'intérêt, peut avoir une incidence défavorable sur les dépenses de consommation, les niveaux d'endettement des consommateurs et l'utilisation des cartes de crédit et de débit et, par conséquent, nuire à notre rendement financier en réduisant le nombre d'opérations effectuées au moyen de nos solutions de paiement ou le montant moyen des achats effectués. Une grande majorité des clients qui utilisent notre plateforme sont des PME et bon nombre de nos clients sont au stade de démarrage de leurs activités. Les PME peuvent être lourdement touchées par la conjoncture économique ou les ralentissements économiques susmentionnés, surtout si elles vendent des biens discrétionnaires. Les PME ont souvent des budgets limités et peuvent décider d'affecter leurs dépenses à des éléments autres que notre plateforme, surtout en période d'incertitude économique ou de récession. Les incertitudes économiques et géopolitiques, y compris celles liées à la pandémie de COVID-19, aux variants du virus et à l'invasion récente de l'Ukraine par la Russie, pourraient amplifier davantage ces risques.

Les ralentissements économiques peuvent nuire aux ventes de commerces de détail et de restaurants, ce qui pourrait entraîner une diminution des volumes de paiements que nous traitons et mener des clients qui utilisent notre plateforme à fermer définitivement leurs portes ou à cesser d'utiliser nos services afin de conserver des liquidités. De plus, nos clients qui exploitent des restaurants opèrent dans un secteur extrêmement concurrentiel et soumis à une exposition accrue aux conditions économiques affectant les dépenses discrétionnaires des consommateurs, ce qui donne lieu à un risque global et à un taux de défaillance généralement plus élevés que pour les autres entreprises en général.

L'affaiblissement des conditions économiques peut également nuire aux tiers, y compris aux fournisseurs et aux partenaires, avec lesquels nous avons établi des relations et dont nous dépendons pour exploiter et développer notre entreprise. La conjoncture économique incertaine et défavorable peut également entraîner une augmentation des radiations de nos créances clients, ainsi que des remboursements et des rétrofacturations ou des pertes éventuelles en lien avec notre programme d'avances de fonds aux commerçants, ce qui peut avoir un effet négatif sur nos activités.

Pandémie de COVID-19

En dépit d'un contexte macroéconomique difficile, la Société a maintenu une forte croissance qui s'explique en partie par ses acquisitions. Cependant, les conséquences futures de la pandémie de COVID-19 sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation demeurent incertaines. Les mesures mises en place pour tenter de contenir et limiter la propagation du virus, comme les restrictions en matière de déplacement, les mesures d'isolement volontaire, la fermeture obligatoire des services et des entreprises non essentiels et les mesures de distanciation physique, et leurs répercussions sur les activités et les dépenses des commerçants, des marques et des clients, notamment des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement, ont perturbé et pourraient éventuellement perturber le cours normal de nos activités et auront des conséquences pour nos employés, nos fournisseurs, nos partenaires, nos clients et leurs propres clients. L'étendue des répercussions de la COVID-19 sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière dépend d'événements à venir très incertains et ne pouvant être anticipés, notamment la durée et l'ampleur de la pandémie de COVID-19, la propagation de variants, la disponibilité, la distribution et l'efficacité des vaccins, l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des restrictions qui en découlent sur l'activité économique, le commerce intérieur et le commerce international, et la portée et l'incidence de ces facteurs et d'autres sur nos employés, nos partenaires, nos fournisseurs, nos clients et leurs propres clients.

La crise mondiale que nous vivons actuellement a eu et peut éventuellement avoir des conséquences pour nos clients, notamment sur le VTB, la demande générale pour nos services, et l'arrêt temporaire des abonnements et le taux de résiliation prévu de la clientèle attribuables à la fermeture temporaire ou permanente d'entreprises. La crise a également restreint, et pourrait éventuellement continuer de le faire, leur capacité à se procurer des stocks, des ingrédients ou des fournitures, à générer des ventes ou à nous verser leurs paiements en temps opportun. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, nous avons mis en place à divers moments et dans différentes régions des initiatives axées sur les clients afin d'aider ceux-ci pendant la pandémie de COVID-19. Ces initiatives ont eu un effet négatif sur nos produits des activités ordinaires et nos flux de trésorerie et nous pourrions les maintenir ou en implanter de nouvelles dans les marchés verticaux et les régions qui sont ou qui demeurent touchés par la pandémie de COVID-19.

La COVID-19 est également source de grande incertitude pour l'économie mondiale. Les ralentissements de la croissance économique, plus particulièrement s'ils occasionnent une réduction des dépenses des consommateurs, pourraient avoir un effet négatif sur nos clients et nos résultats d'exploitation. La conjoncture économique incertaine et défavorable peut également entraîner une augmentation des radiations de nos créances clients, des remboursements et des rétrofacturations ou des pertes éventuelles en lien avec notre programme d'avances de fonds aux commerçants, ce qui pourrait nous obliger à comptabiliser une perte de valeur sur nos actifs dans nos états financiers. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée à cet effet au 31 mars 2022.

L'incertitude concernant l'économie mondiale et la volatilité des marchés a été exacerbée par l'apparition de nouveaux variants ou de mutations de la COVID-19, et pourrait le demeurer. La volatilité continue des marchés financiers pourrait entraîner un autre recul du cours de nos actions à droit de vote subalterne, ce qui ferait croître le risque que d'autres recours collectifs en valeurs mobilières soient intentés contre la Société.

La pandémie de COVID-19 et les restrictions qui en découlent peuvent aussi altérer ou entraver la capacité des employés à travailler, entraîner des délais ou des perturbations dans les services offerts par nos fournisseurs, nous rendre plus vulnérables, ainsi que nos partenaires et nos fournisseurs de services, aux atteintes à la sécurité, aux attaques par déni de service, au piratage et à l'hameçonnage, ou être la cause d'autres événements imprévisibles. La durée, la gravité et les effets continus de la pandémie de COVID-19 pourraient aussi avoir pour effet d'intensifier nombre d'autres risques décrits aux présentes, dans notre dernière notice annuelle ainsi que dans les documents que nous avons déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières du Canada et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. De plus, bien que nous ayons tenté de cerner tous les risques associés à la COVID-19 pour notre entreprise, l'incertitude et le manque de prévisibilité liés à la pandémie de COVID-19 impliquent que d'autres risques nous étant encore inconnus ou que nous jugeons actuellement non significatifs pourraient avoir une incidence sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Bien qu'il reste difficile d'estimer la gravité, l'ampleur ou la durée globales de la pandémie de COVID-19, ses effets négatifs importants sur nos employés, clients, fournisseurs, partenaires et autres parties prenantes pourraient également nuire de manière considérable à nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

Principaux éléments du résultat d'exploitation

Produits

Produits tirés des abonnements

Nous tirons des produits des abonnements essentiellement de la vente d'abonnements à nos solutions logicielles. Nous offrons des plans tarifaires conçus pour répondre aux besoins de nos clients actuels et futurs qui permettent à nos solutions de s'adapter aux clients tout au long de leur croissance. Nos plans d'abonnement sont assortis d'une durée d'un mois, d'un an ou de plusieurs années. Les plans d'abonnement à nos solutions infonuagiques comprennent les services d'entretien et de soutien. Les clients achètent des plans d'abonnement directement auprès de nous ou par l'intermédiaire de nos partenaires de distribution. Outre les abonnements de base susmentionnés, les clients peuvent acheter des services supplémentaires comme les services de livraison, de commande à distance, de présentation de rapports évoluée, de comptabilité et d'analyse.

De plus, nous tirons des produits des frais d'indication de clients et des ententes de partage de produits de la part de nos partenaires vers lesquels nous dirigeons des commerçants.

Produits tirés du traitement des transactions

Nous tirons des produits du traitement des transactions en fournissant à nos clients la fonctionnalité permettant d'accepter les paiements des consommateurs. Ces produits se présentent sous la forme de frais de transaction, et représentent un pourcentage du VTB traité grâce aux solutions que nous offrons. Nos produits tirés du traitement des transactions proviennent de nos solutions de paiement et de nos ententes de partage de produits conclues avec nos partenaires de paiement intégré. Les ententes de partage de produits sont majoritairement antérieures à la disponibilité de Lightspeed Payments et résultent également de flux de revenus hérités de certaines de nos récentes acquisitions. Puisque nous n'agissons pas en tant que partie principale dans le cadre de ces ententes, nous comptabilisons les produits tirés de ces flux au montant net que nous conservons conformément aux IFRS. Cela signifie également que nous touchons en général un produit moindre que ce que nous obtiendrions si les paiements étaient traités au moyen de nos propres solutions de paiement puisque nous avons un contrôle moindre sur la relation client sous-jacente. Au cours de l'exercice 2022, nous avons commencé à offrir des solutions de paiement pour lesquelles nous agissons en tant que partie principale aux clients acquis dans le cadre de l'acquisition de ShopKeep. Cela nous donne un plus grand contrôle sur les relations clients et augmente les volumes de transactions avec nos partenaires de traitement des paiements, ce qui nous permet d'obtenir de meilleurs résultats de paiement dans l'ensemble. Comme nous agissons comme partie principale dans la relation, les frais de traitement de paiements comptabilisés correspondent au montant brut de la contrepartie payée par le client par opposition au montant net de la contrepartie que nous conservons. Les produits additionnels tirés de cette activité se sont établis à environ 4,5 M\$ pour l'exercice 2022. Nous tirons également des produits de Lightspeed Capital, un programme d'avances de fonds aux commerçants dans le cadre duquel nous achetons un montant désigné de créances futures à escompte et le client nous remet un pourcentage fixe de ses ventes quotidiennes jusqu'à ce que le solde ait été entièrement remis.

Nos solutions de paiement permettent à nos clients d'accepter des paiements électroniques en magasin au moyen de terminaux connectés et de services en ligne. En plus de notre clientèle des secteurs de la vente au détail et de l'hôtellerie aux États-Unis et au Canada, nos solutions de paiement sont accessibles à un nombre de plus en plus élevé de nos clients, car elles ont été déployées dans plusieurs nouveaux pays au cours de l'exercice 2022. L'offre d'une fonctionnalité de paiement totalement intégrée est hautement complémentaire de la plateforme que nous offrons à nos clients aujourd'hui et nous permettra de monétiser une plus grande part des 74,0 G\$ du VTB traité au cours de l'exercice 2022.

Produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits

Ces produits sont généralement des produits ponctuels liés à la vente de matériel informatique auquel nos solutions sont intégrées et à la vente de services professionnels soutenant l'installation et la mise en place de nos solutions. Nous tirons des produits de la vente de matériel périphérique de points de vente comme les tablettes, les terminaux à accès direct pour les clients, les imprimantes de reçus, le matériel de mise en réseau, les tiroirs de caisses, les terminaux de paiement, les serveurs, les supports, les lecteurs de codes à barres et un assortiment d'accessoires.

Même si nos solutions logicielles sont destinées à devenir des solutions clés en main qui peuvent être utilisées par le client dès leur livraison, nous fournissons des services professionnels aux clients dans certaines circonstances sous la forme d'installations et de mises en œuvre sur les lieux. Ces services de mise en œuvre sont généralement fournis par notre équipe d'intégration interne ou un réseau de partenaires certifiés. De plus, nous percevons à l'occasion des frais ponctuels pour des travaux d'intégration réalisés dans le cadre de certains partenariats stratégiques.

Coût direct des produits

Coût des produits tirés des abonnements

Le coût des produits tirés des abonnements se compose principalement des salaires et autres frais liés au personnel pour un sous-groupe de l'équipe de soutien, des coûts liés à l'infrastructure d'hébergement pour nos services et des autres coûts indirects imputés au siège social. Les principales charges comprennent les coûts de notre service de soutien, y compris le total des salaires et avantages sociaux, la rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte, les coûts liés

à la capacité du centre de données et les coûts directs payés à des tiers, notamment ceux liés à notre soutien à la clientèle et aux redevances et les montants payés à des tiers fournisseurs de services infonuagiques.

Coût des produits tirés du traitement des transactions

Le coût des produits tirés du traitement des transactions se compose principalement des coûts directs engagés lorsque les transactions sont traitées avec nos solutions de paiement, des salaires et autres frais liés au personnel pour un sous-groupe de l'équipe de soutien, qui comprennent la rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte, et d'autres coûts indirects imputés au siège social. Les coûts directs comprennent les frais d'interchange et d'évaluation de réseau, les frais de traitement, ainsi que les frais de règlement bancaires des tiers fournisseurs de services de traitement de paiement et des institutions financières participant au règlement.

Coût des produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits

Le coût de ces produits comprend les coûts liés à nos solutions de matériel comme le coût d'acquisition des stocks de matériel informatique, notamment le prix d'achat du matériel, les charges liées aux tiers fournisseurs de services de traitement des commandes, les frais d'expédition et de manutention et les rajustements de stocks, les charges liées aux coûts des services professionnels fournis aux clients, les salaires et autres frais liés au personnel, qui comprennent la rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte, ainsi que les autres coûts indirects imputés au siège social.

Charges d'exploitation

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se composent des salaires et autres frais liés au personnel, notamment la charge de rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte, en ce qui concerne les charges au titre des finances, de la comptabilité, des services juridiques, des services administratifs, des ressources humaines et des services financiers. Ils comprennent également des charges au titre des services informatiques, des systèmes et de la sécurité liés à l'information et des données de l'entreprise sur les employés, qui sont partiellement imputées à la recherche et développement, aux ventes et à la commercialisation et au coût direct des produits. Les frais généraux et administratifs se composent également d'autres frais professionnels, des coûts liés à des transactions réalisées dans le cadre de nos acquisitions, des frais liés aux systèmes internes, ainsi que d'autres charges liées au siège social. À titre de société cotée en bourse aux États-Unis, il est coûteux pour nous d'obtenir une assurance de la responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants (environ 9 M\$ par année) et nous continuons de devoir gérer les compromis entre l'acceptation d'une couverture réduite ou l'engagement de coûts beaucoup plus élevés pour conserver notre couverture. Nous nous attendons à ce que, à long terme, les frais généraux et administratifs diminuent en pourcentage du total des produits des activités ordinaires à mesure que nous focalisons sur les procédés, les systèmes et les contrôles afin que les fonctions de soutien interne soient proportionnelles à l'expansion de nos activités.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement se composent principalement des salaires et autres frais liés au personnel, notamment la charge de rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte, en ce qui concerne les fonctions liées aux produits, soit la gestion des produits, le développement des activités principales, les données, la conception et le développement des produits, ainsi que les coûts indirects imputés au siège social. Nous continuons de concentrer nos initiatives de recherche et développement sur l'ajout de nouvelles caractéristiques et solutions, outre l'expansion des fonctionnalités et le rehaussement de la convivialité de notre plateforme. Ces frais ont généré des crédits d'impôt en provenance principalement du Programme de la recherche scientifique et développement expérimental (« RS&DE ») et du crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques, soit les « crédits d'impôt RS&DE » et le « crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques ». Les crédits d'impôt pour les affaires électroniques sont remboursables, tandis que les crédits au titre de la RS&DE sont non remboursables et reportés en avant pour réduire le passif d'impôt exigible. Étant donné les pertes récentes de la Société au Canada, ces crédits au titre de la RS&DE n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers. Quand ils le seront, ils réduiront les frais de recherche et développement. Nous nous attendons à ce que les frais de recherche et développement baissent par rapport au total des produits à mesure que nous

réaliserons des économies d'échelle supplémentaires grâce à notre expansion, ce qui ne saurait se produire dans l'immédiat, cependant, étant donné que nous nous employons encore à élargir notre groupe de technologie pour l'adapter à la croissance prévue.

Vente et commercialisation

Les frais de vente et de commercialisation se composent principalement des coûts de vente et de commercialisation, des salaires et autres frais liés au personnel, notamment la charge de rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte, pour l'expansion des ventes et des affaires et de la mise en marché. Les autres coûts de vente et de commercialisation comprennent les coûts d'acquisition de nouveaux clients, les frais de déplacement, ainsi que les coûts indirects imputés au siège social. Nous entendons poursuivre l'expansion des initiatives de vente et de commercialisation en vue d'attirer de nouveaux commerçants, de conserver les commerçants actuels et d'augmenter les produits tirés des clients nouveaux et actuels. Au fil du temps, nous nous attendons à ce que diminuent les frais de vente et de commercialisation exprimés en pourcentage du total des produits des activités ordinaires à mesure que nous réalisons les économies d'échelle de notre expansion.

Rémunération liée à des acquisitions

La charge de rémunération liée à des acquisitions représente la partie de la contrepartie versée aux entreprises acquises qui dépend des obligations d'emploi ou de service continu de certains membres du personnel clés desdites entreprises acquises, ou de l'atteinte de certains critères de performance. Cette partie du prix d'achat est amortie sur la période de service pertinente pour ces membres du personnel clés.

Résultats d'exploitation

Le tableau ci-après présente nos états consolidés du résultat net pour les trimestres et les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 :

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Abonnements	70 542	39 747	248 430	119 323
Traitement des transactions	66 729	35 521	264 044	82 951
Matériel informatique et autres produits	9 287	7 127	35 898	19 454
Total des produits	146 558	82 395	548 372	221 728
Coût direct des produits				
Abonnements	20 657	11 238	72 192	31 756
Traitement des transactions	43 822	18 776	159 432	42 626
Matériel informatique et autres produits	12 426	8 316	45 575	19 677
Total du coût des produits	76 905	38 330	277 199	94 059
Marge brute	69 653	44 065	271 173	127 669
Charges d'exploitation				
Frais généraux et administratifs	28 240	17 241	95 253	53 035
Recherche et développement	36 837	17 041	121 150	55 303
Vente et commercialisation	67 388	33 007	216 659	96 900
Amortissement des immobilisations corporelles	1 789	870	4 993	2 479
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	2 032	1 221	7 743	3 876
Perte de change	29	550	611	2 098
Rémunération liée à des acquisitions	20 433	2 144	50 491	11 807
Amortissement des immobilisations incorporelles	26 151	13 359	91 812	30 128
Restructuration	606	1 760	803	1 760
Total des charges d'exploitation	183 505	87 193	589 515	257 386
Perte d'exploitation	(113 852)	(43 128)	(318 342)	(129 717)
Produit (charge) d'intérêts net	1 014	147	2 988	(353)
Perte avant impôt sur le résultat	(112 838)	(42 981)	(315 354)	(130 070)
Charge (produit) d'impôt				
Exigible	282	48	1 103	166
Différé	1 397	(984)	(28 024)	(5 958)
Total de la charge (du produit) d'impôt	1 679	(936)	(26 921)	(5 792)
Perte nette	(114 517)	(42 045)	(288 433)	(124 278)
Perte nette par action – de base et diluée	(0,77)	(0,34)	(2,04)	(1,18)

Le tableau ci-après présente la charge de rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte, incluses dans les résultats d'exploitation pour les trimestres et les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 :

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Coût direct des produits	2 149	864	6 345	3 231
Frais généraux et administratifs	10 736	3 072	26 377	11 123
Recherche et développement	10 319	1 043	29 705	10 941
Vente et commercialisation	18 421	6 165	46 639	19 460
Total de la rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte	41 625	11 144	109 066	44 755

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2022, la charge de rémunération à base d'actions s'est élevée respectivement à 41 934 \$ et à 108 916 \$ (11 782 \$ et 33 859 \$, respectivement, en mars 2021) et la charge sociale qui s'y rapporte était respectivement un produit de 309 \$ et une charge de 150 \$ (produit de 638 \$ et charge de 10 896 \$, respectivement, en mars 2021).

La hausse de la rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2022 s'explique principalement par l'émission d'options sur actions et d'attributions aux employés actuels et nouveaux, notamment les employés issus de nos récentes acquisitions, notre chef de la direction, notre chef de l'exploitation et notre chef des finances en lien avec leur nomination à ces postes, ainsi que les dirigeants et le personnel clés à titre d'incitatifs de rétention, dans un marché de l'emploi concurrentiel. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2021, nous avons consentis des attributions de titres de capitaux propres à certains employés actuels aux termes d'une attribution non récurrente spéciales aux fins de la rétention. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, nous avons attribué des options fondées sur la performances pluriannuelles à long terme à M. Chauvet, dans le cadre de sa nomination au poste de chef de la direction, ainsi qu'à M. Nussey et à Mme Hotchandani Bakshani, dans le cadre de leurs promotions respectives aux postes de chef de l'exploitation et de chef des finances. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2022, la rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte au titre des frais de vente et de commercialisation comprend les UAFR émises aux fondateurs de NuORDER. Chaque tranche est rattachée au maintien en poste des fondateurs et certaines tranches sont tributaires de l'atteinte de certains critères de performance. Les attributions de rétention et de promotion spéciales et les options sur actions fondées sur la performance susmentionnées constituent des attributions extraordinaires et nous ne prévoyons pas que de telles attributions soient consenties au cours de l'exercice 2023.

Résultats d'exploitation pour les trimestres et les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

Produits

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2022	2021	Variation	Variation	2022	2021	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Produits								
Abonnements	70 542	39 747	30 795	77,5	248 430	119 323	129 107	108,2
Traitement des transactions	66 729	35 521	31 208	87,9	264 044	82 951	181 093	218,3
Matériel informatique et autres produits	9 287	7 127	2 160	30,3	35 898	19 454	16 444	84,5
Total des produits	146 558	82 395	64 163	77,9	548 372	221 728	326 644	147,3
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires								
Abonnements	48,1 %	48,2 %			45,3 %	53,8 %		
Traitement des transactions	45,5 %	43,1 %			48,2 %	37,4 %		
Matériel informatique et autres produits	6,4 %	8,7 %			6,5 %	8,8 %		
Total	100 %	100 %			100 %	100 %		

Produits tirés des abonnements

Les produits tirés des abonnements ont augmenté de 30,8 M\$, ou 77 %, pour le trimestre clos le 31 mars 2022, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2021. L'augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de notre base d'abonnés, compte tenu des clients ajoutés dans le cadre des acquisitions de Vend, de NuORDER et d'Ecwid. Les clients adoptant des modules complémentaires à notre plateforme ont également contribué à la hausse des produits tirés des abonnements pour la période.

Les produits tirés des abonnements ont augmenté de 129,1 M\$, ou 108 %, pour l'exercice 2022, comparativement à l'exercice 2021. L'augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de notre base d'abonnés, compte tenu des clients ajoutés dans le cadre des acquisitions de ShopKeep, d'Upserve, de Vend, de NuORDER et d'Ecwid. Les clients adoptant des modules complémentaires à notre plateforme ont également contribué à la hausse des produits tirés des abonnements.

Produits tirés du traitement des transactions

Les produits tirés du traitement des transactions ont augmenté de 31,2 M\$, ou 88 %, pour le trimestre clos le 31 mars 2022, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2021. L'augmentation est principalement attribuable à l'engouement soutenu de nos solutions de paiement, à une augmentation du VTSPB, lequel est passé de 1,0 G\$ au trimestre clos le 31 mars 2021 à 2,2 G\$ au trimestre clos le 31 mars 2022, pour une croissance de 132 %, ainsi qu'aux produits additionnels tirés des acquisitions de Vend et d'Ecwid. Nos produits tirés du traitement des transactions ont aussi été favorisés par une modification apportée à une entente de partage des produits conclue avec l'un de nos partenaires de traitement des paiements au cours du trimestre clos le 31 décembre 2021, modification selon laquelle de meilleurs taux ont été négociés pour les volumes de traitement futurs.

Les produits tirés du traitement des transactions ont augmenté de 181,1 M\$, ou 218 %, pour l'exercice 2022, comparativement à l'exercice 2021. L'augmentation est principalement attribuable à l'engouement soutenu de nos solutions de paiement, à une augmentation de 261 % du VTSPB, lequel est passé de 2,3 G\$ à 8,1 G\$, ainsi qu'aux produits additionnels tirés des acquisitions de ShopKeep, d'Upserve, de Vend et d'Ecwid. Nos produits tirés du traitement des transactions ont aussi été favorisés par une modification apportée à une entente de partage des produits conclue avec l'un de

nos partenaires de traitement des paiements au cours de l'exercice 2022, modification selon laquelle de meilleurs taux ont été négociés pour les volumes de traitement futurs. En outre, les nouveaux taux ont été négociés de manière à s'appliquer rétroactivement à une partie des volumes antérieurs, ce qui s'est traduit par la comptabilisation de produits tirés du traitement des transactions d'environ 5,5 M\$ pour l'exercice 2022.

Produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, les produits tirés du matériel informatique et autres produits ont été supérieurs de 2,2 M\$, ou 30 %, à ceux du trimestre clos le 31 mars 2021 en raison de l'augmentation des ventes de matériel informatique et de services de mise en œuvre et des apports de NuORDER et d'Ecwid aux produits des activités ordinaires, facteurs annulés par les réductions de prix et les incitatifs supplémentaires consentis au cours du trimestre clos le 31 mars 2022 afin de favoriser les nouvelles affaires, étant donné la vive concurrence dans notre secteur d'activité.

Pour l'exercice 2022, les produits tirés du matériel informatique et autres produits ont été supérieurs de 16,4 M\$, ou 85 %, à ceux de l'exercice 2021 en raison de l'augmentation des ventes de matériel informatique et de services de mise en œuvre et des apports de ShopKeep, d'Upserve, de NuORDER et d'Ecwid aux produits des activités ordinaires, facteurs annulés par les réductions de prix et les incitatifs supplémentaires consentis au cours de l'exercice 2022 afin de favoriser les nouvelles affaires, étant donné la vive concurrence dans notre secteur d'activité.

Coût direct des produits

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2022	2021	Variation	Variation	2022	2021	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Coût direct des produits								
Abonnements	20 657	11 238	9 419	83,8	72 192	31 756	40 436	127,3
Traitement des transactions	43 822	18 776	25 046	133,4	159 432	42 626	116 806	274,0
Matériel informatique et autres produits	12 426	8 316	4 110	49,4	45 575	19 677	25 898	131,6
Coût total des produits	76 905	38 330	38 575	100,6	277 199	94 059	183 140	194,7
En pourcentage des produits des activités ordinaires								
Abonnements	29,3 %	28,3 %			29,1 %	26,6 %		
Traitement des transactions	65,7 %	52,9 %			60,4 %	51,4 %		
Matériel informatique et autres produits	133,8 %	116,7 %			127,0 %	101,1 %		
Total	52,5 %	46,5 %			50,5 %	42,4 %		

Coût des produits tirés des abonnements

Le coût des produits tirés des abonnements pour le trimestre clos le 31 mars 2022 a augmenté de 9,4 M\$, ou 84 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2021. Le coût des produits tirés des abonnements du trimestre clos le 31 mars 2022 comprend une charge de rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte de 1,7 M\$, comparativement à 0,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021. Compte non tenu de la charge de rémunération à base d'actions et de la charge qui s'y rapporte, l'augmentation de 8,5 M\$ est principalement imputable à l'augmentation des frais de personnel de 5,9 M\$, à la hausse de 1,8 M\$ des frais d'hébergement associés à un plus grand nombre d'emplacements clients utilisant notre plateforme, notamment en raison des acquisitions de Vend, de NuORDER et d'Ecwid, à un accroissement de 0,5 M\$ des redevances et à une hausse de 0,3 M\$ des honoraires professionnels et autres charges.

Le coût des produits tirés des abonnements pour l'exercice 2022 a augmenté de 40,4 M\$, ou 127 %, comparativement à l'exercice 2021. Le coût des produits tirés des abonnements de l'exercice 2022 comprend une rémunération à base d'actions

de 5,0 M\$, comparativement à 3,2 M\$ pour l'exercice 2021. La hausse de 38,5 M\$ est par ailleurs principalement imputable à l'augmentation de 24,7 M\$ des frais de personnel, à la hausse de 8,7 M\$ des frais d'hébergement associés à un plus grand nombre d'emplacements clients utilisant notre plateforme, notamment en raison des acquisitions de ShopKeep, d'Upserve, de Vend, de NuORDER et d'Ecwid, à un accroissement de 3,4 M\$ des redevances, à une augmentation de 0,7 M\$ des honoraires professionnels et autres charges, ainsi qu'au montant de 1,0 M\$ reçu aux termes des programmes publics de subventions salariales liées à la COVID-19 au cours de l'exercice 2021.

Coût des produits tirés du traitement des transactions

Le coût des produits tirés du traitement des transactions pour le trimestre clos le 31 mars 2022 a augmenté de 25,0 M\$, ou 133 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2021. L'augmentation est attribuable aux coûts directs liés à la hausse des produits tirés de nos solutions de paiement par rapport au trimestre clos le 31 mars 2021.

Le coût des produits tirés du traitement des transactions pour l'exercice 2022 a augmenté de 116,8 M\$, ou 274 %, comparativement à l'exercice 2021. L'augmentation est attribuable aux coûts directs liés à la hausse des produits tirés de nos solutions de paiement, ce qui inclut la hausse, par la suite des acquisitions de ShopKeep et d'Upserve, des produits tirés du traitement des transactions pour la période par rapport à l'exercice 2021.

Coût des produits tirés du matériel informatique et autres produits

Le coût direct des produits tirés du matériel informatique et autres produits pour le trimestre clos le 31 mars 2022 a augmenté de 4,1 M\$, ou 49 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2021 en raison de l'augmentation des produits des activités ordinaires pour la période. Les marges négatives sont attribuables aux réductions de prix et aux incitatifs consentis afin de favoriser les nouvelles affaires, étant donné la vive concurrence dans notre secteur d'activité.

Le coût direct des produits tirés du matériel informatique et autres produits pour l'exercice 2022 a augmenté de 25,9 M\$, ou 132 %, par rapport à l'exercice 2021 en raison de l'augmentation des produits des activités ordinaires pour la période. Les marges négatives sont attribuables aux réductions de prix et aux incitatifs consentis afin de favoriser les nouvelles affaires, étant donné la vive concurrence dans notre secteur d'activité.

Marge brute

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2022	2021	Variation	Variation	2022	2021	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Marge brute	69 653	44 065	25 588	58,1	271 173	127 669	143 504	112,4
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	47,5 %	53,5 %			49,5 %	57,6 %		

La marge brute a augmenté de 25,6 M\$, ou 58 %, pour le trimestre clos le 31 mars 2022 comparativement au trimestre clos le 31 mars 2021. L'augmentation s'explique principalement par la croissance de nos produits tirés des abonnements et de nos produits tirés du traitement des transactions, qui est attribuable à un plus grand nombre d'emplacements clients utilisant notre plateforme, par un accroissement du VTSPB, ainsi que par l'incidence des acquisitions de Vend, de NuORDER et d'Ecwid. Une plus grande proportion des produits tirés du traitement des transactions au trimestre clos le 31 mars 2022 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2021 a eu pour effet de réduire la marge brute en pourcentage des produits.

La marge brute a augmenté de 143,5 M\$, ou 112 %, pour l'exercice 2022 comparativement à l'exercice 2021. L'augmentation s'explique principalement par la croissance de nos produits tirés des abonnements et de nos produits tirés du traitement des transactions, qui est attribuable à un plus grand nombre d'emplacements clients utilisant notre plateforme, par un accroissement du VTSPB, ainsi que par l'incidence des acquisitions de ShopKeep, d'Upserve, de Vend,

de NuORDER et d'Ecwid. Une plus grande proportion des produits tirés du traitement des transactions à l'exercice 2022 par rapport à l'exercice 2021 a eu pour effet de réduire la marge brute en pourcentage des produits.

Charges d'exploitation

Frais généraux et administratifs

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2022	2021	Variation	Variation	2022	2021	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Frais généraux et administratifs	28 240	17 241	10 999	63,8	95 253	53 035	42 218	79,6
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	19,3 %	20,9 %			17,4 %	23,9 %		

Les frais généraux et administratifs pour le trimestre clos le 31 mars 2022 ont augmenté de 11,0 M\$, ou 64 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2021. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, ces frais comprennent une charge de rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte de 10,7 M\$, des frais liés aux transactions de 0,6 M\$ et un montant de 0,6 M\$ au titre des provisions et autres coûts engagés dans le cadre de certains litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation, comparativement à 3,1 M\$, à 2,2 M\$ et à néant, respectivement, pour le trimestre clos le 31 mars 2021. Compte non tenu de la rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte, des frais liés aux transactions et des provisions et autres coûts engagés dans le cadre de certains litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation, les frais généraux et administratifs ont augmenté de 4,4 M\$ en raison de l'accroissement de nos effectifs et de la hausse des charges salariales de 3,0 M\$, dont une tranche de 1,4 M\$ est liée aux acquisitions de Vend, de NuORDER et d'Ecwid, d'une augmentation de 2,2 M\$ des honoraires professionnels et autres charges, ce qui a été compensé par une diminution de 0,2 M\$ de la couverture d'assurance des administrateurs et des dirigeants, et une baisse de 0,6 M\$ des créances douteuses. Nos frais généraux et administratifs en pourcentage des produits des activités ordinaires ont diminué, passant de 21 % pour le trimestre clos le 31 mars 2021 à 19 % pour le trimestre clos le 31 mars 2022.

Les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2022 ont augmenté de 42,2 M\$, ou 80 %, par rapport à l'exercice 2021. Pour l'exercice 2022, ces frais comprennent une charge de rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte de 26,4 M\$, des frais liés aux transactions de 8,4 M\$ et un montant de 1,7 M\$ au titre des provisions et autres coûts engagés dans le cadre de certains litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation, comparativement à 11,1 M\$, à 10,4 M\$ et à néant, respectivement, pour l'exercice 2021. Compte non tenu de la rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte, des frais liés aux transactions et des provisions et autres coûts engagés dans le cadre de certains litiges, déduction faite des montants reçus au titre des assurances et des produits d'indemnisation, les frais généraux et administratifs ont augmenté de 27,3 M\$ en raison de l'accroissement de nos effectifs et de la hausse des charges salariales de 15,7 M\$, dont une tranche de 6,9 M\$ est liée aux acquisitions de ShopKeep, d'Upserve, de Vend, de NuORDER et d'Ecwid, d'une augmentation de 8,0 M\$ des honoraires professionnels et autres charges, d'un accroissement de 3,8 M\$ de la couverture d'assurance des administrateurs et des dirigeants à la suite de notre entrée en bourse aux États-Unis en septembre 2020, ainsi que d'un montant de 1,5 M\$ reçu aux termes des programmes publics de subventions salariales liées à la COVID-19 au cours de l'exercice 2021, ce qui a été compensé par une réduction de 1,7 M\$ des créances douteuses. Nos frais généraux et administratifs en pourcentage des produits des activités ordinaires ont diminué, passant de 24 % pour l'exercice 2021 à 17 % pour l'exercice 2022.

Recherche et développement

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2022	2021	Variation	Variation	2022	2021	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Recherche et développement	36 837	17 041	19 796	116,2	121 150	55 303	65 847	119,1
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	25,1 %	20,7 %			22,1 %	24,9 %		

Les frais de recherche et développement pour le trimestre clos le 31 mars 2022 ont augmenté de 19,8 M\$, ou 116 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2021. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, ces frais comprennent une charge de rémunération à base d’actions et la charge sociale qui s’y rapporte de 10,3 M\$, comparativement à 1,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021. Compte non tenu de la rémunération à base d’actions et de la charge sociale qui s’y rapporte, les frais de recherche et développement ont augmenté de 10,5 M\$ en raison de l’accroissement de nos effectifs et de la hausse des charges salariales de 8,9 M\$, dont une tranche de 5,0 M\$ est liée aux acquisitions de Vend, de NuORDER et d’Ecwid, d’une augmentation de 0,7 M\$ des frais d’hébergement et d’une augmentation de 0,9 M\$ des honoraires professionnels et autres charges. Alors que nous continuons d’investir de façon significative pour déployer nos solutions, comme nos plateformes phares de détail et d’hôtellerie et Lightspeed Supplier Network, sur l’ensemble des marchés, nos frais de recherche et développement en pourcentage des produits ont augmenté, passant de 21 % pour le trimestre clos le 31 mars 2021 à 25 % pour le trimestre clos le 31 mars 2022. Comme nos produits tirés du traitement des transactions constituent encore une proportion croissante de la composition totale de nos produits, le caractère saisonnier de nos activités a eu un effet sur cette augmentation en pourcentage puisque le trimestre clos le 31 mars 2022 est généralement une période où le VTB de nos clients est moins élevé.

Les frais de recherche et développement pour l’exercice 2022 ont augmenté de 65,8 M\$, ou 119 %, par rapport à l’exercice 2021. Pour l’exercice 2022, ces frais comprennent une charge de rémunération à base d’actions et la charge sociale qui s’y rapporte de 29,7 M\$, comparativement à 10,9 M\$ pour l’exercice 2021. Compte non tenu de la rémunération à base d’actions et de la charge sociale qui s’y rapporte, les frais de recherche et développement ont augmenté de 47,1 M\$ en raison de l’accroissement de nos effectifs et de la hausse des charges salariales de 39,5 M\$, dont une tranche de 27,4 M\$ est liée aux acquisitions de ShopKeep, d’Upserve, de Vend, de NuORDER et d’Ecwid, d’une augmentation de 1,7 M\$ des frais d’hébergement, d’une hausse de 3,3 M\$ des honoraires professionnels et autres charges, et d’un montant de 2,6 M\$ reçu aux termes des programmes publics de subventions salariales liées à la COVID-19 au cours de l’exercice 2021. Nos frais de recherche et développement en pourcentage des produits ont diminué, passant de 25 % pour l’exercice 2021 à 22 % pour l’exercice 2022.

Vente et commercialisation

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2022	2021	Variation	Variation	2022	2021	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Vente et commercialisation	67 388	33 007	34 381	104,2	216 659	96 900	119 759	123,6
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	46,0 %	40,1 %			39,5 %	43,7 %		

Les frais de vente et de commercialisation pour le trimestre clos le 31 mars 2022 ont augmenté de 34,4 M\$, ou 104 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2021. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, ces frais comprennent une charge de rémunération à base d’actions et la charge sociale qui s’y rapporte de 18,4 M\$ et des frais liés aux transactions de 0,3 M\$, comparativement à 6,2 M\$ et à 0,3 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 mars 2021. Compte non tenu de

la charge de rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte et des frais liés aux transactions, les frais de vente et de commercialisation ont augmenté de 22,1 M\$ en raison de l'accroissement de nos effectifs et de la hausse des charges salariales de 11,5 M\$, dont une tranche de 3,2 M\$ est liée aux acquisitions de Vend, de NuORDER et d'Ecwid, d'un montant de 10,3 M\$ pour d'autres investissements de croissance en vente et commercialisation, et d'une augmentation de 0,3 M\$ des honoraires professionnels et autres charges. Nos frais de vente et de commercialisation en pourcentage des produits des activités ordinaires ont augmenté, passant de 40 % pour le trimestre clos le 31 mars 2021 à 46 % pour le trimestre clos le 31 mars 2022. Comme nos produits tirés du traitement des transactions constituent encore une proportion croissante de la composition totale de nos produits, le caractère saisonnier de nos activités a eu un effet sur cette augmentation en pourcentage des produits des activités ordinaires puisque le trimestre clos le 31 mars 2022 est généralement une période où le VTB de nos clients est moins élevé.

Les frais de vente et de commercialisation pour l'exercice 2022 ont augmenté de 119,8 M\$, ou 124 %, comparativement à l'exercice 2021. Pour l'exercice 2022, ces frais comprennent une charge de rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte de 46,6 M\$ et des frais liés aux transactions de 1,2 M\$, comparativement à 19,5 M\$ et à 1,2 M\$, respectivement, pour l'exercice 2021. Compte non tenu de la charge de rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte et des frais liés aux transactions, les frais de vente et de commercialisation ont augmenté de 92,5 M\$ en raison de l'accroissement de nos effectifs et de la hausse des charges salariales de 51,6 M\$, dont une tranche de 22,3 M\$ est liée aux acquisitions de ShopKeep, d'Upserve, de Vend, de NuORDER et d'Ecwid, d'un montant de 37,1 M\$ pour d'autres investissements de croissance en vente et commercialisation, d'une augmentation de 0,8 M\$ des honoraires professionnels et autres charges, et d'un montant de 3,0 M\$ reçu aux termes des programmes publics de subventions salariales liées à la COVID-19 au cours de l'exercice 2021. Nos frais de vente et de commercialisation en pourcentage des produits des activités ordinaires ont diminué, passant de 44 % pour l'exercice 2021 à 40 % pour l'exercice 2022.

Amortissement

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2022	2021	Variation	Variation	2022	2021	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Amortissement des immobilisations corporelles	1 789	870	919	105,6	4 993	2 479	2 514	101,4
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	2 032	1 221	811	66,4	7 743	3 876	3 867	99,8
	3 821	2 091	1 730	82,7	12 736	6 355	6 381	100,4
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	2,6 %	2,5 %			2,3 %	2,9 %		

L'amortissement des immobilisations corporelles pour le trimestre clos le 31 mars 2022 a augmenté de 0,9 M\$, ou 106 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2021. Cette hausse de la charge d'amortissement découle des entrées d'immobilisations corporelles effectuées au cours des 12 derniers mois et des immobilisations obtenues dans le cadre de nos acquisitions récentes. L'augmentation de 0,8 M\$, ou 66 %, de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation découle principalement des contrats de location obtenus lors des acquisitions de Vend et de NuORDER.

L'amortissement des immobilisations corporelles pour l'exercice 2022 a augmenté de 2,5 M\$, ou 101 %, comparativement à l'exercice 2021. Cette hausse de la charge d'amortissement découle des entrées d'immobilisations corporelles effectuées au cours des 12 derniers mois et des immobilisations obtenues dans le cadre de nos acquisitions récentes. L'augmentation de 3,9 M\$, ou 100 %, de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation découle principalement des contrats de location obtenus lors des acquisitions de ShopKeep, d'Upserve, de Vend et de NuORDER.

Perte (profit) de change

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2022	2021	Variation	Variation	2022	2021	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Perte de change	29	550	(521)	(94,7)	611	2 098	(1 487)	(70,9)
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	0,0 %	0,7 %			0,1 %	0,9 %		

La perte de change a diminué pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2022 par rapport au trimestre et à l'exercice clos le 31 mars 2021. Cette perte survient alors que nous avons des actifs et passifs financiers impayés libellés dans une monnaie autre que le dollar américain, notre monnaie fonctionnelle. Les éléments compris dans nos résultats sont évalués en dollars américains et les transactions en devises sont converties en dollars américains aux taux de change en vigueur à la date des transactions ou lors de la réévaluation d'éléments, les profits et les pertes en résultant étant comptabilisés par la suite.

Rémunération liée à des acquisitions

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2022	2021	Variation	Variation	2022	2021	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Rémunération liée à des acquisitions	20 433	2 144	18 289	853,0	50 491	11 807	38 684	327,6
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	13,9 %	2,6 %			9,2 %	5,3 %		

La charge de rémunération liée à des acquisitions pour le trimestre clos le 31 mars 2022 a augmenté de 18,3 M\$, ou 853 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2021. L'augmentation est imputable à une charge de rémunération différée supplémentaire liée aux acquisitions de NuORDER et d'Ecwid, qui a été compensée par une diminution de la charge de rémunération différée en lien avec les acquisitions d'iKentoo en juillet 2019, de Kounta en novembre 2019 et de Gastrofix en janvier 2020, qui ont toutes été entièrement réglées. La majeure partie de la contrepartie éventuelle est liée aux obligations d'emploi continu dans le cadre de certaines acquisitions. Cette contrepartie éventuelle n'était pas incluse dans la contrepartie totale liée aux acquisitions, mais a plutôt été traitée comme une charge de rémunération liée à des acquisitions au titre des services postérieurs au regroupement.

La charge de rémunération liée à des acquisitions pour l'exercice 2022 a augmenté de 38,7 M\$, ou 328 %, comparativement à l'exercice 2021. L'augmentation est imputable à une charge de rémunération différée supplémentaire liée aux acquisitions de NuORDER et d'Ecwid, qui a été compensée par une diminution de la charge de rémunération différée en lien avec les acquisitions d'iKentoo en juillet 2019, de Kounta en novembre 2019 et de Gastrofix en janvier 2020, qui ont toutes été entièrement réglées. La majeure partie de cette contrepartie éventuelle est liée aux obligations d'emploi continu dans le cadre de certaines de nos acquisitions. Cette contrepartie éventuelle n'était pas incluse dans la contrepartie totale liée aux acquisitions, mais a plutôt été traitée comme une charge de rémunération liée à des acquisitions au titre des services postérieurs au regroupement.

Amortissement des immobilisations incorporelles

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2022	2021	Variation	Variation	2022	2021	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Amortissement des immobilisations incorporelles	26 151	13 359	12 792	95,8	91 812	30 128	61 684	204,7
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	17,8 %	16,2 %			16,7 %	13,6 %		

L'amortissement des immobilisations incorporelles pour le trimestre clos le 31 mars 2022 a augmenté de 12,8 M\$, ou 96 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2021. La hausse de l'amortissement est attribuable aux immobilisations incorporelles obtenues dans le cadre des acquisitions de Vend, de NuORDER et d'Ecwid.

L'amortissement des immobilisations incorporelles pour l'exercice 2022 a augmenté de 61,7 M\$, ou 205 %, comparativement à l'exercice 2021. La hausse de l'amortissement est attribuable aux immobilisations incorporelles obtenues dans le cadre des acquisitions de ShopKeep, d'Upserve, de Vend, de NuORDER et d'Ecwid.

Restructuration

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2022	2021	Variation	Variation	2022	2021	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Restructuration	606	1 760	(1 154)	(65,6)	803	1 760	(957)	(54,4)
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	0,4 %	2,1 %			0,1 %	0,8 %		

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, certaines fonctions et la structure de gestion qui leur est associée ont été réorganisées pour réaliser des synergies et assurer l'agilité organisationnelle. Les charges liées à ce plan de restructuration ont été comptabilisées à titre de frais de restructuration. Les charges de restructuration se composent exclusivement d'indemnités de départ. Nous prévoyons engager des frais de restructuration supplémentaires tout au long de l'exercice 2023 alors que nous continuons d'intégrer nos récentes acquisitions et de réaliser des synergies connexes.

Autres

Autres produits (charges)

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2022	2021	Variation	Variation	2022	2021	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Produit (charge) d'intérêts net	1 014	147	867	589,8	2 988	(353)	3 341	(946,5)
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	0,7 %	0,2 %			0,5 %	(0,2)%		

Le produit (la charge) d'intérêts net représente le produit d'intérêts de 5,9 M\$ touché sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour l'exercice 2022, compensé par les intérêts courus sur les prélèvements de l'emprunt pour l'acquisition de Gastrofix en janvier 2020, ainsi que la charge d'intérêts sur les obligations locatives et la charge de rémunération liée à des acquisitions, charges qui, une fois combinées, totalisaient 2,9 M\$ pour l'exercice 2022.

Impôt sur le résultat

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars				Exercices clos les 31 mars			
	2022	2021	Variation	Variation	2022	2021	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Charge (produit) d'impôt								
Exigible	282	48	234	487,5	1 103	166	937	564,5
Différé	1 397	(984)	2 381	(242,0)	(28 024)	(5 958)	(22 066)	370,4
Total de la charge (du produit) d'impôt	1 679	(936)	2 615	(279,4)	(26 921)	(5 792)	(21 129)	364,8
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires								
Exigible	0,2 %	0,1 %			0,2 %	0,1 %		
Différé	1,0 %	(1,2)%			(5,1)%	(2,7)%		
Total	1,2 %	(1,1)%			(4,9)%	(2,6)%		

Une charge d'impôt différé de 1,4 M\$ a été comptabilisée pour le trimestre clos le 31 mars 2022, comparativement à un produit d'impôt différé de 1,0 M\$ au trimestre clos le 31 mars 2021. La charge d'impôt différé se rapporte principalement à l'incidence de la comptabilisation d'un passif d'impôt différé lié aux immobilisations incorporelles acquises.

Le produit d'impôt différé pour l'exercice 2022 a augmenté de 22,1 M\$, ou 370 %, par rapport à l'exercice 2021. L'augmentation du produit d'impôt est principalement attribuable à la comptabilisation d'un actif d'impôt différé sur les reports en avant de pertes, laquelle comptabilisation avait pour but de compenser le passif d'impôt différé net de NuORDER et d'Ecwid lorsqu'elles se sont jointes au regroupement fiscal consolidé.

Principales informations financières annuelles

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)	Exercices clos les 31 mars		
	2022	2021	2020
	\$	\$	\$
Total des produits	548 372	221 728	120 637
Perte nette	(288 433)	(124 278)	(53 531)
Perte par action – de base et diluée	(2,04)	(1,18)	(0,62)
Total de l'actif	3 619 980	2 105 319	478 428
Total des passifs non courants	62 839	57 634	63 481

Voir la section « Résultats d'exploitation » dans le présent rapport de gestion pour plus de détails sur la variation d'un exercice à l'autre des produits des activités ordinaires et de la perte nette.

Total de l'actif

Comparaison de l'exercice 2022 et de l'exercice 2021

Le total de l'actif a augmenté de 1 514,7 M\$, ou 72 %, entre l'exercice 2021 et l'exercice 2022, la trésorerie ayant compté pour 146,5 M\$ de la hausse en raison principalement de notre appel public à l'épargne d'août 2021, ce qui a été compensé par des sorties de trésorerie liées aux acquisitions de Vend, de NuORDER et d'Ecwid. Le goodwill a augmenté de 1 132,4 M\$ et les immobilisations incorporelles, de 175,1 M\$, déduction faite de l'amortissement et des écarts de change, en raison principalement des acquisitions de Vend, de NuORDER et d'Ecwid. Les créances clients et autres débiteurs ont compté pour 21,0 M\$ de l'accroissement, qui résulte principalement des débiteurs pris en charge dans le cadre de nos récentes acquisitions, d'une augmentation des montants à recevoir des vendeurs en lien avec les récentes acquisitions, notamment des actifs compensatoires et des ajustements de fonds de roulement, et de l'augmentation des créances clients et des avances de fonds aux commerçants découlant de la croissance de nos activités. De leur côté, les actifs au titre de droits d'utilisation ont compté pour 4,3 M\$ de l'augmentation, du fait surtout des contrats de location pris en charge lors des récentes acquisitions et des autres nouveaux contrats de location conclus au cours de la période, les immobilisations corporelles, pour 8,1 M\$, en raison essentiellement d'une augmentation des améliorations locatives, les autres actifs à long terme, pour 9,9 M\$, et les stocks, pour 6,0 M\$. En outre, les autres actifs courants ont compté pour 11,4 M\$ de la hausse en raison de paiements versés d'avance au titre de la couverture d'assurance des administrateurs, des autres actifs obtenus dans le cadre de nos récentes acquisitions et des dirigeants ainsi que d'un dépôt versé dans le cadre de notre programme d'avances de fonds aux commerçants.

Comparaison de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020

Le total de l'actif a augmenté de 1 626,9 M\$, ou 340 %, entre l'exercice 2020 et l'exercice 2021, la trésorerie ayant compté pour 596,2 M\$ de la hausse en raison des appels publics à l'épargne, ce qui est compensé par des sorties de trésorerie dans le cadre de nos récentes acquisitions, le goodwill, pour 825,3 M\$, et les immobilisations incorporelles, pour 171,7 M\$, déduction faite de l'amortissement et des écarts de change liés aux acquisitions de ShopKeep et d'Upserve de 997,0 M\$, les créances clients et autres débiteurs, pour 13,9 M\$, les stocks et autres actifs courants, pour 14,4 M\$, les actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, pour 5,2 M\$, et les immobilisations corporelles, pour 0,4 M\$. Ces montants ont été compensés par la trésorerie soumise à restrictions et d'autres actifs à long terme d'un montant de 0,2 M\$.

Total du passif

Comparaison de l'exercice 2022 et de l'exercice 2021

Le total des passifs courants a augmenté de 44,5 M\$ entre l'exercice 2021 et l'exercice 2022. Les principales raisons de cette augmentation sont une hausse de 22,1 M\$ des produits différés, une augmentation de 13,3 M\$ des créditeurs et charges à payer, un accroissement de 2,5 M\$ des obligations locatives et une hausse de 6,6 M\$ du passif d'impôt exigible. La variation du passif courant découle en partie des acquisitions récentes de Vend, de NuORDER et d'Ecwid, et de la croissance de la Société.

Le total des passifs non courants a augmenté de 5,2 M\$ entre l'exercice 2021 et l'exercice 2022. Les principales raisons de cette augmentation sont une hausse de 5,5 M\$ du passif d'impôt différé et un accroissement de 2,5 M\$ des obligations locatives, facteurs compensés par une baisse de 0,7 M\$ des produits différés et une diminution de 2,1 M\$ des charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions.

Comparaison de l'exercice 2021 et de l'exercice 2020

Le total des passifs courants a augmenté de 42,6 M\$ entre l'exercice 2020 et l'exercice 2021. Les principales raisons de cette augmentation sont une hausse de 6,5 M\$ des produits différés, une augmentation de 34,2 M\$ des créditeurs et charges à payer et un accroissement de 1,8 M\$ des obligations locatives.

Le total des passifs non courants a diminué de 5,8 M\$ entre l'exercice 2020 et l'exercice 2021. Les principales raisons de cette diminution sont une baisse de 2,7 M\$ des produits différés attribuable aux contrats de plus courte durée,

une diminution de 5,2 M\$ des passifs d'impôt différé découlant principalement de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises au cours de la période et un recul des autres passifs non courants de 5,0 M\$ s'expliquant essentiellement par une diminution des charges à payer au titre des acquisitions à long terme. Ces facteurs ont été compensés par une augmentation de 7,0 M\$ des obligations locatives principalement attribuable aux contrats de location repris lors de nos acquisitions.

Résultats d'exploitation trimestriels

Le tableau ci-après présente les principales données tirées des comptes de résultats trimestriels non audités pour chacun des huit trimestres compris dans la période close le 31 mars 2022 conformément aux IFRS. Ces données doivent être lues en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels audités et les notes annexes. Le résultat d'exploitation trimestriel n'est pas nécessairement représentatif du résultat d'exploitation pour un exercice complet ou pour une période future.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)	Trimestres clos les							
	30 juin 2020	30 sept. 2020	31 déc. 2020	31 mars 2021	30 juin 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2021	31 mars 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	36 229	45 493	57 611	82 395	115 920	133 218	152 676	146 558
Coût direct des produits	13 515	17 907	24 307	38 330	58 347	68 272	73 675	76 905
Marge brute	22 714	27 586	33 304	44 065	57 573	64 946	79 001	69 653
Charges d'exploitation								
Frais généraux et administratifs	6 799	8 230	20 765	17 241	22 277	23 081	21 655	28 240
Recherche et développement	9 739	12 141	16 382	17 041	22 216	30 092	32 005	36 837
Vente et commercialisation	16 257	19 580	28 056	33 007	42 270	51 693	55 308	67 388
Amortissement des immobilisations corporelles	412	439	758	870	869	1 020	1 315	1 789
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	827	872	956	1 221	1 625	2 008	2 078	2 032
Perte de change	480	290	778	550	249	6	327	29
Rémunération liée à des acquisitions	5 129	2 276	2 258	2 144	2 014	9 032	19 012	20 433
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 405	4 404	7 960	13 359	17 013	22 797	25 851	26 151
Restructuration	—	—	—	1 760	197	—	—	606
Total des charges d'exploitation	44 048	48 232	77 913	87 193	108 730	139 729	157 551	183 505
Perte d'exploitation	(21 334)	(20 646)	(44 609)	(43 128)	(51 157)	(74 783)	(78 550)	(113 852)
Produit (charge) d'intérêts net	(301)	(132)	(67)	147	226	719	1 029	1 014
Perte avant impôt sur le résultat	(21 635)	(20 778)	(44 676)	(42 981)	(50 931)	(74 064)	(77 521)	(112 838)
Charge (produit) d'impôt								
Exigible	55	43	20	48	630	95	96	282
Différé	(1 574)	(1 355)	(2 045)	(984)	(2 224)	(15 072)	(12 125)	1 397
Total de la charge (du produit) d'impôt	(1 519)	(1 312)	(2 025)	(936)	(1 594)	(14 977)	(12 029)	1 679
Perte nette	(20 116)	(19 466)	(42 651)	(42 045)	(49 337)	(59 087)	(65 492)	(114 517)
Perte nette par action – de base et diluée	(0,22)	(0,20)	(0,39)	(0,34)	(0,38)	(0,43)	(0,44)	(0,77)

Produits des activités ordinaires

L'ensemble de nos produits des activités ordinaires continue de croître à mesure qu'augmente notre clientèle mondiale et que nos clients actuels adoptent nos différentes solutions. Nos produits des activités ordinaires ont diminué au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, comparativement à ceux du trimestre clos le 31 décembre 2021. Compte tenu de l'adoption accrue de nos solutions de paiement à l'échelle mondiale, les produits tirés du traitement des transactions représentent désormais environ 46 % du total de nos produits des activités ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2022; nos produits des activités ordinaires dans leur ensemble sont donc considérablement affectés par le caractère saisonnier de nos activités. Le trimestre clos le 31 décembre est notre trimestre le plus vigoureux en raison du temps des Fêtes, tandis que le trimestre clos le 31 mars est notre trimestre le plus lent en termes de VTB, ce qui entraîne une baisse progressive de nos produits pour le trimestre clos le 31 mars 2022 par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2021.

Coût direct des produits

Le coût direct des produits total a augmenté consécutivement pour toutes les périodes présentées. L'augmentation globale est principalement attribuable à la hausse des coûts associés au soutien d'un plus grand nombre d'emplacements clients utilisant notre plateforme, à l'accroissement du nombre de clients qui utilisent nos solutions de paiement puisque les coûts directs associés aux produits tirés du traitement de transactions sont plus élevés, ainsi qu'à la hausse correspondante résultant des acquisitions de Vend, de NuORDER et d'Ewid. Une augmentation du coût direct des produits a été enregistrée pour le trimestre clos le 31 mars 2022 malgré un recul des produits des activités ordinaires pour la même période, car nous avons bénéficié d'une modification apportée à une entente de partage des produits conclue avec l'un de nos partenaires de traitement des paiements au cours du trimestre clos le 31 décembre 2021, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de produits tirés du traitement des transactions d'environ 5,5 M\$ au cours de cette période, lesquels produits n'ayant aucun coût direct des produits correspondant.

Marge brute

Le total de notre marge brute trimestrielle a augmenté consécutivement pour toutes les périodes présentées, à l'exception du trimestre clos le 31 mars 2022, en raison de la diminution des produits tirés du traitement de transactions et de l'augmentation du coût des produits présentés précédemment. Notre marge brute en pourcentage des produits a reculé du fait du succès de nos solutions de paiement, les clients utilisant ces solutions générant des coûts directs plus élevés que ceux associés à notre clientèle d'abonnement.

Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation a augmenté successivement pour l'ensemble des périodes présentées du fait surtout de la hausse des coûts de vente et de commercialisation et autres coûts découlant d'un accroissement de la clientèle. L'augmentation pour le trimestre clos le 31 mars 2022 est attribuable principalement à la hausse des coûts de vente et de commercialisation et autres coûts découlant d'un accroissement de la clientèle et à une charge de 10,8 M\$ au titre de la rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte incluse dans les frais de vente et de commercialisation pour les UAFR émises aux fondateurs de NuORDER.

Voir la section « Résultats d'exploitation » dans le présent rapport de gestion pour plus de détails sur la variation d'un exercice à l'autre des produits des activités ordinaires et de la perte nette.

Trésorerie et sources de financement

Aperçu

Notre stratégie de gestion du capital consiste à préserver notre capacité de poursuivre notre exploitation, de procurer des avantages à nos parties intéressées et d'assurer un rendement du capital investi adéquat à nos actionnaires en vendant nos services à un prix qui soit à la mesure du niveau de risque d'exploitation que nous assumons.

Nous calculons le montant total du capital nécessaire en tenant compte des niveaux de risque. Nos capitaux permanents sont ajustés en temps et lieu selon les changements de l'environnement économique et les risques que courent nos actifs sous-jacents. Nous ne sommes exposés à aucune exigence extérieure en matière de capital.

Facilités de crédit

La Société dispose de facilités de crédit auprès de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, à savoir une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 25 M\$ remboursable à vue (la « facilité renouvelable ») et un emprunt à terme d'acquisition de soutien de 50 M\$, dont une tranche de 20 M\$ n'a pas fait l'objet d'un engagement (la « facilité d'acquisition ») et, collectivement avec la facilité renouvelable, les « facilités de crédit ». La Société peut effectuer des prélèvements sur la facilité renouvelable pendant toute la durée des facilités de crédit. Un montant de 30 M\$ a été prélevé sur la facilité d'acquisition en janvier 2020 pour l'acquisition de Gastrofix. Les facilités de crédit sont garanties par tous les actifs importants de la Société. Au 31 mars 2022, nous respectons toutes les clauses restrictives.

Les autorités de réglementation du secteur financier ont annoncé l'abandon des taux interbancaires offerts à la faveur des taux alternatifs sans risque. Puisque le taux d'intérêt de la facilité d'acquisition correspond au LIBOR majoré de 3 %, et que l'abandon des taux interbancaires offerts entraînera la fin de la surveillance de ce taux de référence, les modalités de la facilité d'acquisition devraient être modifiées pour un taux de référence alternatif. La Société n'a pas encore arrêté son choix de l'indice de remplacement; elle en est encore à explorer les différentes options. Le LIBOR, taux de référence de la facilité d'acquisition, devrait cesser d'être publié le 30 juin 2023.

Fonds de roulement

Notre première source de financement a été la mobilisation de capitaux qui, depuis l'exercice clos le 31 mars 2016, a rapporté 2 193 M\$. Dans la mesure du possible, notre gestion de trésorerie vise à assurer que nous disposons de liquidités suffisantes pour satisfaire nos obligations quand elles arrivent à échéance. À cet égard, nous surveillons les flux de trésorerie et faisons régulièrement des analyses du budget par rapport aux réalisations. En plus des soldes de trésorerie, nous disposons d'une facilité renouvelable de 25 M\$ sur laquelle nous pouvons effectuer des prélèvements au fil des besoins courants du fonds de roulement, et d'une facilité d'acquisition avec un montant disponible de 20 M\$ (ne faisant pas l'objet d'un engagement) destinée aux acquisitions. Notre principale source d'utilisation de fonds tient au fonds de roulement et aux acquisitions éventuelles. L'excédent du fonds de roulement se chiffrait à 884,6 M\$ au 31 mars 2022. Compte tenu de notre trésorerie et des facilités de crédit existantes, ainsi que du produit de notre appel public à l'épargne d'août 2021, nous estimons disposer de liquidités suffisantes pour répondre à nos besoins de croissance à court terme et réaliser nos objectifs stratégiques à long terme.

Prospectus préalable de base

En mai 2021, nous avons déposé un nouveau prospectus préalable de base simplifié (le « prospectus de base ») auprès des commissions des valeurs mobilières de chaque province et territoire au Canada, en raison de l'épuisement du montant disponible aux termes de notre précédent prospectus préalable de base simplifié, ainsi qu'une déclaration d'enregistrement préalable correspondante sur formulaire F-10 auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « déclaration d'enregistrement »). Le prospectus de base et la déclaration d'enregistrement permettent à Lightspeed et à certains de ses porteurs de titres d'offrir jusqu'à 4 G\$ CA d'actions à droit de vote subalterne, d'actions privilégiées, de titres de créance, de bons de souscription, de reçus de souscription, d'unités, ou de toute combinaison de ces instruments, dans les 25 mois suivant l'entrée en vigueur du prospectus de base.

Nouvelle émission dans le cadre d'un placement

Le 11 août 2021, nous avons mené à terme un appel public à l'épargne visant des actions à droit de vote subalterne aux États-Unis et au Canada par l'émission de nouvelles actions. L'appel public à l'épargne consistait en un total de 8 855 000 actions à droit de vote subalterne, y compris l'exercice intégral, le 13 août 2021, par les preneurs fermes de leur option de surallocation visant l'achat de 1 155 000 actions à droit de vote subalterne supplémentaires. Les actions à droit de vote subalterne ont été émises à même le capital pour un produit brut de 823,5 M\$, les frais d'émission d'actions (y compris la rémunération des preneurs fermes et les autres frais liés au placement) engagés par la Société totalisant environ 33,0 M\$.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente la trésorerie et ses équivalents aux 31 mars 2022 et 2021 et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des trimestres et des exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 :

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mars		Exercices clos les 31 mars	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	953 654	807 150	953 654	807 150
Flux de trésorerie nets liés aux				
Activités d'exploitation	(11 342)	(24 131)	(87 218)	(93 064)
Activités d'investissement	(199)	(910)	(563 931)	(235 048)
Activités de financement	(1 715)	599 541	798 057	922 315
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	251	4	(404)	1 978
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(13 005)	574 504	146 504	596 181

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 11,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2022, contre 24,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, les sorties de trésorerie ajustées liées aux activités d'exploitation⁵ se sont établies à 9,9 M\$, exclusion faite des frais liés aux transactions de 0,4 M\$, de la rémunération versée en lien avec les acquisitions au cours de la période de 0,7 M\$, des frais de restructuration de 0,5 M\$ et de la charge sociale se rapportant à la rémunération à base d'actions de 0,2 M\$, facteurs compensés en partie par les montants reçus au titre des assurances, déduction faite des sorties de trésorerie, à l'égard de certains litiges, de 0,4 M\$. Si les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation sont ajustées sur une base comparable pour le trimestre clos le 31 mars 2021, les sorties de trésorerie ajustées liées aux activités d'exploitation⁵ se sont établies à 14,7 M\$. Cette baisse de 4,8 M\$ des sorties de trésorerie ajustées liées aux activités d'exploitation⁵ est essentiellement attribuable aux variations du fonds de roulement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 87,2 M\$ pour l'exercice 2022, contre 93,1 M\$ pour l'exercice 2021. Pour l'exercice 2022, les sorties de trésorerie ajustées liées aux activités d'exploitation⁵ se sont établies à 61,3 M\$, exclusion faite des frais liés aux transactions de 11,7 M\$, d'une charge au titre du règlement des passifs liés aux transactions repris dans le cadre de nos acquisitions récentes de 0,5 M\$, de la rémunération versée en lien avec les acquisitions au cours de la période de 7,8 M\$, des frais de restructuration de 1,6 M\$, de la charge sociale se rapportant à la rémunération à base d'actions de 5,0 M\$, facteurs compensés en partie par les montants reçus au titre des assurances, déduction faite des sorties de trésorerie, à l'égard de certains litiges, de 0,7 M\$, comparativement à des sorties de trésorerie ajustées liées aux activités d'exploitation⁵ de 41,4 M\$ pour l'exercice 2021. Cette augmentation de 19,9 M\$ est essentiellement attribuable aux montants de 8,1 M\$ reçus aux termes des programmes publics de subventions salariales liées à la COVID-19 et des coûts liés aux mesures de confinement mises en place par la Société au début de la pandémie de COVID-19 pendant l'exercice 2021, ainsi qu'aux variations du fonds de roulement qui comprend une sortie de trésorerie de 5,0 M\$ pour un dépôt versé dans le cadre de nos activités d'avances de fonds aux commerçants et à une augmentation de 5,7 M\$ des stocks découlant de l'augmentation récente des délais nécessaires pour obtenir du matériel.

⁵ Se reporter à la rubrique « Mesures et ratios non conformes aux IFRS et rapprochements ».

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 0,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2022, contre 0,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021. La diminution des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement est principalement attribuable à une augmentation du produit d'intérêts reçu et à l'encaissement de montants en lien avec des ajustement au fonds de roulement postérieurs à la clôture au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, comparativement au paiement de montants en lien avec des ajustements au fonds de roulement postérieurs à la clôture au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, en partie annulés par une augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 563,9 M\$ pour l'exercice 2022, contre 235,0 M\$ pour l'exercice 2021. L'augmentation des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement est principalement attribuable à la différence de trésorerie versée entre les acquisitions de Vend en avril 2021, de NuORDER en juillet 2021 et d'Ecwid en octobre 2021, et les acquisitions de ShopKeep en novembre 2020 et d'Upserve en décembre 2020.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre clos le 31 mars 2022 se sont établies à 1,7 M\$, comparativement à des entrées de trésorerie liées aux activités de financement de 599,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021. Cette variation des flux de trésorerie liés aux activités de financement est attribuable surtout au produit de 593,8 M\$ tiré de notre appel public à l'épargne de février 2021, déduction faite des frais d'émission d'actions, en baisse de 7,1 M\$ par rapport au produit tiré de l'exercice d'options sur actions aux termes de nos régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres, à une hausse de 0,1 M\$ des coûts de financement, ainsi qu'à une augmentation combinée de 0,3 M\$ au titre du règlement des obligations locatives et variations des dépôts de location soumis à restrictions.

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement pour l'exercice 2022 ont diminué de 124,3 M\$ par rapport l'exercice 2021. Cette baisse est attribuable surtout au produit additionnel de 789,3 M\$ tiré de notre appel public à l'épargne d'août 2021, déduction faite des frais d'émission d'actions de la période, par rapport au produit de 907,2 M\$ tiré de notre premier appel public à l'épargne à la New York Stock Exchange de septembre 2020 et de notre appel public à l'épargne de février 2021, déduction faite des frais d'émission d'actions. Par ailleurs, la Société a inscrit une diminution de 3,5 M\$ du produit tiré de l'exercice d'options sur actions aux termes de nos régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres, une augmentation de 0,3 M\$ des coûts de financement et une augmentation combinée de 2,6 M\$ au titre du règlement des obligations locatives et variations des dépôts de location soumis à restrictions.

Nous sommes d'avis que notre solde en trésorerie, le financement disponible, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et le crédit disponible aux termes de la facilité de crédit nous permettent actuellement de combler nos besoins en liquidités futurs aux fins de l'exploitation.

Obligations contractuelles

Nos obligations contractuelles viennent à échéance à des dates diverses. Le tableau suivant présente nos obligations contractuelles au 31 mars 2022 :

(en milliers de dollars américains)	Échéance par période				Total
	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Créditeurs et charges à payer	78 307	—	—	—	78 307
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions	—	1 007	—	—	1 007
Dette à long terme	—	30 000	—	—	30 000
Obligations locatives ¹⁾	9 787	14 407	8 614	8 143	40 951
Obligations d'achat ²⁾	35 366	56 162	1 781	—	93 309
Total des obligations contractuelles	123 460	101 576	10 395	8 143	243 574

¹⁾ Les obligations locatives s'entendent des contrats de location à court terme et des paiements de loyers variables pour notre portion des charges d'exploitation de locataires et les taxes. Les obligations locatives sont principalement liées à nos locaux à bureaux. La durée des contrats de location varie entre un an et huit ans. Se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels audités pour un complément d'information sur les contrats de location.

²⁾ Nous sommes parties à des accords de service non résiliables avec des fournisseurs de services et des fournisseurs de services de traitement de paiements comprenant des engagements de dépenses minimales.

Arrangements non comptabilisés

Nous n'avons aucun arrangement non comptabilisé significatif autre que les contrats de location de faible valeur ou à court terme et les autres obligations d'achat décrites à la rubrique « Obligations contractuelles ». De temps à autre, dans le cours normal des activités, nous pouvons être conditionnellement responsables à l'égard de litiges ou de réclamations.

Transactions entre parties liées

Nous n'avons pas conclu de transactions avec des parties liées importantes, autres que celles qui sont présentées dans nos états financiers consolidés annuels audités.

La charge de rémunération des cinq principaux dirigeants s'établit comme suit pour l'exercice 2022 et l'exercice 2021 :

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 mars	
	2022	2021
	\$	\$
Avantages sociaux à court terme	2 914	1 732
Paiements à base d'actions	21 251	4 200
Rémunération totale versée aux principaux dirigeants	24 165	5 932

La rémunération à base d'actions de 21,3 M\$ comprends une charge de 7,7 M\$ en lien avec la prise en charge du régime d'options sur actions et d'attribution modifié et mis à jour de 2011 de ShopKeep Inc. dans le cadre de l'acquisition de ShopKeep en novembre 2020.

Instruments financiers et autres instruments

Risque de crédit et de concentration

De manière générale, la valeur comptable de nos actifs financiers inscrite à l'état consolidé de la situation financière, déduction faite de toute provision pour pertes applicable, représente le montant maximal exposé au risque de crédit.

Le risque de crédit auquel nous sommes exposés est imputable principalement à notre trésorerie et ses équivalents et à nos créances clients. Nous n'exigeons aucune garantie de la part de nos clients. Le risque de crédit visant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est géré en confiant les fonds uniquement à des institutions financières ayant une cote de crédit élevée. Nous ne détenons aucun bien donné en garantie.

Du fait de notre bassin de clients diversifiés, il n'existe aucune concentration particulière du risque de crédit relativement à nos créances clients. Par ailleurs, les soldes de créances clients sont gérés et analysés régulièrement afin d'assurer que les corrections de valeur pour pertes d'un montant approprié sont établies et maintenues.

Nous maintenons une correction de valeur pour pertes pour une partie des créances clients lorsque le recouvrement devient douteux, selon la méthode décrite à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels audités. Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues prennent en compte des facteurs prospectifs propres aux créanciers et l'état général de l'économie.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons évalué les répercussions possibles de la pandémie de COVID-19 et de l'éclosion ou de la résurgence de ses variants sur notre risque de crédit et avons, par conséquent, augmenté notre correction de valeur pour pertes de crédit attendues par rapport à ce qu'elle aurait été compte non tenu des effets de la COVID-19. Nous poursuivons notre évaluation en tenant compte de l'incertitude concernant l'incidence de la COVID-19 à l'échelle mondiale.

Risque de liquidité

Nous sommes exposés au risque de ne pas être en mesure d'honorer nos engagements financiers à la date d'échéance établie, conformément aux modalités de ces engagements et à un prix raisonnable. Nous gérons notre risque de liquidité en établissant des prévisions relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ainsi qu'aux activités d'investissement et de financement prévues.

Au 31 mars 2022, nous disposons d'un montant en trésorerie et en équivalents de trésorerie s'établissant à 953,7 M\$ ainsi que d'un montant de 25,0 M\$ sur la facilité de crédit renouvelable, ce qui atteste notre liquidité et notre capacité de régler les passifs financiers futurs.

Risque de change

Nous sommes exposés au risque de change en raison des instruments financiers libellés en devises. Nous avons pour politique d'atténuer notre exposition au risque de change en concluant des instruments dérivés. Nous avons conclu plusieurs contrats de change à terme, mais aucun d'eux n'a une durée supérieure à un an. La combinaison de devises utilisée pour les couvertures de flux de trésorerie de la Société est le dollar américain / dollar canadien. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Au 31 mars 2022, le montant nominal de référence de nos contrats de change était d'environ 26,0 M\$ CA (néant au 31 mars 2021). Nous désignons certains contrats de change à terme comme couvertures de flux de trésorerie lorsque toutes les exigences d'IFRS 9 *Instruments financiers* sont respectées. Nous comptabilisons ces contrats de change à terme à titre d'actifs ou de passifs à l'état consolidé de la situation financière annuel audité et ces contrats sont évalués à la juste valeur chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs et les passifs liés à ces contrats de change à terme sont inclus respectivement dans les autres actifs courants et les créditeurs et charges à payer à l'état consolidé de la situation financière annuel audité. Nous présentons le profit ou la perte sur la partie efficace d'une couverture de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global et reclassons ensuite les profits et les pertes cumulés dans le coût direct des produits, les frais généraux et administratifs, les frais de recherche et développement ou les frais de vente et de

commercialisation, selon le risque couvert, lorsque les transactions couvertes ont une incidence sur les états consolidés du résultat net et du résultat global annuels audités. S'il devient probable que les transactions couvertes ne se réaliseront pas, les montants correspondants du cumul des autres éléments du résultat global sont immédiatement reclassés dans les produits financiers ou les charges financières.

Les principales devises qui nous exposent au risque de change en raison des instruments financiers libellés en devises sont le dollar canadien, l'euro, la livre sterling, le dollar australien et le dollar néo-zélandais. Le tableau suivant résume notre risque de change, compte tenu des contrats de change à terme pertinents, exprimé en milliers de dollars américains :

2022	CAD	EUR	GBP	AUD	CHF	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et liquidités soumises à restrictions	13 885	6 270	1 338	2 522	2 651	3 785	30 451
Créances clients et autres débiteurs	3 454	4 086	1 472	2 675	49	1 062	12 798
Créditeurs et charges à payer	(18 508)	(5 755)	(1 466)	(2 834)	(2 407)	(2 131)	(33 101)
Autres passifs non courants	(287)	(270)	(142)	(53)	—	(37)	(789)
Obligations locatives	(13 400)	(4 447)	(4 315)	(477)	(548)	(259)	(23 446)
Exposition financière nette	(14 856)	(116)	(3 113)	1 833	(255)	2 420	(14 087)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que les variations de taux d'intérêt aient un effet négatif sur les bénéfices et les flux de trésorerie. Certains de nos éléments de trésorerie portent intérêt. Nos créances clients et autres débiteurs, nos créditeurs et charges à payer et nos obligations locatives ne portent pas intérêt. Notre exposition au risque de taux d'intérêt est liée à notre facilité d'acquisition. Nous ne sommes pas exposés à un risque de taux d'intérêt significatif.

Risque lié au cours de l'action

Les charges sociales à payer relativement à la rémunération à base d'actions (charges sociales) représentent des cotisations sociales au titre de la rémunération à base d'actions auxquelles nous sommes assujettis dans les divers pays où nous exerçons nos activités. Les charges sociales comptabilisées chaque période de présentation de l'information financière sont fonction, notamment, du nombre d'options sur actions et des attributions d'actions en cours, de l'acquisition des droits liés aux options sur actions et aux attributions d'actions, du prix d'exercice et du cours de nos actions. Toute variation du montant à payer est comptabilisée dans le coût direct des produits et dans les charges d'exploitation. Toute augmentation du cours de l'action a pour effet d'accroître les charges sociales à payer; mais, lorsque le cours de l'action baisse, la Société comptabilise plutôt une réduction des charges sociales à payer, toutes choses étant égales par ailleurs, y compris le nombre d'options sur actions sur lesquelles les droits sont acquis et le prix d'exercice, qui demeurent constants.

Risque lié à l'inflation

Nous sommes d'avis que l'inflation n'a pas eu d'incidence importante sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Si nos coûts devaient être assujettis à des pressions inflationnistes importantes, nous pourrions ne pas être en mesure de compenser en totalité ces hausses de coûts au moyen d'augmentations de prix. Notre incapacité à compenser les coûts pourrait nuire à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Méthodes comptables et estimations comptables critiques

La préparation de nos états financiers consolidés annuels audités conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés annuels audités et les notes annexes. Nous révisons régulièrement ces estimations en fonction de la meilleure connaissance que la direction a des événements courants et des actions que nous pourrions entreprendre à l'avenir. Les résultats obtenus peuvent différer de ces estimations. L'incertitude à l'égard de ces hypothèses et de ces estimations pourrait nécessiter un ajustement important à la valeur comptable de l'actif ou du passif en question au cours des

périodes ultérieures. Les principales estimations et hypothèses sont présentées ci-après. La direction a déterminé que nous exploitons un seul secteur opérationnel et que nous avons un seul secteur à présenter.

Pandémie de COVID-19

Les inquiétudes concernant la propagation de la COVID-19 et ses variants et les mesures de confinement mises en place en vue de réduire ses répercussions ont entraîné une perturbation importante de l'économie mondiale. Les inquiétudes concernant la pandémie de COVID-19, la résurgence de cas de COVID-19 et de variants, et les restrictions mises en place en vue d'en contenir la propagation ont nécessité le recours à des estimations et l'exercice du jugement, ce qui n'a eu aucune incidence comptable importante pour l'exercice 2022, sauf pour l'incidence sur les pertes de crédit attendues compte tenu des modifications de l'environnement macroéconomique attribuables à la COVID-19.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les principaux aspects du processus de comptabilisation des produits des activités ordinaires, notamment l'identification des contrats générateurs de produits conclus avec des clients, l'identification des obligations de prestation, la détermination du prix de transaction et la répartition entre les obligations de prestation identifiées, l'utilisation d'une méthode de comptabilisation des produits des activités ordinaires appropriée pour chaque obligation de prestation et la mesure de l'avancement des obligations de prestation dans le temps, nécessitent tous l'exercice de jugement et l'utilisation d'hypothèses.

Nous suivons les indications figurant à la rubrique « Entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire » de l'annexe B d'IFRS 15 pour déterminer si les produits doivent être comptabilisés en fonction du montant brut de la contrepartie payée par le client ou du montant net que nous conservons. Cette détermination requiert l'exercice du jugement et dépend des faits et circonstances relatifs à chaque accord.

Dépréciation d'actifs non financiers

Notre test de dépréciation à l'égard du goodwill se fonde sur les estimations en interne de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et recourt à des modèles d'évaluation comme la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses sur lesquelles la direction a fondé sa détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie comprennent les estimations visant les taux d'actualisation, les multiples de la valeur finale et les taux de croissance estimés. Ces estimations, notamment la méthode employée, l'évaluation des unités génératrices de trésorerie et la façon dont le goodwill est attribué, peuvent avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill.

Lorsque les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation, la détermination de la valeur recouvrable des actifs exige que la direction recoure à des estimations, facteur qui peut avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation.

Regroupements d'entreprises

Nous comptabilisons les regroupements d'entreprises conformément à la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris doivent être comptabilisés à leur juste valeur estimée à la date de l'acquisition d'entreprise. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimative de l'actif net acquis est inscrit à titre de goodwill. Dans le cadre de telles évaluations, la direction doit formuler des estimations et des hypothèses importantes et exercer un jugement important, particulièrement en ce qui concerne les immobilisations incorporelles et les contreparties éventuelles.

Pour les immobilisations incorporelles, nous établissons la juste valeur en utilisant les techniques d'évaluation appropriées, qui se fondent généralement sur une prévision du montant net total des flux de trésorerie actualisés futurs attendus, et les hypothèses clés portent habituellement sur le rendement futur des actifs connexes, les taux d'actualisation, les taux de redevances, les taux d'attrition de la clientèle et les taux d'attachement des services liés aux paiements. La contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie.

Recouvrabilité de l'actif d'impôt différé, impôt exigible et différé et crédits d'impôt

L'interprétation de la réglementation fiscale, qui est complexe, ainsi que le montant et le calendrier du bénéfice imposable à l'avenir font l'objet d'incertitudes. Nous établissons des provisions fondées sur l'estimation raisonnable des incidences possibles des vérifications par l'administration fiscale. Le montant de ces provisions se fonde sur divers facteurs, comme les vérifications fiscales antérieures ainsi que les interprétations divergentes de la réglementation fiscale de la part de l'entité imposable et de l'administration fiscale responsable.

L'actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales non utilisées et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces pertes fiscales et différences temporaires pourront être imputées, sera disponible. La direction doit user de son jugement pour déterminer le montant de l'actif d'impôt différé pouvant être comptabilisé, en fonction du calendrier probable et du niveau du bénéfice imposable futur, outre les stratégies de planification fiscale futures.

Rémunération à base d'actions

Nous évaluons le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les employés en nous basant sur la juste valeur des instruments connexes à la date d'attribution. L'estimation de la juste valeur des paiements à base d'actions nécessite la détermination du modèle d'évaluation le mieux adapté à l'attribution, en fonction des modalités de celle-ci. Il faut également formuler des hypothèses et choisir les données les plus pertinentes pour le modèle d'évaluation, notamment les prévisions relatives à l'option quant à sa durée, à sa volatilité et à son rendement en dividende.

Nouvelles prises de position en comptabilité

De temps à autre, l'IASB ou d'autres organismes de normalisation publient de nouvelles prises de position en comptabilité, que nous adoptons à la date de prise d'effet indiquée.

Normes et interprétations, nouvelles ou modifiées, adoptées

En août 2020, l'IASB a publié la réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2, qui modifie les normes suivantes : IFRS 9 *Instruments financiers*, IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* et IFRS 16 *Contrats de location*. Les modifications se concentrent sur l'incidence qu'a sur les états financiers le remplacement d'un taux de référence existant par un autre aux termes de la réforme. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, et l'application anticipée est permise. Nous avons adopté ces modifications le 1^{er} avril 2021 et celles-ci n'ont pas eu d'incidence sur nos méthodes comptables ou sur nos états financiers consolidés annuels audités. Aucune autre interprétation des IFRS ou de l'IFRIC en vigueur au 1^{er} avril 2021 n'a eu d'incidence significative sur nos méthodes comptables ou sur nos états financiers consolidés annuels audités.

Nouvelles normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation de nos états financiers, nous n'avons pas encore appliqué les normes IFRS nouvelles et révisées suivantes qui sont publiées, mais non encore entrées en vigueur.

L'IASB a également publié des modifications à IAS 16 *Immobilisations corporelles* afin d'interdire que le produit tiré de la vente d'éléments produits avant que ceux-ci puissent être utilisés soit déduit du coût d'une immobilisation corporelle. Les modifications précisent également ce que sont des « tests de bon fonctionnement de l'immobilisation corporelle ». L'IASB a également publié une modification à IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* qui précise ce qu'est le coût d'exécution d'un contrat afin de déterminer si un contrat est déficitaire. Les modifications à IAS 16 et à IAS 37 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, et l'application anticipée est permise. L'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* qui ont une incidence sur la présentation des passifs en tant que passifs courants et non courants à l'état de la situation financière et qui exigent que les sociétés présentent de l'information sur les principales méthodes comptables. L'IASB a également publié des modifications à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* qui clarifient la façon de distinguer les changements de méthodes

comptables des changements d'estimations comptables, et à IAS 12 *Impôts sur le résultat* exigeant que les sociétés comptabilisent de l'impôt différé au titre des transactions pour lesquelles, lors de la comptabilisation initiale, les montants des différences temporaires imposables et déductibles sont les mêmes. Les modifications à IAS 1, à IAS 8 et à IAS 12 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, et l'application anticipée est permise.

Nous ne prévoyons pas que l'adoption des normes susmentionnées aura une incidence significative sur nos états financiers des périodes futures.

Information sur les actions en circulation

Lightspeed est une société ouverte inscrite sous le symbole « LSPD » à la Bourse de Toronto (la « TSX ») et la New York Stock Exchange (la « NYSE »). Le capital-actions autorisé consiste en i) un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne, et ii) un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries; au 17 mai 2022, 148 909 925 actions à droit de vote subalterne étaient émises et en circulation, et aucune action privilégiée ne l'était.

Au 17 mai 2022, 1 360 278 options sur actions étaient en cours aux termes du régime d'options sur actions de 2012 modifié et mis à jour de la Société dans sa version modifiée (dont 1 248 488 avaient les droits acquis à cette date), 9 698 036 options étaient en cours aux termes du troisième régime incitatif général modifié et mis à jour de la Société dans sa version modifiée (le « régime général ») (dont 1 606 875 avaient les droits acquis à cette date) et 150 000 options en cours étaient émises pour inciter de hauts dirigeants à signer un contrat d'embauche à temps plein avec la Société (les « attributions incitatives »), comme il est permis par les règles de la TSX, étaient en cours (dont 77 778 avaient les droits acquis à cette date). Chaque option sur actions peut ou pourra être exercée en échange de une action à droit de vote subalterne.

Au 17 mai 2022, 351 605 options étaient en cours aux termes du régime d'options sur actions et d'attribution modifié et mis à jour de 2011 de ShopKeep Inc. (dont 233 595 avaient les droits acquis à cette date), régime repris par la Société à la clôture de l'acquisition de ShopKeep le 25 novembre 2020. Chaque option peut ou pourra être exercée pour obtenir une action à droit de vote subalterne.

Au 17 mai 2022, 40 067 UAD étaient en cours aux termes du régime général de la Société. Lorsque le participant cesse d'être un administrateur, haut dirigeant, employé ou consultant de la Société conformément au régime général, chacune de ces UAD sera réglée, au gré du conseil d'administration, a) avec la remise d'actions nouvellement émises ou achetées sur le marché libre, b) en trésorerie, ou c) avec une combinaison de trésorerie et d'actions.

Au 17 mai 2022, 3 227 430 UAR étaient en cours aux termes du régime général de la Société (dont 352 185 avaient les droits acquis à cette date) et 273 UAR étaient en cours sous forme d'attributions incitatives (dont 273 avaient les droits acquis à cette date). Une fois acquise, chacune de ces UAR sera réglée, au gré du conseil d'administration, a) avec la remise d'actions nouvellement émises ou achetées sur le marché libre, b) en trésorerie, ou c) avec une combinaison de trésorerie et d'actions.

Au 17 mai 2022, 714 968 UAFR étaient en cours aux termes du régime général de la Société (dont aucune n'avait les droits acquis à cette date). Une fois acquise, chacune de ces UAFR sera réglée, au gré du conseil d'administration, a) avec la remise d'actions nouvellement émises ou achetées sur le marché libre, b) en trésorerie, ou c) avec une combinaison de trésorerie et d'actions.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures

Les contrôles et procédures de communication de l'information (tels qu'ils sont définis dans les règlements 13a-15(e) et 15d-15(e) de la *Securities and Exchange Act of 1934*) sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information à fournir dans les rapports déposés auprès de la Securities and Exchange Commission est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour veiller à ce que l'information que la Société doit présenter dans ces rapports soit rassemblée puis communiquée à sa direction selon

ce qui convient pour prendre en temps opportun les décisions concernant l'information à fournir. La direction passe régulièrement en revue les contrôles et procédures de communication de l'information; cependant, ces contrôles et procédures ne peuvent fournir une garantie absolue du fait des limites inhérentes à tout système de contrôle visant la prévention et la détection de déclarations erronées imputables à des erreurs ou à des fraudes. Le chef de la direction et le chef des finances et de l'exploitation, de concert avec la direction, ont évalué les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et conclu qu'ils étaient efficaces au 31 mars 2022.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances et de l'exploitation, a la responsabilité d'établir et de maintenir des mesures de contrôle interne adéquates à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de l'information financière, conformément aux IFRS publiées par l'IASB.

La direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances et de l'exploitation, a effectué une appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société selon les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO »). Sur la base de cette évaluation, la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances et de l'exploitation, a déterminé qu'au 31 mars 2022, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

Rapport d'attestation du cabinet d'experts-comptables indépendant agréé

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mars 2022 a fait l'objet d'un audit par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, qui a exprimé son opinion dans son rapport inclus dans nos états financiers consolidés annuels au 31 mars 2022.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef des finances et de l'exploitation ont évalué ou fait évaluer sous leur supervision le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société pour vérifier s'il a subi des modifications durant la période close le 31 mars 2022 qui ont eu, ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir, une incidence importante sur celui-ci. Aucun changement de ce genre n'a été relevé au cours de cette évaluation.

Limites inhérentes aux contrôles et procédures

La direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances et de l'exploitation, estime que tout système de contrôles et de procédures de communication de l'information ou de contrôle interne à l'égard de l'information financière, peu importe l'efficacité de sa conception ou de son fonctionnement, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que ses objectifs sont atteints. En outre, la conception d'un système de contrôle est tributaire des restrictions en matière de ressources, et les avantages que revêtent les contrôles doivent être examinés à la lumière des coûts que ceux-ci entraînent. Du fait de ses limites inhérentes, aucun système de contrôles ne peut fournir l'assurance absolue qu'ont été prévenus ou détectés tous les éventuels enjeux en matière de contrôle ou cas de fraude au sein de la Société. Ces limites inhérentes tiennent entre autres à la possibilité que des erreurs de jugement surviennent dans la prise de décisions et que des défaillances se produisent en raison de simples erreurs. Qui plus est, les contrôles peuvent être neutralisés par des parties agissant seules ou en collusion, ou par un contournement non autorisé des contrôles. De surcroît, la conception d'un système de contrôles se fonde sur certaines hypothèses concernant la probabilité d'événements futurs, et rien ne garantit qu'une conception donnée puisse atteindre ses objectifs établis compte tenu de toutes les éventualités. Par conséquent, en raison des limites inhérentes à tout système de contrôles efficient, des inexactitudes découlant d'erreurs ou de fraudes pourraient survenir et ne pas être décelées.

Limitation de l'étendue de la conception

La conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information fait abstraction des contrôles, des politiques et des procédures de Vend, acquise le 16 avril 2021, de NuORDER, acquise le 1^{er} juillet 2021, et d'Ecwid, acquise le 1^{er} octobre 2021.

L'apport de Vend, compte non tenu de l'amortissement des immobilisations incorporelles, représente moins de 10 % du total des produits des activités ordinaires et moins de 5 % de la perte nette totale dans nos états consolidés du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 31 mars 2022. De plus, au 31 mars 2022, les actifs et passifs courants de Vend représentaient respectivement moins de 5 % et moins de 10 % des actifs et passifs courants consolidés, et ses actifs et passifs non courants représentaient moins de 5 % des actifs et passifs non courants consolidés, respectivement.

L'apport de NuORDER, compte non tenu de l'amortissement des immobilisations incorporelles, représente moins de 5 % du total des produits des activités ordinaires et moins de 5 % de la perte nette totale dans nos états consolidés du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 31 mars 2022. De plus, au 31 mars 2022, les actifs et passifs courants de NuORDER représentaient respectivement moins de 5 % et moins de 15 % des actifs et passifs courants consolidés, et ses actifs et passifs non courants représentaient moins de 5 % des actifs et passifs non courants consolidés, respectivement.

L'apport d'Ecwid, compte non tenu de l'amortissement des immobilisations incorporelles, représente moins de 5 % du total des produits des activités ordinaires et moins de 5 % de la perte nette totale dans nos états consolidés du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 31 mars 2022. De plus, au 31 mars 2022, les actifs et passifs courants d'Ecwid représentaient respectivement moins de 5 % et moins de 10 % des actifs et passifs courants consolidés, et ses actifs et passifs non courants représentaient moins de 5 % des actifs et passifs non courants consolidés, respectivement.

Les montants comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition de Vend, de NuORDER et d'Ecwid sont décrits à la note 5 des états financiers consolidés annuels audités des exercices clos les 31 mars 2022 et 2021.

Lightspeed Commerce Inc.
(auparavant Lightspeed POS Inc.)

États financiers consolidés
31 mars 2022 et 2021
(en milliers de dollars US)

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances et de l'exploitation, a la responsabilité d'établir et de maintenir des mesures de contrôle interne adéquates à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financières publiées par l'International Accounting Standards Board.

La direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances et de l'exploitation, a effectué une appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société selon les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »). Sur la base de cette évaluation, la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances et de l'exploitation, a déterminé qu'au 31 mars 2022, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mars 2022 a été auditée par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme l'indique son rapport qui figure dans les présentes.

La conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information fait abstraction des contrôles, des politiques et des procédures de Vend, acquise le 16 avril 2021, de NuORDER, acquise le 1^{er} juillet 2021 et d'Ecwid, acquise le 1^{er} octobre 2021.

L'apport de Vend, compte non tenu de l'amortissement des immobilisations incorporelles, représente moins de 10 % du total des produits des activités ordinaires et moins de 5 % de la perte nette totale dans nos états consolidés du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 31 mars 2022. De plus, au 31 mars 2022, les actifs courants de Vend représentaient moins de 5 % des actifs courants consolidés et les passifs courants, moins de 10 % des passifs courants consolidés, et ses actifs et passifs non courants représentaient moins de 5 % des actifs et passifs non courants consolidés, respectivement.

L'apport de NuORDER, compte non tenu de l'amortissement des immobilisations incorporelles, représente moins de 5 % du total des produits des activités ordinaires et moins de 5 % de la perte nette totale dans nos états consolidés du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 31 mars 2022. De plus, au 31 mars 2022, les actifs courants de NuORDER représentaient moins de 5 % des actifs courants consolidés et les passifs courants, moins de 15 % des passifs courants consolidés, et ses actifs et passifs non courants représentaient moins de 5 % des actifs et passifs non courants consolidés, respectivement.

L'apport d'Ecwid, compte non tenu de l'amortissement des immobilisations incorporelles, représente moins de 5 % du total des produits des activités ordinaires et moins de 5 % de la perte nette totale dans nos états consolidés du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 31 mars 2022. De plus, au 31 mars 2022, les actifs courants d'Ecwid représentaient moins de 5 % des actifs courants consolidés et les passifs courants, moins de 10 % des passifs courants consolidés, et ses actifs et passifs non courants représentaient moins de 5 % des actifs et passifs non courants consolidés, respectivement.

Les montants comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition de Vend, de NuORDER et d'Ecwid sont décrits à la note 5 des présentes.

Le 19 mai 2022

(signé) « Jean Paul Chauvet »

Jean Paul Chauvet

Chef de la direction

(signé) « Brandon Nussey »

Brandon Nussey

Chef des finances et de l'exploitation



Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Lightspeed Commerce Inc.

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de Lightspeed Commerce Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 mars 2022 et 2021, et des états consolidés du résultat net et du résultat global, des tableaux consolidés des flux de trésorerie et des états consolidés de la variation des capitaux propres connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mars 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 mars 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière figurant dans le « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Tel qu'il est décrit dans le rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, la direction a exclu Vend Limited (« Vend »), NuORDER Inc. (« NuORDER ») et Ecwid Inc. (« Ecwid ») de son évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 mars 2022 parce que ces entreprises ont été acquises par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises par acquisition au cours de l'exercice 2022. Nous avons également exclu Vend, NuORDER et Ecwid de notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Vend, NuORDER et Ecwid sont des filiales en propriété exclusive dont le total de l'actif et le total des produits exclus de l'étendue de l'évaluation de la direction et de notre rapport d'audit sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière représentent respectivement 1 % et 14 % des montants correspondants qui figurent dans les états financiers consolidés au 31 mars 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui :

- i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.



Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est une question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui a été ou qui doit être communiquée au comité d'audit et qui i) est liée à des comptes ou des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur celle-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Évaluation des immobilisations incorporelles dans le cadre des acquisitions d'entreprises de Vend, de NuORDER et d'Ecwid

Tel qu'il est indiqué aux notes 4 et 5 des états financiers consolidés, la Société a mené à terme les acquisitions i) de Vend en avril 2021, pour une contrepartie nette de 372 M\$, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'immobilisations incorporelles de 92 M\$ liées aux relations clients et à la technologie logicielle et d'un goodwill de 294 M\$; ii) de NuORDER en juillet 2021, pour une contrepartie nette de 384 M\$, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'immobilisations incorporelles de 105 M\$ liées aux relations clients et à la technologie logicielle et d'un goodwill de 300 M\$; et iii) d'Ecwid en octobre 2021, pour une contrepartie nette de 595 M\$, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'immobilisations incorporelles de 72 M\$ liées aux relations clients et à la technologie logicielle et d'un goodwill de 543 M\$. La direction a exercé un jugement important dans l'estimation de la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises, ce qui a nécessité l'utilisation d'estimations et d'hypothèses clés à l'égard du montant net des flux de trésorerie actualisés futurs attendus, notamment du rendement futur des immobilisations incorporelles connexes, des taux d'attrition de la clientèle, des taux d'attachement des services liés aux paiements, des taux de redevances et des taux d'actualisation.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de l'évaluation des immobilisations incorporelles dans le cadre des acquisitions d'entreprises de Vend, de NuORDER et d'Ecwid constituait une question critique de l'audit : i) le degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur dans l'application des procédures se rapportant à l'évaluation de la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises, du fait du jugement important exercé par la direction pour établir les estimations; ii) des efforts d'audit importants déployés pour évaluer les hypothèses clés à l'égard du montant net des flux de trésorerie actualisés futurs attendus, notamment du rendement futur des immobilisations incorporelles connexes, des taux d'attrition de la clientèle, des taux d'attachement des services liés aux paiements, des taux de redevances et des taux d'actualisation; et iii) les travaux d'audit ont nécessité le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.



Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté notamment à tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation des immobilisations incorporelles, y compris des contrôles à l'égard de la formulation des hypothèses utilisées dans l'évaluation des immobilisations corporelles. Ces procédures ont également consisté notamment à i) lire les ententes d'acquisition et à ii) tester le processus de la direction pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles. Le test du processus de la direction consistait à évaluer le caractère approprié des méthodes d'évaluation, à tester l'exhaustivité et l'exactitude des données fournies par la direction et à évaluer le caractère raisonnable des hypothèses clés à l'égard du montant net des flux de trésorerie actualisés futurs attendus, notamment du rendement futur des immobilisations incorporelles connexes, des taux d'attrition de la clientèle, des taux d'attachement des services liés aux paiements, des taux de redevances et des taux d'actualisation des immobilisations incorporelles. L'évaluation du caractère raisonnable du montant net des flux de trésorerie actualisés futurs attendus, notamment du rendement futur des immobilisations incorporelles connexes, des taux de redevances, des taux d'attrition de la clientèle et des taux d'attachement des services liés aux paiements, a nécessité la prise en compte de la performance passée des entreprises acquises et de la Société, des prévisions économiques et sectorielles et l'appréciation de ces données avec les éléments probants obtenus dans d'autres volets de l'audit. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont prêté assistance dans l'évaluation du caractère approprié des méthodes d'évaluation et des hypothèses clés, notamment les taux d'actualisation.

(signé) PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec) Canada
Le 19 mai 2022

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société depuis 2015.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° TA145383

Lightspeed Commerce Inc.
États consolidés de la situation financière
Aux 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US)

	Notes	2022 \$	2021 \$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		953 654	807 150
Créances clients et autres débiteurs	13	45 766	24 771
Stocks	7	7 540	1 573
Autres actifs courants	6, 12	35 535	24 171
Total de l'actif courant		1 042 495	857 665
Actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location, montant net	14	25 539	21 206
Immobilisations corporelles, montant net	15	16 456	8 342
Immobilisations incorporelles, montant net	16	409 568	234 493
Goodwill	17	2 104 368	971 939
Autres actifs non courants	6, 18	21 400	11 504
Actifs d'impôt différé	23	154	170
Total de l'actif		3 619 980	2 105 319
Passif et capitaux propres			
Passif courant			
Créditeurs et charges à payer	19, 25	78 307	65 052
Obligations locatives	14	7 633	5 120
Passif d'impôt exigible	23	6 718	114
Produits différés	6	65 194	43 116
Total du passif courant		157 852	113 402
Produits différés	6	2 121	2 796
Obligations locatives	14	23 037	20 558
Dette à long terme	20	29 841	29 770
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions		1 007	3 154
Passifs d'impôt différé	23	6 833	1 356
Total du passif		220 691	171 036
Capitaux propres			
Capital-actions	21	4 199 025	2 526 448
Capital apporté supplémentaire	26	123 777	35 877
Cumul des autres éléments du résultat global	22, 28	2 677	9 715
Déficit cumulé		(926 190)	(637 757)
Total des capitaux propres		3 399 289	1 934 283
Total du passif et des capitaux propres		3 619 980	2 105 319
Engagements et éventualités	24, 25		

Approuvé par le conseil d'administration

(signé) « Paul McFeeters » _____, administrateur (signé) « Jean Paul Chauvet » _____, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Lightspeed Commerce Inc.

États consolidés du résultat net et du résultat global

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf les montants par action)

	Notes	2022 \$	2021 \$
Produits des activités ordinaires	6	548 372	221 728
Coût direct des produits	7, 8, 9	277 199	94 059
Marge brute		271 173	127 669
Charges d'exploitation			
Frais généraux et administratifs	8, 9	95 253	53 035
Recherche et développement	8, 9	121 150	55 303
Vente et commercialisation	8, 9	216 659	96 900
Amortissement des immobilisations corporelles	15	4 993	2 479
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	14	7 743	3 876
Perte de change		611	2 098
Charge de rémunération liée à des acquisitions		50 491	11 807
Amortissement des immobilisations incorporelles	16	91 812	30 128
Restructuration	25	803	1 760
Total des charges d'exploitation		589 515	257 386
Perte d'exploitation		(318 342)	(129 717)
Produit (charge) d'intérêts net	10	2 988	(353)
Perte avant impôt sur le résultat		(315 354)	(130 070)
Charge (produit) d'impôt	23		
Exigible		1 103	166
Différé		(28 024)	(5 958)
Total du produit d'impôt		(26 921)	(5 792)
Perte nette		(288 433)	(124 278)
Autres éléments du résultat global	22, 28		
<i>Éléments pouvant être reclassés dans la perte nette</i>			
Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		(7 061)	15 986
Variation du profit latent net sur les instruments de couverture de flux de trésorerie		23	—
Total des autres éléments du résultat global		(7 038)	15 986
Total du résultat global		(295 471)	(108 292)
Perte nette par action – de base et diluée	11	(2,04)	(1,18)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Lightspeed Commerce Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US)

	2022 \$	2021 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette	(288 433)	(124 278)
Éléments sans effet sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Rémunération à base d'actions liée à des acquisitions	45 042	4 518
Amortissement des immobilisations incorporelles	91 812	30 128
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location	12 736	6 355
Impôt sur le résultat différé	(28 024)	(5 958)
Charge de rémunération à base d'actions	108 916	32 739
Incidence du remplacement des attributions émises sur la rémunération à base d'actions	—	1 120
Perte de change latente	5	320
(Augmentation) diminution des actifs d'exploitation et augmentation (diminution) des passifs d'exploitation		
Créances clients et autres débiteurs	(5 384)	(9 177)
Stocks	(5 967)	(256)
Autres actifs	(25 008)	(11 963)
Créditeurs et charges à payer	6 842	(15 333)
Passif d'impôt exigible	1 077	38
Produits différés	4 552	(3 991)
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions	(2 396)	2 321
(Produit) charge d'intérêts net	(2 988)	353
Total – activités d'exploitation	(87 218)	(93 064)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles	(10 653)	(1 794)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(559 429)	(235 576)
Variation de dépôts à terme soumis à restrictions	344	—
Produit d'intérêts	5 807	2 322
Total – activités d'investissement	(563 931)	(235 048)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'exercice d'options sur actions	17 494	21 008
Produit de l'émission de capital-actions	823 515	952 534
Frais d'émission d'actions	(34 190)	(45 319)
Règlement d'obligations locatives, déduction faite des avantages incitatifs à la location et des variations de dépôts de location soumis à restrictions	(6 952)	(4 351)
Coûts de financement	(1 810)	(1 557)
Total – activités de financement	798 057	922 315
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(404)	1 978
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	146 504	596 181
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	807 150	210 969
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	953 654	807 150
Intérêts versés	937	1 025
Impôt sur le résultat payé	748	147

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Lightspeed Commerce Inc.

États consolidés de la variation des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

	Notes	Actions émises et en circulation		Capital apporté supplémentaire	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit cumulé	Total
		Nombre d'actions	Montant \$				
			\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2020		92 206 817	852 115	11 773	(6 271)	(513 479)	344 138
Perte nette		—	—	—	—	(124 278)	(124 278)
Émission d'actions dans le cadre d'appels publics à l'épargne	21	19 756 196	952 534	—	—	—	952 534
Frais d'émission d'actions	21	—	(44 702)	—	—	—	(44 702)
Exercice d'options sur actions et règlement des attributions d'actions	26	3 038 643	29 643	(8 635)	—	—	21 008
Rémunération à base d'actions	26	—	—	32 739	—	—	32 739
Rémunération à base d'actions liée à des acquisitions		194 042	4 518	—	—	—	4 518
Émission d'actions dans le cadre de regroupements d'entreprises		13 332 817	690 788	—	—	—	690 788
Émission d'attributions de remplacement dans le cadre de regroupements d'entreprises		—	40 432	—	—	—	40 432
Incidence sur la rémunération à base d'actions des attributions de remplacement émises dans le cadre de regroupements d'entreprises		—	1 120	—	—	—	1 120
Autres éléments du résultat global	22, 28	—	—	—	15 986	—	15 986
Solde au 31 mars 2021		128 528 515	2 526 448	35 877	9 715	(637 757)	1 934 283
Perte nette		—	—	—	—	(288 433)	(288 433)
Émission d'actions dans le cadre d'appels publics à l'épargne	21	8 855 000	823 515	—	—	—	823 515
Frais d'émission d'actions	21	—	(33 984)	—	—	—	(33 984)
Exercice d'options sur actions et règlement des attributions d'actions	26	1 332 218	38 510	(21 016)	—	—	17 494
Rémunération à base d'actions	26	—	—	108 916	—	—	108 916
Rémunération à base d'actions liée à des acquisitions		638 323	45 042	—	—	—	45 042
Émission d'actions dans le cadre de regroupements d'entreprises	5	9 307 256	799 494	—	—	—	799 494
Autres éléments du résultat global	22, 28	—	—	—	(7 038)	—	(7 038)
Solde au 31 mars 2022		148 661 312	4 199 025	123 777	2 677	(926 190)	3 399 289

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

1. Constitution en société et nature des activités

Lightspeed Commerce Inc., auparavant Lightspeed POS Inc., (« Lightspeed » ou la « Société ») a été constituée le 21 mars 2005 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social de Lightspeed est sis à la Gare Viger, 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 300, Montréal (Québec) Canada. La plateforme de commerce unique de Lightspeed propose à ses clients les fonctionnalités essentielles dont ils ont besoin pour traiter avec les consommateurs, gérer les transactions, accepter les paiements et assurer la croissance de leur entreprise. Lightspeed a des clients dans plus d'une centaine de pays et permet aux petites et moyennes entreprises qui occupent un ou plusieurs emplacements d'être concurrentielles dans un environnement de marché omnicanal en traitant leurs affaires en ligne, sur des réseaux mobiles et sociaux aussi bien que sur des circuits physiques.

Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la New York Stock Exchange (« NYSE ») sous le symbole « LSPD ».

2. Mode de présentation et périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), et le conseil d'administration (le « Conseil ») en a approuvé la publication le 19 mai 2022.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour nos obligations locatives, qui sont évaluées à la valeur actualisée, et certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est expliqué ci-après. Les états financiers consolidés présentent des données comparatives pour les périodes précédentes. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Lightspeed et de ses filiales entièrement détenues, notamment : Lightspeed Netherlands B.V, Lightspeed Payments USA Inc., Kounta Pty Ltd., Lightspeed POS Germany GmbH (auparavant Gastrofix GmbH) (« Gastrofix »), Lightspeed Commerce USA Inc. (qui succède à ShopKeep Inc.), Upserve, Inc., Vend Limited, Lightspeed NuORDER Inc. (qui succède à NuORDER, Inc.) et Ecwid Inc. (collectivement, les « filiales »). L'ensemble des soldes et transactions intragroupes importants ont été éliminés à la consolidation.

Les filiales sont toutes des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du contrôle qu'elle exerce sur l'entité. Les états financiers des filiales sont dressés en fonction des mêmes périodes de présentation de l'information financière que celles de Lightspeed et à l'aide des méthodes comptables de celle-ci, y compris pour les nouvelles filiales, dont les états financiers sont dressés pour la période de présentation commençant à leur date d'acquisition ou de constitution en société. Toutes les filiales sont consolidées entièrement jusqu'à la date à laquelle le contrôle de Lightspeed prend fin.

3. Principales méthodes comptables

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les principales sources de produits des activités ordinaires de la Société sont les abonnements à ses plateformes et les produits tirés de ses services de traitement des paiements. En outre, la Société tire des produits des activités ordinaires des frais de traitement de paiement, des avances de fonds aux commerçants, des services professionnels et de la vente de matériel, comme il est décrit ci-après.

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les services promis à ses clients sont fournis, et à quel montant de contrepartie la Société s'attend à avoir droit en échange de ces services. Pour ce faire, elle suit les étapes ci-dessous :

- identification du contrat conclu avec un client;
- identification des obligations de prestation du contrat;
- détermination du prix de transaction;
- répartition du prix de transaction;
- comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque la Société a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation.

La Société suit les indications figurant à la rubrique « Entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire » de l'annexe B d'IFRS 15 pour déterminer si les produits doivent être comptabilisés en fonction du montant brut facturé au client ou du montant net conservé. Cette détermination est affaire de jugement et dépend des faits et circonstances relatifs à chaque accord.

Les taxes de vente perçues auprès des clients et versées aux autorités gouvernementales sont exclues des produits des activités ordinaires.

Les accords que la Société conclut avec les clients peuvent regrouper de multiples obligations de prestation. Lorsqu'un contrat contient plusieurs obligations de prestation, la Société évalue si chaque obligation de prestation est distincte et devrait être comptabilisée comme une unité de comptabilisation distincte. Dans le cas des abonnements aux logiciels et du matériel informatique et autres produits, la Société a établi que le client peut tirer parti de chaque service pris isolément, et que chacun des services fournis au client peut être identifié séparément des autres promesses contenues dans le contrat. Plus précisément, les obligations de prestation distinctes de la Société sont les abonnements à notre logiciel, ainsi que le matériel informatique et les services de mise en œuvre. Les services de traitement des paiements, les frais de traitement de paiement et les avances de fonds aux commerçants sont aussi considérés comme des obligations de prestation distinctes.

Le prix de transaction total est fixé à la passation du contrat et réparti entre chaque obligation de prestation en fonction du prix de vente spécifique relatif de chacune. La Société détermine le prix de vente spécifique en fonction de données internes comme les prix de vente spécifiques normaux ou habituellement pratiqués. Les prix de vente spécifiques sont établis en collaboration avec la direction, qui doit les approuver, en prenant en compte la stratégie de mise en marché de la Société. Si la stratégie de mise en marché de la Société changeait, cette dernière pourrait modifier ses pratiques de fixation des prix, ce qui pourrait se traduire par une modification des prix de vente spécifiques relatifs. Les réductions de prix sont réparties entre chacune des obligations de prestation auxquelles elles sont liées en fonction de leur prix de vente spécifique relatif.

La Société reçoit normalement les paiements des clients à la date limite de paiement de la facture. Dans tous les autres cas, les modalités de paiement varient en fonction du type de contrat; toutefois, les modalités stipulent généralement que le paiement doit être fait dans les 14 jours suivant la date de la facture. Dans les situations où le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires est différent de celui de la facturation et du paiement par la suite, la Société a établi que les contrats ne comportent généralement pas une composante financement importante.

Produits tirés des abonnements

Les abonnements aux logiciels comprennent les abonnements à nos solutions d'infonuagique pour les plateformes utilisées dans les secteurs de la vente au détail et de l'hôtellerie ainsi que pour celles utilisées par les entreprises de commerce électronique. Outre les abonnements de base susmentionnés, les clients peuvent acheter des services supplémentaires comme

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

les services évolués de fidélisation, de livraison, de commande à distance, de présentation de rapports, de comptabilité et d'analyse. Les abonnements comprennent les services d'entretien et de soutien, notamment l'accès à des mises à niveau indéfinies. La Société comptabilise les produits tirés des abonnements aux logiciels de façon proportionnelle sur la durée du contrat, à compter de la date à laquelle les services sont rendus accessibles aux clients.

Produits liés au traitement des transactions

La Société offre à ses clients des services de traitement des paiements, grâce à des terminaux connectés et en ligne, qui facilitent le paiement des biens et services que ceux-ci vendent à leurs clients, pour lesquels des frais de transaction leur sont facturés. La Société comptabilise les produits tirés des services de traitement des paiements au moment de la transaction, au montant brut de la contrepartie payée par le client, puisqu'elle agit pour son propre compte dans le cadre de l'accord conclu avec le client. La Société agit pour son propre compte, car elle contrôle le service de traitement des paiements avant que le client ne reçoive lesdits paiements et fournit des services supplémentaires qui sont intégrés au service de traitement des paiements avant la prestation du service au client. La Société assume également le risque de rétrofacturation et d'autres pertes financières si ces montants ne peuvent être recouvrés auprès du client et peut établir à son entière discrétion les prix des services promis. La Société engage des frais d'interchange et d'évaluation de réseau, des frais de traitement et des frais de règlement bancaire auprès de tiers fournisseurs de services de traitement des paiements et d'institutions financières participant au règlement, qui sont comptabilisés à titre de coûts directs des produits.

Le logiciel de la Société comporte également des interfaces avec des tierces parties en vue de permettre le traitement par carte de crédit. Ces tierces parties génèrent des produits en facturant des frais de transaction, généralement selon un montant fixe par transaction ou un pourcentage fixe de la transaction traitée. Dans le cadre de l'intégration de ces solutions de tierces parties, la Société négocie avec ces parties une entente selon laquelle elle reçoit une tranche des produits générés par les tierces parties. En outre, la Société a conclu des ententes avec plusieurs tiers fournisseurs qui vendent des produits à des clients qui sont également clients de la Société. La Société oriente ces clients vers ces fournisseurs et perçoit ainsi des frais d'indication de clients. La Société comptabilise les produits qu'elle reçoit de la part de tiers fournisseurs au moment précis où ils sont exigibles de la part des tiers fournisseurs. Ces produits sont comptabilisés, au montant net retenu par la Société, c'est-à-dire que seule est comptabilisée la portion des produits que reçoit la Société (ou qui lui est due) de la part de l'autre partie.

La Société génère également des produits auprès de clients admissibles par le biais de Lightspeed Capital, son programme d'avances de fonds aux commerçants. Dans le cadre de ce programme, la Société achète un montant désigné de créances futures à escompte et le client remet un pourcentage fixe de ses ventes quotidiennes à la Société jusqu'à ce que le solde ait été entièrement remis. La Société évalue des critères d'admissibilité définis, notamment le nombre d'années d'exploitation, la nature des activités et les données historiques sur les ventes, avant l'achat des créances futures des clients admissibles, afin de l'aider à évaluer la recouvrabilité. Étant donné que les ententes d'avance de fonds aux commerçants ne comportent pas de modalités contractuelles donnant lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le solde des avances de fonds aux commerçants, chacune de ces ententes est comptabilisée à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur initiale correspond généralement au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie fournie au client, réduite de tout montant qui ne devrait pas être recouvré. La juste valeur de chaque entente d'avance de fonds aux commerçants est réévaluée à la fin de chaque trimestre. Le montant des produits tirés du traitement des transactions comptabilisée au titre des ententes d'avance de fonds des commerçants au cours de la période correspond au montant brut versé par le client au cours de ladite période, diminué de la différence entre la juste valeur initiale et la juste valeur réévaluée à la fin de la période, compte non tenu des variations de juste valeur se rapportant à des montants réputés irrécouvrables, qui sont comptabilisées dans les frais généraux et administratifs dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La Société est responsable de l'achat du montant désigné des créances futures, assume le risque de pertes financières si les créances ne peuvent être recouvrées auprès du client, et peut établir à sa discrétion les frais facturés. La Société engage des frais de traitement et d'autres frais

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

auprès de plateformes de tierces parties participant au programme d'avances de fonds aux commerçants de la Société, et ceux-ci sont comptabilisés à titre de coûts directs des produits.

Produits tirés de la vente de matériel informatique et autres

En ce qui concerne les clients provenant des secteurs de la vente au détail, de l'hôtellerie et du commerce électronique, le logiciel de la Société s'intègre à diverses solutions de matériel informatique conçues pour l'exploitation de commerces. Dans le cadre du processus de vente pour les clients existants et nouveaux, la Société agit à titre de revendeur de matériel informatique. Ces ventes consistent principalement en équipements périphériques. En outre, dans certains cas, sur demande, la Société offre des services professionnels personnalisés en vue de déployer son logiciel, de l'intégrer à d'autres systèmes ou d'implanter le magasin de commerce électronique.

Les produits tirés de la vente de matériel informatique sont comptabilisés à un moment précis, soit lorsque la propriété est transférée au client, conformément aux modalités d'expédition, au montant brut de la contrepartie payée par le client, puisque la Société agit pour son propre compte dans le cadre de l'entente conclue avec le client. La Société agit pour son propre compte, car elle contrôle le matériel informatique avant que le client ne le reçoive.

La plupart des services professionnels sont vendus en fonction des pièces et de la main-d'œuvre nécessaires. Les mandats de services-conseils peuvent durer de une journée à plusieurs semaines et se fondent uniquement sur les besoins du client. Le logiciel de la Société peut d'ordinaire être utilisé par le client tel qu'il est livré. Les services professionnels de la Société ne sont généralement pas essentiels à la fonctionnalité du logiciel. En ce qui concerne les services exécutés en fonction des pièces et de la main-d'œuvre nécessaires, les produits sont comptabilisés à mesure que sont exécutés les services, au montant brut de la contrepartie payée par le client, puisque la Société agit pour son propre compte dans le cadre de l'entente conclue avec le client. La Société agit pour son propre compte, car elle contrôle les services professionnels avant que le client ne les reçoive.

Actifs contractuels

La Société comptabilise un actif contractuel (« actifs au titre des commissions ») pour les commissions de vente payées à la passation d'un contrat si elle croit être en mesure de les recouvrer. Les actifs au titre des commissions sont ensuite amortis de façon systématique, conformément au mode de transfert du bien ou du service auquel l'actif au titre des commissions se rapporte. La Société applique une mesure de simplification qui lui permet de déterminer le mode de transfert du bien ou du service auquel un portefeuille de contrats présentant des caractéristiques similaires se rapporte. Dans le cas des contrats pour lesquels la période d'amortissement des actifs au titre des commissions aurait été de un an ou moins, la Société applique la mesure de simplification qui lui permet de comptabiliser les coûts supplémentaires liés à l'obtention de ces contrats en charges lorsqu'ils sont engagés.

La Société comptabilise les actifs contractuels utilisés pour les rabais offerts aux clients à la passation d'un contrat. Par la suite, ceux-ci sont portés en diminution des produits de façon systématique, conformément à leurs modalités.

Produits différés

Les produits différés se composent principalement des frais perçus ou exigibles aux termes de contrats à l'égard de services pour lesquels les critères de comptabilisation des produits n'ont pas été satisfaits. Ils sont comptabilisés dans les produits des activités ordinaires à mesure que les services sont rendus.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts bancaires et les fonds en caisse. La Société considère que tous les placements à court terme très liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont l'échéance initiale à la date d'acquisition est de trois mois ou moins sont des équivalents de trésorerie.

Liquidités soumises à restrictions

En vertu de certains arrangements de regroupements d'entreprises et de certains contrats de location, la Société peut être tenue de retenir un montant d'argent défini à titre de garantie. Les dépôts en trésorerie détenus par la Société dont l'utilisation est soumise à des restrictions sont classés dans les liquidités soumises à restrictions, courantes ou non courantes, en fonction de la durée restante de la restriction.

Stocks

Les stocks, qui se composent du matériel informatique uniquement, sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi au moyen de la méthode du coût moyen pondéré. La Société comptabilise une réduction de valeur au titre de l'obsolescence des stocks en fonction d'estimations ayant trait au cycle de vie des produits, aux niveaux d'utilisation et à l'évolution de la technologie. L'établissement du coût des produits rend compte des variations de ces estimations.

Le montant de la dépréciation des stocks à la valeur nette de réalisation ainsi que toutes les pertes relatives aux stocks sont comptabilisés en charges durant l'exercice où survient la dépréciation ou la perte.

Coûts de financement différés

La Société comptabilise des coûts de financement différés en lien avec ses facilités de crédit lorsqu'il est probable qu'elle emprunte une partie ou la totalité des montants disponibles sur celles-ci. Les coûts de financement différés sont amortis sur la durée de l'entente de financement pertinente. La dette à long terme est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des coûts de financement différés.

Crédits d'impôt à la recherche et au développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés, déduction faite des crédits d'impôt sur les investissements remboursables. Les frais de recherche et développement de la Société se composent principalement des charges salariales et autres charges liées au personnel.

La Société comptabilise l'avantage que constituent les crédits d'impôt sur les investissements remboursables en recherche et développement en réduction des coûts de recherche et développement et des frais de soutien, alors que les crédits d'impôt sur les investissements non remboursables pouvant uniquement être réclamés en déduction de l'impôt sur le résultat qui serait par ailleurs à payer sont comptabilisés en réduction de l'impôt sur le résultat lorsqu'existe une assurance raisonnable que le recouvrement de cette déduction est possible.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs en question. Le mobilier et le matériel sont amortis sur cinq ans, et l'équipement informatique, sur trois ans. Les améliorations locatives sont amorties selon le mode linéaire sur la durée la moins élevée entre la durée d'utilité estimée

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

et la durée du contrat de location connexe. Les améliorations locatives en cours ne sont pas amorties tant que l'actif connexe n'est pas prêt à être mis en service.

Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles identifiables acquises

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs en question. Les technologies logicielles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises sont amorties sur une durée de trois à cinq ans, les relations clients acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises, sur une durée de trois à six ans, et les licences d'utilisation de logiciels achetées, sur la durée de la licence.

Immobilisations incorporelles générées en interne

La Société comptabilise les frais de développement interne comme des immobilisations incorporelles uniquement lorsque les critères suivants sont remplis : la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle est démontrée; il y a une intention de terminer l'immobilisation incorporelle et une capacité à l'utiliser ou la vendre; l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables; des ressources adéquates sont disponibles pour achever le développement de l'immobilisation incorporelle et l'utiliser ou la vendre et il est possible d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Dépréciation des actifs non courants

La Société soumet ses immobilisations corporelles et ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée à un test de dépréciation lorsque les événements ou l'évolution des circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif ou groupe d'actifs pourrait ne pas être recouvrable. La perte de valeur comptabilisée, le cas échéant, représente l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou à la valeur d'utilité de l'actif, selon la plus élevée des deux. Aux fins de l'appréciation de la perte de valeur, les actifs sont regroupés au plus petit niveau pour lequel il existe des entrées de trésorerie identifiables qui soient largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (unités génératrices de trésorerie ou « UGT »).

Goodwill et dépréciation du goodwill

Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimée du montant net des immobilisations corporelles et des actifs identifiables acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est attribué au secteur opérationnel (le « secteur »), soit le niveau auquel la direction effectue un suivi du goodwill.

La Société examine la valeur comptable du goodwill conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 36 *Dépréciation d'actifs*, une fois l'an, le 31 décembre, ou plus fréquemment si des événements ou un changement de circonstances indiquent qu'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur du goodwill soit inférieure à sa valeur comptable. Une perte de valeur est déterminée en évaluant la valeur recouvrable du secteur. La valeur recouvrable du secteur est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Une analyse quantitative a été exécutée afin de déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La méthode et les hypothèses utilisées dans le cadre du test de dépréciation sont analysées à la note 17.

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Regroupements d'entreprises

La Société suit la méthode de l'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*. Selon la méthode de l'acquisition, les actifs acquis et les passifs repris doivent être comptabilisés à leur juste valeur estimée à la date de l'acquisition d'entreprise. Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimée.

Les montants inclus dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global à titre de rémunération liée à des acquisitions proviennent de regroupements d'entreprises effectués par la Société. Les coûts d'acquisition liés au maintien à l'emploi d'actionnaires existants doivent être comptabilisés en tant que rémunération liée à l'acquisition et conformément aux modalités d'acquisition des droits établies dans l'entente d'acquisition. Par conséquent, ces coûts ne sont pas inclus dans la contrepartie totale relative au regroupement d'entreprises. La rémunération à base d'actions liée à des acquisitions respecte les directives d'IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions*. Tous les autres coûts ne pouvant être inscrits comme liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Toute nouvelle information obtenue durant la période d'évaluation, soit au plus 12 mois après la date d'acquisition, à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition, a une incidence sur la comptabilisation de l'acquisition. Tout ajustement effectué après la fin de la période d'évaluation ou à la détermination finale des valeurs des actifs acquis ou des passifs pris en charge, selon la première de ces deux éventualités, est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'existe une assurance raisonnable qu'elle sera reçue et que toutes les conditions connexes seront respectées. Lorsqu'elle a trait à une charge, l'aide gouvernementale est comptabilisée en diminution de celle-ci sur la période nécessaire pour l'apparier systématiquement aux coûts qu'elle est censée subventionner.

Impôts sur le résultatImpôt exigible

L'impôt exigible à payer se fonde sur le bénéfice imposable pour l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du résultat présenté à l'état consolidé du résultat net et du résultat global en raison d'éléments de produits ou de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres périodes et d'éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt exigible de la Société est calculé aux taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé en fonction des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs inscrits aux états financiers consolidés et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires pourront être imputées, sera disponible. Aucun actif ou passif d'impôt différé n'est comptabilisé si les différences temporaires proviennent du goodwill ou de la comptabilisation initiale (sauf s'il s'agit d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs ou passifs dans le cadre d'une transaction qui n'affecte ni le bénéfice imposable ni le bénéfice comptable.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de la totalité ou d'une partie de l'actif à recouvrer.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de cet actif ou passif.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser l'actif d'impôt exigible et le passif d'impôt exigible lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale et si la Société a l'intention de régler le montant net de l'actif et du passif d'impôt exigible.

Impôt exigible et différé

L'impôt exigible et l'impôt différé sont imputés en perte nette aux charges ou aux produits, sauf s'ils ont trait à des éléments comptabilisés hors de la perte nette (dans les autres éléments du résultat global ou directement dans le déficit), auquel cas l'impôt est également comptabilisé hors de la perte nette.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque la Société a mis en place un plan de restructuration précis qui a été communiqué suffisamment en détail pour créer une obligation implicite. Les provisions pour restructuration comprennent uniquement les coûts directement liés au plan de restructuration et sont évaluées selon la meilleure estimation du montant nécessaire pour régler les obligations de la Société.

Si la date de règlement attendue connue est d'au moins 12 mois postérieure à la date de comptabilisation, la provision est actualisée à l'aide d'un taux d'intérêt avant impôt courant qui tient compte du risque propre au passif. En cas d'actualisation, l'accroissement de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisé à titre de charge financière. Les provisions sont examinées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées au besoin.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location, ce qui est le cas si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour apprécier si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, la Société détermine si :

- Le contrat implique l'utilisation d'un bien déterminé, ce qui peut être mentionné explicitement ou implicitement. Le bien doit être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité du bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, le bien n'est pas un bien déterminé;

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

- La Société a le droit d'acquérir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif déterminé pour toute la période d'utilisation;
- La Société a le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé. La Société a ce droit si elle peut prendre les décisions pertinentes quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser.

À la passation ou à l'appréciation d'un contrat qui renferme une composante locative, la Société doit répartir la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif.

En tant que preneur

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, soit le montant initial de l'obligation locative ajusté pour tenir compte du montant des loyers payés à la date de début ou avant cette date, plus les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ou pour la restauration du bien sous-jacent ou du lieu où il se trouve, moins les avantages incitatifs à la location reçus avant la date de début du contrat.

La durée du contrat de location est déterminée en fonction de la période non résiliable pour laquelle la Société a le droit d'utiliser un actif sous-jacent. La durée du contrat de location est ajustée, le cas échéant, pour les périodes couvertes par les options de prolongation et de résiliation, dans la mesure où la Société a la certitude raisonnable de les exercer.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite amorti selon le mode linéaire, sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée du contrat de location, ce qui est considéré comme la durée de vie appropriée de ces actifs. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est réduit des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte des réévaluations de l'obligation locative dans la mesure nécessaire.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, non versés à la date de début, actualisée au moyen d'un taux d'emprunt marginal s'il est impossible de déterminer facilement le taux implicite du contrat de location.

Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent ce qui suit : les paiements fixes, y compris les paiements qui sont, en substance, fixes, et les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, l'évaluation initiale au moyen de l'indice ou du taux étant effectuée à la date de début du contrat.

L'obligation locative est par la suite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsque les paiements locatifs futurs sont modifiés par suite d'une variation d'un indice ou d'un taux ou de la durée du contrat de location ou lorsque la Société modifie son intention d'exercer ou non son option de prolongation ou de résiliation. Lorsque l'obligation locative est réévaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou porté en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

La Société a décidé de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives relativement aux contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et relativement aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise en charges les paiements locatifs au titre de ces contrats de location, selon le mode linéaire sur la durée des contrats de location.

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, les paiements locatifs au titre de contrats de location à court terme et de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, ainsi que les paiements de loyers variables n'étant pas pris en compte dans les obligations locatives, sont classés à titre de sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, alors que les paiements locatifs restants sont classés à titre de sorties de trésorerie liées aux activités de financement.

Régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres

La Société dispose de plusieurs régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres et elle comptabilise tous les paiements fondés sur des actions à leur juste valeur respective. La Société comptabilise une charge de rémunération à base d'actions au cours de la période d'acquisition de la tranche d'attributions visées. La juste valeur des options sur actions attribuées aux employés est estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. La Société estime également les déchéances et révisé son estimation, au besoin, au cours des périodes ultérieures si le nombre réel de déchéances diffère de ces estimations. Toute contrepartie versée par les employés à l'exercice d'options sur actions et la portion correspondante portée au crédit du capital d'apport supplémentaire sont imputées au capital-actions.

Le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes qu'utilise la Société pour calculer la valeur des options a été élaboré pour estimer la juste valeur. Ce modèle exige également le recours à des hypothèses, notamment les attentes en ce qui a trait à la durée de vie de l'option, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque et le rendement en dividende, qui affectent grandement les valeurs calculées. La durée de vie attendue de l'option est établie à l'aide d'une méthode basée sur la période devant s'écouler avant l'acquisition des droits et le calcul historique à compter de la date qui permet de calculer la durée de vie attendue en tenant compte de la période devant s'écouler avant l'acquisition des droits ainsi que la durée de vie réelle ou attendue d'une attribution en fonction de l'activité antérieure ou de la période résiduelle avant l'expiration des attributions en cours. La volatilité attendue est établie à l'aide des données disponibles liées à des sociétés comparables. Le taux d'intérêt sans risque est établi en fonction du taux à la date d'attribution et d'annulation des titres du gouvernement canadien à coupon zéro assortis d'une durée résiduelle correspondant à la durée de vie attendue de l'option. Le rendement en dividende se fonde sur le taux de rendement en dividende annuel attendu à la date d'attribution. Le taux de déchéance prévu est basé sur les taux de déchéance historiques.

La juste valeur des options qui comportent des conditions de rendement liées au marché est évaluée au moyen du modèle d'établissement des prix Monte Carlo afin d'estimer le cours futur potentiel des actions de la Société. Les conditions du marché sont prises en compte dans l'estimation de la juste valeur à la date d'attribution, et cette juste valeur n'est pas révisée ultérieurement.

La juste valeur des unités d'actions restreintes (« UAR »), des unités d'actions différées (« UAD ») et des unités d'actions fondées sur le rendement comportant des conditions de rendement non liées au marché (« UAFR ») est évaluée au moyen de la juste valeur des actions de la Société, comme si elles étaient acquises et émises à la date d'attribution. La Société utilise une estimation des déchéances pour déterminer la charge de rémunération à base d'actions ainsi que la probabilité que les conditions de performance soient remplies, s'il y a lieu.

Avantages du personnel

La Société offre des régimes à cotisations définies aux termes desquels elle verse des cotisations fixes à des régimes de retraite administrés sur une base obligatoire ou contractuelle. La Société n'a plus aucune obligation de paiement lorsque les cotisations ont été versées. Les obligations au titre des cotisations à verser aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées dans la rémunération des employés, à mesure que les services sont rendus.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Information sectorielle

La fonction de principal décideur opérationnel de la Société est occupée par le chef de la direction. Fonction de gestion la plus élevée, le principal décideur opérationnel est responsable de l'évaluation de la performance globale de Lightspeed, ainsi que de la prise de décisions opérationnelles comme l'attribution des ressources liées à l'exploitation, la priorisation des produits et la délégation de pouvoirs. La direction a déterminé que la Société est constituée d'un seul secteur opérationnel à présenter.

Perte par action

La perte de base par action est calculée en divisant la perte nette imputable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La perte diluée par action est calculée en divisant la perte nette imputable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, compte tenu de l'incidence des titres potentiellement dilutifs en circulation au cours de l'exercice. La Société utilise la méthode du rachat d'actions dans la mesure où l'effet est dilutif. En raison des pertes nettes engagées, tous les titres potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul de la perte nette diluée par action, car leur inclusion aurait un effet antidilutif.

Instruments financiers

Actifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiales

Les actifs financiers de la Société sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions, des créances clients et autres débiteurs, des avances de fonds aux commerçants, des contrats de change à terme et d'autres actifs. Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, majorée, dans le cas des actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction attribuables à l'acquisition de l'actif financier. Les achats et les ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement, c'est-à-dire la date à laquelle la Société reçoit ou livre l'actif. Les débiteurs sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, sauf ceux dont l'échéance est à plus de 12 mois après la période de présentation de l'information financière.

Évaluation subséquente

La trésorerie, les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions, les avances de fonds des commerçants et les contrats de change à terme sont comptabilisés à la juste valeur et les profits et pertes sont inscrits à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour un complément d'information sur les pertes de valeur des créances clients et autres débiteurs, se reporter à la rubrique sur la dépréciation d'actifs financiers ci-dessous.

Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif ont expiré ou lorsque les actifs financiers sont radiés.

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe un indice que ses créances clients se sont dépréciées. La Société utilise la méthode simplifiée pour évaluer la perte de valeur de ses créances clients, car ces actifs financiers ne comportent pas de composante financement importante selon la définition qu'en donne IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Par conséquent, la Société ne cherche pas à déterminer si le risque de crédit de ces instruments a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Elle comptabilise plutôt une correction de valeur au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à chaque date de clôture. Les pertes de valeur et les reprises subséquentes sont comptabilisées en résultat au montant requis pour que la correction de valeur à la date de clôture corresponde au montant qui doit être comptabilisé en fonction de la politique ci-dessus. La Société a mis au point une matrice de calcul fondée sur l'historique de ses pertes de crédit, ajusté pour prendre en compte de manière prospective des facteurs propres à la contrepartie et l'état général de l'économie. La valeur comptable de l'actif est réduite au moyen d'un compte de correction de valeur, et le montant de la perte est comptabilisé à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Les créances clients sont radiées lorsqu'il n'existe aucune attente raisonnable de recouvrement.

Passifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiales

Les passifs financiers de la Société comprennent les créditeurs et charges à payer, les obligations locatives, d'autres passifs, la dette à long terme et les contrats de change à terme. Tous les passifs financiers, à l'exception des obligations locatives, sont initialement comptabilisés à la juste valeur. La Société évalue si les instruments financiers dérivés incorporés doivent être séparés des contrats hôtes lorsque la Société devient initialement partie au contrat.

Évaluation subséquente

Après leur comptabilisation initiale, les passifs financiers, à l'exception des contreparties éventuelles et les contrats de change à terme, sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement découlant de cette méthode est inclus dans les charges financières à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Les passifs financiers sont classés dans les passifs courants sauf si la Société dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date de clôture.

La Société comptabilise les contreparties éventuelles dans le passif financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net et les réévalue par la suite à chaque date de clôture. Si leur juste valeur est supérieure à néant, les contreparties éventuelles sont présentées comme une composante des créditeurs et charges à payer à l'état consolidé de la situation financière, tout comme les autres passifs non courants. Toute variation de la juste valeur des contreparties éventuelles, le cas échéant, est comptabilisée dans les frais généraux et administratifs à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Décomptabilisation

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation qui en découle est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire. Les profits et les pertes sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net et du résultat global lorsque les passifs sont décomptabilisés.

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Contrats de change à terme

La Société désigne certains contrats de change à terme comme couvertures de flux de trésorerie lorsque toutes les exigences d'IFRS 9 *Instruments financiers* sont respectées. La Société comptabilise ces contrats de change à terme à titre d'actifs ou de passifs à l'état consolidé de la situation financière et ces contrats sont évalués à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs et les passifs liés à ces contrats de change à terme sont inclus respectivement dans les autres actifs courants et les créditeurs et charges à payer à l'état consolidé de la situation financière. La Société présente le profit ou la perte sur la partie efficace d'une couverture de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global et reclasse ensuite les profits et les pertes cumulés dans le coût direct des produits, les frais généraux et administratifs, les frais de recherche et de développement ou les frais de vente et de commercialisation, selon le risque couvert, lorsque les transactions couvertes ont une incidence sur les états consolidés du résultat net et du résultat global. S'il devient probable que les transactions couvertes ne se réaliseront pas, les montants correspondants du cumul des autres éléments du résultat global sont immédiatement reclassés dans les produits financiers ou les charges financières. Les contrats de change à terme qui ne peuvent être désignés comme couvertures de flux de trésorerie aux termes d'IFRS 9 *Instruments financiers* sont classés comme des instruments dérivés non désignés à des fins de couverture. La Société évalue ces instruments à la juste valeur, et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières. À ce jour, la Société n'a conclu aucun contrat de change à terme qui ne peut être désigné comme couverture de flux de trésorerie aux termes d'IFRS 9 *Instruments financiers*.

Conversion de devises

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar US est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de Lightspeed. Les éléments inscrits aux états financiers consolidés de la Société sont évalués dans la monnaie fonctionnelle, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle à l'aide des taux de change en vigueur à la date des transactions ou lorsque les éléments sont réévalués. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et des variations des actifs et passifs monétaires libellés en devises aux taux de change en fin de période sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Établissements à l'étranger

Les résultats d'exploitation et les résultats financiers des entités de la Société qui ont une monnaie fonctionnelle autre que la monnaie de présentation sont convertis en dollars américains comme suit : les actifs et les passifs sont convertis au cours de clôture à la date de clôture; les produits et les charges de chaque état des résultats sont convertis au taux de change moyen; et les écarts de change qui en résultent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Aux fins de conversion de devises, les ajustements du goodwill et de juste valeur découlant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont traités comme les actifs et les passifs de l'établissement et sont convertis au cours de clôture à chaque date de clôture.

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Nouvelles prises de position en comptabilité

L'IASB ou d'autres organismes de normalisation publient de nouvelles prises de position en comptabilité, que la Société adopte à la date de prise d'effet indiquée.

Normes et interprétations, nouvelles ou modifiées, adoptées par la Société

En août 2020, l'IASB a publié la réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2, qui modifie les normes suivantes : IFRS 9 *Instruments financiers*, IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* et IFRS 16 *Contrats de location*. Les modifications se concentrent sur l'incidence qu'a sur les états financiers le remplacement d'un taux de référence existant par un autre aux termes de la réforme. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, et l'application anticipée est permise. La Société a adopté ces modifications le 1^{er} avril 2021 et celles-ci n'ont pas eu d'incidence sur ses méthodes comptables ou ses états financiers consolidés. Aucune autre interprétation des IFRS ou de l'IFRIC en vigueur au 1^{er} avril 2021 n'a eu d'incidence significative sur les méthodes comptables de la Société ou sur les états financiers consolidés.

Nouvelles normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation des présents états financiers, la Société n'a pas encore appliqué les normes IFRS nouvelles et révisées suivantes, publiées mais non encore entrées en vigueur.

L'IASB a publié des modifications à IAS 16 *Immobilisations corporelles* afin d'interdire que le produit tiré de la vente d'éléments produits avant que ceux-ci puissent être utilisés soit déduit du coût d'une immobilisation corporelle. Les modifications précisent également ce que sont des « tests de bon fonctionnement de l'immobilisation corporelle ». L'IASB a également publié une modification à IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* qui précise ce qu'est le coût d'exécution d'un contrat afin de déterminer si un contrat est déficitaire. Les modifications à IAS 16 et à IAS 37 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, et l'application anticipée est permise. L'IASB a aussi publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* qui ont une incidence sur la présentation des passifs en tant que passifs courants et non courants à l'état de la situation financière et qui exigent que les sociétés présentent de l'information sur les principales méthodes comptables. L'IASB a également publié des modifications à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, qui clarifient la façon de distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables, et à IAS 12 *Impôts sur le résultat*, qui exigent que les sociétés comptabilisent l'impôt différé sur certaines transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à des montants égaux de différences temporaires imposables et déductibles. Les modifications à IAS 1, à IAS 8 et à IAS 12 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, et l'application anticipée est permise.

La Société ne prévoit pas que l'adoption des normes susmentionnées aura une incidence importante sur ses états financiers des périodes futures.

4. Principales hypothèses et estimations comptables

Recours aux estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS oblige la direction à exercer son jugement, à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui touchent les montants présentés aux états financiers consolidés et dans les notes annexes. La direction examine ses estimations régulièrement en fonction des meilleures informations dont elle dispose relativement à la conjoncture et aux initiatives que peut prendre la Société à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

ces estimations. L'incertitude concernant ces hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats nécessitant un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs touchés au cours de périodes futures.

Les principales estimations et hypothèses se présentent comme suit :

COVID-19

Les inquiétudes concernant la propagation de la COVID-19 et de ses variants et les mesures de confinement mises en place en vue de réduire ses répercussions ont entraîné une perturbation importante de l'économie mondiale. Les incertitudes concernant la pandémie de COVID-19, la résurgence de cas de COVID-19 et de variants et les restrictions mises en place en vue d'en contenir la propagation ont nécessité le recours à des estimations et l'exercice du jugement, ce qui n'a eu aucune incidence comptable importante pour l'exercice clos le 31 mars 2022, sauf pour l'incidence sur les pertes de crédit attendues compte tenu des modifications de l'environnement macroéconomique attribuables à la COVID-19. Se reporter à la note 28 pour de l'information sur les corrections de valeur pour pertes de la Société. Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, la Société a reçu un montant de 8 121 \$ au titre de la rémunération d'employés admissibles aux programmes publics de subventions salariales liées à la COVID-19 à l'échelle mondiale (note 8).

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

L'identification des contrats générateurs de produits avec les clients, l'identification des obligations de prestation, la détermination du prix de transaction et les répartitions entre les obligations de prestation identifiées, l'utilisation de la méthode de comptabilisation des produits des activités ordinaires appropriée pour chaque obligation de prestation et l'évaluation du degré d'avancement des obligations de prestation satisfaites au fil du temps sont les principaux aspects du processus de comptabilisation des produits des activités ordinaires, et tous nécessitent l'exercice de jugement et le recours à des hypothèses.

La Société suit les indications figurant à la rubrique « Entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire » de l'annexe B d'IFRS 15 pour déterminer si les produits doivent être comptabilisés en fonction du montant brut de la contrepartie reçue du client ou du montant net de la contrepartie conservée par la Société. Cette détermination requiert l'exercice du jugement et dépend des faits et circonstances relatifs à chaque accord.

Dépréciation d'actifs non financiers

Le test de dépréciation de la Société à l'égard du goodwill se fonde sur les estimations en interne de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et recourt à des modèles d'évaluation comme la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses sur lesquelles la direction a fondé sa détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie comprennent les estimations visant le taux d'actualisation, les multiples de valeur finale et les taux de croissance des produits. Ces estimations, notamment la méthode employée, l'évaluation des UGT et la façon dont le goodwill est attribué, peuvent avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill. Se reporter à la note 17 pour un complément d'information sur les hypothèses utilisées.

Lorsque les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation, la détermination de la valeur recouvrable des actifs exige que la direction recoure à des estimations, facteur qui peut avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation.

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Regroupements d'entreprises

La Société suit la méthode de l'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. Selon la méthode de l'acquisition, les actifs acquis et les passifs repris doivent être comptabilisés à leur juste valeur estimée à la date de l'acquisition d'entreprise. Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimée. Ces évaluations exigent que la direction fasse des estimations importantes, formule des hypothèses importantes et exerce un jugement important, particulièrement en ce qui a trait aux immobilisations incorporelles et à la contrepartie éventuelle. Pour les immobilisations incorporelles, la Société établit la juste valeur en utilisant les techniques d'évaluation appropriées, qui se fondent généralement sur une prévision du montant net total des flux de trésorerie actualisés futurs attendus et les hypothèses clés portent généralement sur le rendement futur des actifs connexes, les taux d'actualisation, les taux d'attrition de la clientèle, les taux de redevances et les taux d'attachement des services liés aux paiements. La contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie.

Recouvrabilité des actifs d'impôt différé, impôt exigible et différé et crédits d'impôt

L'interprétation de la réglementation fiscale, qui est complexe, ainsi que le montant et le calendrier du bénéfice imposable à l'avenir font l'objet d'incertitudes. La Société établit des provisions fondées sur l'estimation raisonnable des incidences possibles des vérifications par l'administration fiscale. Le montant de ces provisions se fonde sur divers facteurs, comme les vérifications fiscales antérieures ainsi que les interprétations divergentes de la réglementation fiscale de la part de l'entité imposable et de l'administration fiscale responsable.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires pourront être imputées, sera disponible. La direction doit user de son jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisé, en fonction du calendrier probable et du niveau du bénéfice imposable futur, outre les stratégies de planification fiscale futures.

Rémunération à base d'actions

La Société évalue le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les employés en se basant sur la juste valeur des instruments connexes à la date d'attribution. L'estimation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions nécessite la détermination du modèle d'évaluation le mieux adapté à l'attribution, laquelle repose sur les modalités et conditions de celle-ci. Il faut également formuler des hypothèses et choisir les données les plus pertinentes pour le modèle d'évaluation, notamment les prévisions relatives à l'option quant à sa durée, à sa volatilité et à son rendement en dividende. Se reporter à la note 26 pour un complément d'information sur les hypothèses.

5. Regroupements d'entreprises

Vend

Le 16 avril 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Vend, une société de logiciels de gestion de vente au détail infonuagiques située à Auckland, en Nouvelle-Zélande. La juste valeur de la contrepartie de 371 869 \$ se composait d'un montant en trésorerie de 192 020 \$ payé à la date de clôture, déduction faite de la trésorerie acquise, et de 2 692 277 actions ordinaires d'une juste valeur de 66,89 \$ l'action, d'après le cours des actions ordinaires à la NYSE à la date de clôture.

Des coûts de transaction se rapportant aux honoraires liés au contrôle diligent et aux honoraires juridiques, comptables, de services-conseils et autres s'élevant à 1 151 \$ ont été engagés dans le cadre de l'acquisition au cours de l'exercice clos

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

le 31 mars 2021 et ces coûts se sont chiffrés à 319 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022. Ces montants ont été inclus dans les frais généraux et administratifs de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société.

Les résultats d'exploitation de Vend ont été consolidés avec ceux de la Société au 16 avril 2021. Conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, l'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises au moyen de la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs nets acquis et les passifs repris sont inscrits à la juste valeur. La répartition du prix d'achat était fondée sur les meilleures estimations de la direction à l'égard de la juste valeur des actifs et des passifs de Vend au 16 avril 2021.

Le tableau ci-après présente le résumé de la répartition de la contrepartie versée et des montants de la juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

Actif courant	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 753
Créances clients et autres actifs	3 878
Total de l'actif courant	16 631
Immobilisations corporelles	868
Goodwill	293 664
Relations clients	48 300
Technologie logicielle	43 700
Autres actifs non courants	437
Total de l'actif	403 600
Passif courant	
Créditeurs et charges à payer	4 241
Produits différés	5 961
Total du passif courant	10 202
Passifs d'impôt différé	8 776
Total du passif	18 978
Juste valeur des actifs nets acquis	384 622
Moins : trésorerie acquise	12 753
Juste valeur des actifs nets acquis, diminuée de la trésorerie acquise	371 869
Contrepartie versée en actions ordinaires de la Société	180 086
Contrepartie versée en trésorerie	192 020
Montant à recevoir de Vend (déjà reçu)	(237)
Juste valeur de la contrepartie transférée	371 869

Le goodwill lié à l'acquisition de Vend se compose des avantages attribuables à une amélioration de notre position stratégique avec l'augmentation de notre présence sur le marché, les synergies attendues de l'utilisation de la technologie de Vend dans la gamme de produits de la Société et l'intégration d'une main-d'œuvre regroupée qui n'est pas admissible à une comptabilisation distincte. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Les relations clients de Vend et la technologie logicielle acquises sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, soit respectivement 6 ans et 5 ans.

Des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives de 2 761 \$ ont été comptabilisés par Lightspeed à la date d'acquisition de Vend.

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

NuORDER

Le 1^{er} juillet 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de NuORDER, fournisseur d'une plateforme numérique qui fait le lien entre les entreprises et les fournisseurs. La juste valeur de la contrepartie transférée de 384 053 \$ était composée d'un montant en trésorerie de 207 118 \$ payé à la date de clôture, déduction faite de la trésorerie acquise, et de 2 143 393 actions ordinaires d'une juste valeur de 84,16 \$ l'action à la date de clôture, d'après le cours des actions ordinaires à la NYSE à la date de clôture. De plus, 500 629 actions ordinaires supplémentaires d'une juste valeur de 84,16 \$ l'action seront émises à l'intention de certains employés jusqu'en juillet 2024 sous réserve du maintien en poste de ces employés, ces émissions sont comptabilisées à titre de charge de rémunération liée à l'acquisition.

Des coûts de transaction se rapportant aux honoraires liés au contrôle diligent et aux honoraires juridiques, comptables et autres pour l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 1 662 \$ ont été engagés dans le cadre de l'acquisition. Ces montants ont été inclus dans les frais généraux et administratifs de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société.

Les résultats d'exploitation de NuORDER ont été consolidés avec ceux de la Société au 1^{er} juillet 2021. Conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, l'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises au moyen de la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs nets acquis et les passifs repris sont inscrits à la juste valeur. La répartition du prix d'acquisition provisoire était fondée sur les meilleures estimations de la direction à l'égard de la juste valeur des actifs et des passifs de NuORDER à la date d'acquisition.

Le tableau qui suit présente le résumé de la répartition provisoire de la contrepartie versée et des montants de la juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Actif courant	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 698
Débiteurs et autres actifs	3 379
Total de l'actif courant	36 077
Immobilisations corporelles	310
Goodwill	300 516
Relations clients	56 500
Technologie logicielle	48 200
Autres actifs non courants	598
Total de l'actif	442 201
Passif courant	
Créditeurs et charges à payer	5 080
Produits différés	6 737
Total du passif courant	11 817
Produits différés	379
Autres passifs non courants	249
Passifs d'impôt différé	13 005
Total du passif	25 450
Juste valeur des actifs nets acquis	416 751
Moins : trésorerie acquise	32 698
Juste valeur des actifs nets acquis, diminuée de la trésorerie acquise	384 053
Contrepartie versée en actions ordinaires de la Société	180 388
Contrepartie versée en trésorerie	207 118
Montant à recevoir de NuORDER (déjà reçu en partie)	(3 453)
Juste valeur de la contrepartie transférée	384 053

Le goodwill lié à l'acquisition de NuORDER se compose des synergies attendues de l'utilisation de la technologie de NuORDER dans la gamme de produits de la Société, des avantages attribuables à une amélioration de notre position stratégique avec l'augmentation de notre présence sur le marché et l'intégration d'une main-d'œuvre regroupée qui n'est pas admissible à une comptabilisation distincte. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Les relations clients de NuORDER et la technologie logicielle acquises sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, soit respectivement 6 ans et 5 ans.

Des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives de 2 399 \$ ont été comptabilisés par Lightspeed à la date d'acquisition de NuORDER.

La répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs repris se fonde sur une évaluation provisoire de tous les éléments, et elle pourrait être modifiée au cours de la période d'évaluation de 12 mois suivant la date d'acquisition puisque l'évaluation de la juste valeur des immobilisations incorporelles, du goodwill, des actifs acquis et des passifs repris est toujours en cours.

Ecwid

Le 1^{er} octobre 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Ecwid, fournisseur de plateforme de commerce électronique mondiale établi en Californie. La juste valeur de la contrepartie transférée qui n'était pas conditionnelle au maintien à l'emploi de certains employés d'Ecwid, soit 595 260 \$, se composait d'un montant en

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

trésorerie de 161 922 \$ payé à la date de clôture, déduction faite de la trésorerie acquise, et de l'émission à la clôture de 4 471 586 actions ordinaires d'une juste valeur de 98,18 \$ l'action à la date de clôture, d'après le cours des actions ordinaires à la NYSE à la date de clôture.

À la clôture, la Société a également émis à l'intention de certains employés d'Ecwid 371 088 actions ordinaires d'une juste valeur de 98,18 \$ l'action, qui sont visées par un droit de rachat pour une contrepartie nominale en faveur de la Société, sous réserve du maintien en poste de ces employés au cours des deux prochaines années; ce qui est comptabilisé à titre de charge de rémunération liée à l'acquisition. Une contrepartie en trésorerie différée supplémentaire de 12 805 \$ est exigible et, tout comme l'émission future de 41 410 actions ordinaires d'une juste valeur de 98,18 \$ l'action à l'intention de certains employés d'Ecwid, elle est conditionnelle au maintien en poste de ces employés au cours des deux prochaines années et est comptabilisée à titre de charge de rémunération liée à l'acquisition. En outre, un total de 49 875 unités d'actions restreintes d'une juste valeur de 98,18 \$ chacune ont été octroyées à certains employés d'Ecwid à titre de rémunération liée à l'acquisition sous réserve de leur maintien en poste au cours des deux prochaines années; cette contrepartie a également été comptabilisée à titre de charge de rémunération liée à l'acquisition.

Des coûts de transaction se rapportant aux honoraires liés au contrôle diligent et aux honoraires juridiques, comptables et autres pour l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 3 278 \$ ont été engagés dans le cadre de l'acquisition. Ces montants ont été inclus dans les frais généraux et administratifs de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société.

Les résultats d'exploitation d'Ecwid ont été consolidés avec ceux de la Société au 1^{er} octobre 2021. Conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, l'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises au moyen de la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs nets acquis et les passifs repris sont inscrits à la juste valeur. La répartition provisoire du prix d'achat était fondée sur les meilleures estimations de la direction à l'égard de la juste valeur des actifs et des passifs d'Ecwid au 1^{er} octobre 2021.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Le tableau qui suit présente le résumé de la répartition provisoire de la contrepartie versée et des montants de la juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

Actif courant	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 261
Créances clients et autres actifs	4 092
Total de l'actif courant	13 353
Immobilisations corporelles	525
Goodwill	543 160
Relations clients	22 800
Technologie logicielle	49 300
Autres actifs non courants	168
Total de l'actif	629 306
Passif courant	
Créditeurs et charges à payer	3 715
Passif d'impôt exigible	5 527
Produits différés	3 774
Total du passif courant	13 016
Passifs d'impôt différé	11 769
Total du passif	24 785
Juste valeur des actifs nets acquis	604 521
Moins : trésorerie acquise	9 261
Juste valeur des actifs nets acquis, diminuée de la trésorerie acquise	595 260
Contrepartie versée en actions ordinaires de la Société	439 020
Contrepartie versée en trésorerie	161 922
Montant à recevoir d'Ecwid (déjà reçu en partie)	(5 682)
Juste valeur de la contrepartie transférée	595 260

Le goodwill lié à l'acquisition d'Ecwid se compose des synergies attendues de l'utilisation de la technologie d'Ecwid dans la gamme de produits de la Société, des avantages attribuables à une amélioration de notre position stratégique avec l'augmentation de notre présence sur le marché, et de l'intégration d'une main-d'œuvre regroupée qui n'est pas admissible à une comptabilisation distincte. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Les relations clients d'Ecwid et la technologie logicielle acquises sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, soit 5 ans.

Dans le cadre de l'acquisition, la Société a négocié des indemnités en lien avec le passif d'impôt exigible et certains autres passifs repris lors de l'acquisition totalisant 5 660 \$. L'actif compensatoire lié à ces montants est inclus dans le montant à recevoir d'Ecwid.

La répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs repris se fonde sur une évaluation provisoire de tous les éléments, et elle pourrait être modifiée au cours de la période d'évaluation de 12 mois suivant la date d'acquisition puisque l'évaluation de la juste valeur des immobilisations incorporelles, du goodwill, des actifs acquis et des passifs repris est toujours en cours.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Les montants des produits des activités ordinaires attribuables à Vend, à NuORDER et à Ecwid depuis les dates d'acquisition et inclus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2022 se sont élevés à 76 107 \$.

Les répartitions des prix d'achat de ShopKeep et d'Upserve ont été finalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

6. Produits des activités ordinaires

La ventilation des produits des activités ordinaires de la Société s'établit comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Produits tirés des abonnements	248 430	119 323
Produits liés au traitement des transactions	264 044	82 951
Produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits	35 898	19 454
Total des produits des activités ordinaires	548 372	221 728

La Société présente ses produits des activités ordinaires par région géographique à la note 30.

Actifs contractuels

L'amortissement des actifs au titre des commissions comptabilisé dans les frais de vente et de commercialisation pour l'exercice clos le 31 mars 2022 s'établit à 8 138 \$ (6 183 \$ en 2021).

La Société a comptabilisé des actifs contractuels utilisés pour les rabais offerts aux clients au début d'un contrat de 4 139 \$, inclus dans les autres actifs courants, et de 5 591 \$, inclus dans les autres actifs non courants au 31 mars 2022, dont une tranche de 3 679 \$ est amortie dans les produits tirés des abonnements et les produits tirés du traitement des transactions pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (respectivement 1 631 \$ et 2 238 \$ en 2021, dont une tranche de 736 \$ était amortie).

Passifs sur contrat

Les produits des activités ordinaires inclus dans le solde des produits différés à l'ouverture des exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 se chiffraient respectivement à 43 116 \$ et à 36 622 \$.

7. Coût direct des produits

	2022	2021
	\$	\$
Coût des produits tirés des abonnements	72 192	31 756
Coût des produits liés au traitement des transactions	159 432	42 626
Coût des produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits	45 575	19 677
Total du coût direct des produits	277 199	94 059

Le coût des produits tirés des abonnements comprend les services de soutien qu'offre la Société à ses clients et se compose principalement des charges de personnel et des montants payés à nos tiers fournisseurs de services infonuagiques. Le coût des produits liés au traitement des transactions comprend les coûts directs liés aux services de traitement des paiements et les charges de personnel. Le coût des produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits s'entend des coûts

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

relatifs à nos solutions de matériel, des charges liées aux services d'implantation offerts aux clients et des charges de personnel.

Les stocks passés en charges dans le coût direct des produits au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 se sont chiffrés à 35 832 \$ (17 234 \$ en 2021).

8. Subventions gouvernementales

L'aide gouvernementale comptabilisée en réduction des charges s'établit comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Coût direct des produits	1 144	1 651
Frais généraux et administratifs	545	2 055
Recherche et développement	2 692	5 871
Vente et commercialisation	358	3 851
Total de l'aide gouvernementale	4 739	13 428

L'aide gouvernementale comprend les crédits d'impôt à la recherche et développement, les subventions, les subventions gouvernementales en lien avec la COVID-19 ainsi que d'autres incitatifs.

9. Rémunération des employés

Le total de la rémunération des employés, qui comprend les salaires et les avantages, compte non tenu de l'aide gouvernementale, s'est chiffré à 341 851 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (169 809 \$ en 2021).

La rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte ont été incluses dans les charges suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Coût direct des produits	6 345	3 231
Frais généraux et administratifs	26 377	11 123
Recherche et développement	29 705	10 941
Vente et commercialisation	46 639	19 460
Total de la rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte	109 066	44 755

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, la rémunération à base d'actions et la charge sociale qui s'y rapporte au titre des frais de vente et de commercialisation comprend 10 801 \$ pour les UAFR émises aux fondateurs de NuORDER, chaque tranche étant tributaire de l'emploi continu des fondateurs et certaines tranches, de l'atteinte de critères de performance donnés.

Le montant comptabilisé en charges pour nos régimes à cotisations définies se chiffre à 4 264 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (1 436 \$ en 2021).

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

10. Produits financiers et charges financières

	2022	2021
	\$	\$
Produit d'intérêts	5 855	2 544
Charge d'intérêts	(2 867)	(2 897)
Produit (charge) d'intérêts net	2 988	(353)

11. Perte par action

La Société a des options sur actions et des attributions d'actions comme titres potentiellement dilutifs. La perte nette diluée par action exclut toutes les actions potentiellement dilutives si leur effet est antidilutif. Du fait des pertes nettes subies, tous les titres potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul de la perte nette diluée par action, car le fait de les inclure aurait eu un effet antidilutif; par conséquent, le nombre d'actions servant au calcul du résultat de base et dilué est le même pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021. La totalité des titres potentiellement dilutifs en circulation pourrait avoir un effet dilutif sur la perte par action à l'avenir.

	2022	2021
Actions ordinaires émises	148 661 312	128 528 515
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base et dilué)	141 580 917	105 221 907
Perte nette par action – de base et diluée	(2,04)\$	(1,18)\$

Le nombre moyen pondéré de titres potentiellement dilutifs qui ne sont pas inclus dans le calcul des données par action après dilution du fait de leur effet antidilutif comprend 10 515 666 options sur actions et attributions d'actions pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (7 934 988 en 2021).

12. Autres actifs courants

	2022	2021
	\$	\$
Liquidités soumises à restrictions et dépôts soumis à restrictions	1 531	7 749
Charges payées d'avance et dépôts	20 478	10 458
Actif au titre des commissions	8 959	4 000
Autres	4 567	1 964
Total des autres actifs courants	35 535	24 171

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

13. Créances clients et autres débiteurs

	2022 \$	2021 \$
Créances clients	22 894	15 477
Correction de valeur pour pertes	(3 043)	(3 519)
Total des créances clients	19 851	11 958
Montant à recevoir au titre des crédits d'impôt à la recherche et au développement	4 195	6 605
Taxe de vente à recevoir	6 323	2 827
Avances de fonds aux commerçants	6 300	2 309
Montant à recevoir lié à des acquisitions	9 097	1 072
Total des créances clients et autres débiteurs	45 766	24 771

14. Contrats de location

La Société loue des locaux à bureaux et du matériel roulant aux termes de contrats de location non résiliables. La durée des contrats de location restants est de un an à huit ans.

L'évolution des actifs au titre de droits d'utilisation se présentait comme suit :

	2022 \$	2021 \$
<i>Coût</i>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	27 054	18 403
Acquisitions	6 934	5 255
Acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	5 160	7 439
Modifications et cessions de contrats de location	(1 863)	(4 373)
Écarts de change	(284)	330
Solde à la clôture de l'exercice	37 001	27 054
<i>Cumul des amortissements</i>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	5 848	2 446
Dotation aux amortissements	7 743	3 876
Modifications et cession de contrats de location	(2 071)	(544)
Écarts de change	(58)	70
Solde à la clôture de l'exercice	11 462	5 848
<i>Coût, déduction faite du cumul des amortissements</i>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	21 206	15 957
Solde à la clôture de l'exercice	25 539	21 206
Bureaux	24 655	20 355
Matériel roulant	884	851

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Au 31 mars 2022, l'analyse des échéances des obligations locatives s'établissait comme suit :

<i>Exercice</i>	<i>\$</i>
2023	7 633
2024	6 032
2025	5 165
2026	3 583
2027	2 395
2028 et par la suite	5 862
Total des paiements minimaux	30 670

Les charges liées aux contrats de location à court terme, y compris celles exclues en raison des mesures de simplification et les paiements de loyer variables exclus de l'évaluation de l'obligation locative, ont avoisiné 3 455 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (2 000 \$ en 2021). La charge d'intérêts s'est élevée à 1 204 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (1 048 \$ en 2021).

15. Immobilisations corporelles

2022

	Mobilier	Équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Coût</i>					
Au 31 mars 2021	2 177	1 759	6 460	7 451	17 847
Entrées	19	461	3 564	7 360	11 404
Acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	308	—	1 122	273	1 703
Sorties	(190)	(245)	(1 949)	(1 532)	(3 916)
Au 31 mars 2022	2 314	1 975	9 197	13 552	27 038
<i>Cumul des amortissements</i>					
Au 31 mars 2021	1 004	1 181	4 441	2 879	9 505
Amortissement	612	406	2 722	1 253	4 993
Sorties	(190)	(245)	(1 949)	(1 532)	(3 916)
Au 31 mars 2022	1 426	1 342	5 214	2 600	10 582
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	888	633	3 983	10 952	16 456

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

2021

	Mobilier \$	Équipement \$	Équipement informatique \$	Améliorations locatives \$	Total \$
<i>Coût</i>					
Au 31 mars 2020	1 848	1 754	4 620	6 793	15 015
Entrées	15	5	1 259	412	1 691
Acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	314	—	581	246	1 141
Au 31 mars 2021	2 177	1 759	6 460	7 451	17 847
<i>Cumul des amortissements</i>					
Au 31 mars 2020	763	1 031	3 355	1 877	7 026
Amortissement	241	150	1 086	1 002	2 479
Au 31 mars 2021	1 004	1 181	4 441	2 879	9 505
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	1 173	578	2 019	4 572	8 342

16. Immobilisations incorporelles

2022

	Technologies logicielles acquises \$	Relations clients \$	Total \$
<i>Coût</i>			
Au 31 mars 2021	72 884	220 090	292 974
Acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	141 200	127 600	268 800
Écarts de change	(503)	(1 734)	(2 237)
Au 31 mars 2022	213 581	345 956	559 537
<i>Cumul des amortissements</i>			
Au 31 mars 2021	30 640	27 841	58 481
Amortissement	36 700	55 112	91 812
Écarts de change	(65)	(259)	(324)
Au 31 mars 2022	67 275	82 694	149 969
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	146 306	263 262	409 568

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

2021

	Technologies logicielles acquises \$	Relations clients \$	Total \$
<i>Coût</i>			
Au 31 mars 2020	39 591	50 470	90 061
Acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	31 700	165 499	197 199
Écarts de change	1 593	4 121	5 714
Au 31 mars 2021	72 884	220 090	292 974
<i>Cumul des amortissements</i>			
Au 31 mars 2020	19 974	7 268	27 242
Amortissement	10 242	19 886	30 128
Écarts de change	424	687	1 111
Au 31 mars 2021	30 640	27 841	58 481
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	42 244	192 249	234 493

17. Goodwill

Au 31 mars 2021, le solde du goodwill s'établissait à 971 939 \$. Il est passé à 2 104 368 \$ au 31 mars 2022 en raison d'augmentations de 293 664 \$, de 300 516 \$ et de 543 160 \$ liées respectivement aux acquisitions de Vend, de NuORDER et d'Ecwid, et d'un écart de change de 4 911 \$.

Analyse de dépréciation

La Société a effectué son test de dépréciation annuel du goodwill au 31 décembre 2021 en utilisant le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Il n'y avait aucun indice de dépréciation entre le 31 décembre 2021, date à laquelle la Société a effectué son test de dépréciation annuel du goodwill, et le 31 mars 2022. Les tests effectués à l'égard du secteur, tel que ce terme est défini à la note 3, ont démontré que le goodwill n'a subi aucune dépréciation pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021.

Les principales hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables lors du test de dépréciation effectué au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 :

	Taux d'actualisation avant impôt	Multiple de valeur finale	Taux de croissance des produits
Hypothèses	30 %	8	32 %

La juste valeur se fonde sur un modèle d'actualisation des flux de trésorerie qui repose sur plusieurs hypothèses clés utilisées dans le test de dépréciation du goodwill. Aux fins de l'évaluation, le BAIIA ajusté a été établi à l'aide d'une projection quinquennale en fonction de données de fin d'exercice réelles et des meilleures estimations de la direction. Une valeur finale a été calculée en fonction des produits, avec un coût du capital moyen pondéré tenant compte de l'évaluation de marché courante utilisée. Les coûts de ventes hypothétiques ont été établis à 2,5 % de la juste valeur. La valeur comptable du secteur a été comparée à la juste valeur diminuée du coût des ventes dans le cadre du test de dépréciation.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Aucune modification raisonnablement possible des principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable n'entraînerait une dépréciation du goodwill.

La Société a réévalué ses principales hypothèses au 31 mars 2022. Le multiple de la valeur finale aurait été ramené de 8 à 5, ce qui n'aurait pas modifié la conclusion selon laquelle il n'y a aucune dépréciation du goodwill.

18. Autres actifs non courants

	2022	2021
	\$	\$
Liquidités soumises à restrictions	260	1 325
Charges payées d'avance et dépôts	5 945	2 707
Actif au titre des commissions	9 604	5 234
Actifs contractuels	5 591	2 238
Total des autres actifs non courants	21 400	11 504

19. Créiteurs et charges à payer

	2022	2021
	\$	\$
Dettes fournisseurs	39 245	22 085
Rémunération et avantages à payer	25 238	20 409
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions	3 594	5 689
Créiteurs liés à des acquisitions	5 527	13 792
Autres	4 703	3 077
Total des créiteurs et charges à payer	78 307	65 052

20. Facilités de crédit

La Société dispose de facilités de crédit auprès de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC »), à savoir une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 25 000 \$, remboursable à vue (la « facilité renouvelable »), et un emprunt à terme d'acquisition de soutien de 50 000 \$, dont une tranche de 20 000 \$ n'a pas fait l'objet d'un engagement (la « facilité d'acquisition » et, collectivement avec la facilité renouvelable, les « facilités de crédit »). La Société peut effectuer des prélèvements sur la facilité renouvelable pendant toute la durée des facilités de crédit. Un montant de 30 000 \$ a été prélevé sur la facilité d'acquisition en janvier 2020 pour l'acquisition de Gastrofix; cette facilité arrivera à échéance 60 mois après la date du prélèvement. Le taux d'intérêt sur la facilité d'acquisition en cours correspond au taux LIBOR majoré de 3 %.

Les autorités de réglementation du secteur financier ont annoncé l'abandon des taux interbancaires offerts à la faveur des taux alternatifs sans risque. Puisque le taux d'intérêt de la facilité d'acquisition correspond au LIBOR majoré de 3 %, et que l'abandon du LIBOR entraînera la fin de la surveillance de ce taux de référence, les modalités de la facilité d'acquisition devraient être modifiées pour un taux de référence alternatif. La Société n'a pas encore arrêté son choix de l'indice de remplacement, elle en est encore à explorer les différentes options. Le LIBOR, taux de référence de la facilité d'acquisition, devrait cesser d'être publié le 30 juin 2023.

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Les coûts de financement liés aux facilités de crédit sont portés en déduction du capital et sont amortis sur la période de 60 mois. Les facilités de crédit sont soumises à certaines clauses restrictives d'ordre général et financier, notamment la présentation d'états financiers consolidés annuels audités aux actionnaires. Les facilités de crédit sont garanties par tous les actifs importants de la Société. Au 31 mars 2022, la Société respectait les clauses restrictives.

21. Capital-actions

Le 31 mars 2022, la Société avait 148 661 312 actions ordinaires émises et en circulation, avec un capital-actions autorisé illimité (128 528 515 actions en 2021).

Le capital-actions autorisé de la Société se compose i) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne et ii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont composées d'actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale. Les porteurs des actions ordinaires en circulation ont droit à un vote par action et ont le droit de recevoir des dividendes selon le calendrier, les montants et la forme définis à l'occasion par le Conseil, sous réserve des droits des porteurs d'actions privilégiées.

Actions privilégiées

Les actions privilégiées peuvent être émises en tout temps et à l'occasion en une ou plusieurs séries. Le Conseil a l'autorisation de fixer, avant l'émission, le nombre d'actions privilégiées de chaque série à émettre, la contrepartie par action, la désignation des actions et les clauses s'y rattachant, y compris les droits de vote, le cas échéant; le tout sous réserve de l'émission d'un certificat de modification précisant la désignation et les clauses se rattachant aux actions privilégiées ou aux actions de la série.

Exercice 2022

Nouvelle émission dans le cadre d'un placement

Le 11 août 2021, la Société a réalisé un appel public à l'épargne visant des actions à droit de vote subalterne aux États-Unis et au Canada par l'émission de nouvelles actions. L'appel public à l'épargne consistait en un total de 8 855 000 actions à droit de vote subalterne, y compris l'exercice intégral, le 13 août 2021, par les preneurs fermes de leur option de surallocation visant l'achat de 1 155 000 actions à droit de vote subalterne supplémentaires. Les actions à droit de vote subalterne ont été émises à même le capital pour un produit brut de 823 515 \$ pour la Société, les frais d'émission d'actions (y compris la rémunération des preneurs fermes et les autres frais liés au placement) engagés par la Société totalisant 33 042 \$.

Exercice 2021

Premier appel public à l'épargne à la New York Stock Exchange

Le 15 septembre 2020, la société a réalisé un premier appel public à l'épargne à la NYSE et a émis 10 896 196 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie brute totalisant 332 334 \$. De ce nombre, 896 196 actions à droit de vote subalterne ont été émises à l'exercice partiel de l'option de surallocation des preneurs fermes, pour une contrepartie brute totalisant 27 334 \$. Les frais d'émission d'actions se sont élevés à 18 044 \$. À cette même date, certains actionnaires ont procédé à la vente, sur le marché secondaire, de 2 142 808 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie brute de

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

65 356 \$, et les commissions de prise ferme relatives à la vente des actions ont été réglées par ceux-ci. Cette vente sur le marché secondaire comprend la conversion de 238 456 actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne.

Conversion automatique des actions à droit de vote multiple

La Société avait auparavant des actions à droit de vote multiple émises et en circulation, mais elles ont toutes été automatiquement converties en actions à droit de vote subalterne le 1^{er} décembre 2020, à raison d'une pour une, puisque le seuil de propriété entraînant la conversion automatique qui est rattaché aux actions à droit de vote multiple a été atteint, conformément aux modalités prévues. Du fait de cette conversion automatique, les actions à droit de vote subalterne constituent désormais l'unique catégorie d'actions émises et en circulation de la Société, et continuent de comporter une voix par action. Conformément aux statuts constitutifs mis à jour de la Société, à la conversion automatique de la totalité de ses actions à droit de vote multiple émises et en circulation, les actions à droit de vote multiple autorisées et non émises en tant que catégorie ont été automatiquement supprimées du capital autorisé de la Société, ainsi que les droits, privilèges, restrictions et conditions s'y rattachant, de sorte qu'au 31 mars 2021, la Société n'avait que deux catégories d'actions autorisées aux fins d'émission, soit les actions à droit de vote subalterne et les actions privilégiées.

Nouvelle émission dans le cadre d'un placement secondaire

Le 12 février 2021, la Société a réalisé un appel public à l'épargne négocié visant des actions à droit de vote subalterne aux États-Unis et au Canada par l'émission de nouvelles actions et la vente d'actions détenues par certains actionnaires, dont DHIDASILVA Holdings Inc. (société contrôlée par notre fondateur et président du conseil d'administration) et certains membres de la direction. L'appel public à l'épargne négocié consistait en un total de 9 660 000 actions à droit de vote subalterne, y compris l'exercice intégral par les preneurs fermes de leur option de surallocation visant l'achat de 1 260 000 actions à droit de vote subalterne supplémentaires. Un total de 8 860 000 actions à droit de vote subalterne ont été émises pour un produit brut de 620 200 \$ pour la Société, avec des frais d'émission d'actions (y compris la rémunération des preneurs fermes et les autres frais liés au placement) pour la Société totalisant 26 202 \$. Une vente de 800 000 actions à droit de vote subalterne par DHIDASILVA Holdings Inc. et certains membres de la direction a également été effectuée le même jour pour un produit brut de 56 000 \$, la rémunération des preneurs fermes relative à leurs actions étant payée par les actionnaires vendeurs.

22. Cumul des autres éléments du résultat global

	Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		Réserve de couverture		Total du cumul des autres éléments du résultat global	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	9 715	(6 271)	—	—	9 715	(6 271)
Autres éléments du résultat global	(7 061)	15 986	23	—	(7 038)	15 986
Solde à la clôture de l'exercice	2 654	9 715	23	—	2 677	9 715

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

23. Impôts sur le résultat

La charge (le produit) d'impôt comprend les composantes suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Exigible		
États-Unis	1 225	33
Europe	(138)	140
Autres	16	(7)
	<u>1 103</u>	<u>166</u>
Différé		
Canada	(11)	(55)
États-Unis	(22 038)	(61)
Europe	(1 229)	(3 883)
Nouvelle-Zélande	(4 746)	—
Autres	—	(1 959)
	<u>(28 024)</u>	<u>(5 958)</u>
Total du produit d'impôt	<u>(26 921)</u>	<u>(5 792)</u>

La charge (le produit) d'impôt présenté, qui comprend les impôts étrangers, diffère du montant de la charge (du produit) d'impôt calculé par application des taux prévus par la loi au Canada de la façon suivante :

	2022	2021
	\$	\$
Perte avant impôt sur le résultat	(315 354)	(130 070)
Taux d'impôt prévu par la loi	26,5 %	26,5 %
Produit d'impôt au taux d'impôt prévu par la loi	<u>(83 589)</u>	<u>(34 486)</u>
Incidence de l'écart de taux des administrations étrangères	7 078	1 570
Rémunération à base d'actions non déductible et coûts connexes	20 208	9 257
Charge de rémunération et coûts de transaction liés à des acquisitions	1 480	5 080
Autres charges (crédits) non déductibles et montants non imposables	(496)	590
Variation des avantages fiscaux non comptabilisés des actifs d'impôt différé	27 972	11 403
Incidence des variations des taux d'impôt différés et autres	426	794
Total du produit d'impôt	<u>(26 921)</u>	<u>(5 792)</u>

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

L'impôt différé traduit l'incidence fiscale nette des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de la présentation de l'information financière et les montants utilisés aux fins fiscales. Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Société s'établissent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Immobilisations corporelles	2 402	2 115
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	78 292	41 308
Obligations locatives	6 354	6 073
Produits différés	1 217	1 011
Charges d'intérêts reportées en avant	5 852	5 188
Autres	6 338	2 288
Total des actifs d'impôt différé	100 455	57 983
Passifs d'impôt différé		
Immobilisations corporelles	(299)	(54)
Immobilisations incorporelles	(97 647)	(50 476)
Actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location	(5 140)	(5 000)
Autres	(4 048)	(3 639)
Total des passifs d'impôt différé	(107 134)	(59 169)
Passifs d'impôt différé, montant net	(6 679)	(1 186)
Comme présenté à l'état consolidé de la situation financière :		
Actifs d'impôt différé	154	170
Passifs d'impôt différé	(6 833)	(1 356)
Passifs d'impôt différé, montant net	(6 679)	(1 186)

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

2022

	Solde au 31 mars 2021	Imputé (crédité) à l'état consolidé du résultat net	Acquisition d'entreprises et autres	Solde au 31 mars 2022
	\$	\$	\$	\$
Évolution des actifs (des passifs) d'impôt différé				
Immobilisations corporelles	2 061	75	(33)	2 103
Immobilisations incorporelles	(50 476)	22 042	(69 213)	(97 647)
Obligations locatives	6 073	5	276	6 354
Actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location	(5 000)	86	(226)	(5 140)
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	41 308	3 439	33 545	78 292
Produits différés	1 011	206	—	1 217
Charges d'intérêt reportées en avant	5 188	664	—	5 852
Autres	(1 351)	1 507	2 134	2 290
Passifs d'impôt différé, montant net	(1 186)	28 024	(33 517)	(6 679)

2021

	Solde au 31 mars 2020	Imputé (crédité) à l'état consolidé du résultat net	Acquisition d'entreprises et autres	Solde au 31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$
Évolution des actifs (des passifs) d'impôt différé				
Immobilisations corporelles	1 696	321	44	2 061
Immobilisations incorporelles	(15 403)	7 191	(42 264)	(50 476)
Obligations locatives	3 557	2 516	—	6 073
Actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location	(3 226)	(1 774)	—	(5 000)
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	8 159	(1 290)	34 439	41 308
Produits différés	—	—	1 011	1 011
Charges d'intérêt reportées en avant	—	2 649	2 539	5 188
Autres	(1 252)	(3 655)	3 556	(1 351)
Passifs d'impôt différé, montant net	(6 469)	5 958	(675)	(1 186)

La Société a accumulé des différences temporaires déductibles de 60 237 \$ (46 412 \$ en 2021) aux fins de l'impôt canadien pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté.

La Société a accumulé des frais de recherche et développement de 15 456 \$ (13 508 \$ en 2021) aux fins de l'impôt sur le résultat fédéral au Canada. Ces frais sont disponibles en vue de réduire le bénéfice imposable futur, et la période de report en avant est illimitée.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

	2022	2021	Année civile au cours de laquelle les pertes commencent à arriver à échéance
	\$	\$	
Reports en avant de pertes autres qu'en capital			
Canada	151 096	73 737	2034
Belgique	41 928	40 383	Aucune échéance
Pays-Bas	38 213	31 105	2024
États-Unis	366 680	236 149	2035
Allemagne	21 289	21 219	Aucune échéance
Suisse	36 139	13 042	2023
Nouvelle-Zélande	57 366	—	Aucune échéance
Royaume-Uni	9	—	Aucune échéance
Australie	8 569	5 367	Aucune échéance
Total des reports en avant de pertes autres qu'en capital	721 289	421 002	

Au 31 mars 2022, la Société et ses filiales disposaient de pertes autres qu'en capital de 394 067 \$ (253 813 \$ en 2021) disponibles pour réduire le bénéfice imposable futur pour lequel les avantages n'ont pas été comptabilisés. De ce montant, une tranche de 226 403 \$ (185 666 \$ en 2021) vient à échéance entre 2023 et 2041, tandis qu'un montant de 167 664 \$ (68 147 \$ en 2021) n'a pas de date d'échéance.

Nous avons identifié des coûts de financement supplémentaires pour l'exercice 2021 qui sont déductibles aux fins de l'impôt et qui n'ont pas été présentés antérieurement. Par conséquent, nous avons révisé les montants présentés précédemment dans la note relative à l'impôt sur le résultat : le cumul des différences temporaires déductibles cumulées aux fins de l'impôt du Canada est passé de 13 272 \$ à 46 412 \$ et les reports en avant de pertes autres qu'en capital au Canada, de 65 452 \$ à 73 737 \$.

De plus, nous avons identifié des paiements à base d'actions supplémentaires pour l'exercice 2021 qui sont déductibles aux fins de l'impôt et qui n'ont pas été présentés antérieurement. Par conséquent, nous avons révisé les montants présentés précédemment dans la note relative à l'impôt sur le résultat : les reports en avant de pertes autres qu'en capital aux États-Unis sont passées de 209 422 \$ à 236 149 \$.

L'effet cumulatif des coûts de financement supplémentaires et des paiements à base d'actions déductibles a eu une incidence sur les pertes autres qu'en capital disponibles en vue de réduire le bénéfice imposable futur pour lesquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés, pertes qui sont passées de 218 801 \$ à 253 813 \$. De plus, nous avons révisé le montant des pertes autres qu'en capital ayant une échéance, le faisant passer de 177 381 \$ à 185 666 \$, et le montant des pertes autres qu'en capital sans échéance, le faisant passer de 41 420 \$ à 68 147 \$.

Aide gouvernementale

La Société a engagé des frais de recherche et développement et des frais de développement de commerce électronique qui sont admissibles à des crédits d'impôt. Les crédits d'impôt comptabilisés se fondent sur l'estimation que fait la direction des montants qui devraient être recouvrés et sont assujettis à la vérification de l'administration fiscale. Par conséquent, ces montants pourraient varier. Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, la Société a comptabilisé une provision au titre des crédits

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

d'impôt remboursables au Canada de 3 933 \$ (3 146 \$ en 2021). Ce montant a été comptabilisé en réduction des frais de recherche et développement et des frais de développement de commerce électronique pour l'exercice.

Au 31 mars 2022, la Société disposait de crédits d'impôt à l'investissement non remboursables au palier fédéral au Canada de 2 548 \$ (2 230 \$ en 2021) relativement à des frais de recherche et développement qui peuvent être affectés à la réduction du passif d'impôt exigible fédéral et provincial au Canada au cours d'exercices futurs. Ces crédits d'impôt à l'investissement non remboursables commencent à expirer au cours de l'année civile 2033. La Société dispose également d'un crédit d'impôt lié au commerce électronique non remboursable de 3 772 \$ (2 857 \$ en 2021) qui expire à diverses dates à compter de l'année civile 2035.

Les avantages de ces crédits d'impôt à l'investissement non remboursables n'ont pas été comptabilisés.

24. Engagements

Obligations locatives

Se reporter à la note 14 pour obtenir une analyse des échéances des obligations locatives au 31 mars 2022.

En plus des obligations locatives, la Société est assujettie à des contrats de location à court terme et à des loyers variables. Au 31 mars 2022, le montant total de ces paiements au cours des cinq prochains exercices était de 8 000 \$.

Engagements

En plus des obligations locatives, la Société est assujettie à diverses ententes de services non résiliables comportant des engagements de dépenses minimales.

Au 31 mars 2022, le montant de la portion minimale fixe et déterminable des obligations d'achat inconditionnelles et significatives au cours des cinq prochains exercices était de 32 730 \$ auprès des sociétés de traitement de paiements et de 60 579 \$ auprès des fournisseurs de services.

25. Éventualités et provisions

Éventualités

En octobre 2021, la Société et certains dirigeants et administrateurs de la Société ont été nommés parties défenderesses dans le cadre d'une demande d'autorisation d'intenter un recours collectif en valeurs mobilières déposée devant la Cour supérieure du Québec, et la Société et certains dirigeants et administrateurs de la Société ont été nommés parties défenderesses dans des recours collectifs en valeurs mobilières intentés devant la Cour de district des États-Unis pour le district Est de New York (un recours distinct intenté dans le district sud de New York a été volontairement rejeté après qu'un demandeur principal ait été nommé dans le recours du district est de New York). La demande et les recours sont intentés au nom des acquéreurs de nos actions ordinaires et sont fondés sur des allégations selon lesquelles les parties défenderesses auraient publié des déclarations fausses ou trompeuses, et réclament des dommages-intérêts non précisés. La Société et la direction ont l'intention de se défendre vigoureusement dans le cadre de chacun de ces litiges.

Le 22 octobre 2021, CloudofChange, LLC, une entité ayant un statut de membre non-praticien, a déposé une plainte en violation de brevet contre la Société dans le district Ouest du Texas. La plainte vise les brevets américains n° 9 400 640, 10 083 012 et 11 226 793 qui portent, de manière générale, sur les systèmes de configuration de points de vente en ligne. La Société et la direction ont l'intention de se défendre vigoureusement dans le cadre de cette poursuite.

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Compte tenu du stade préliminaire des litiges susmentionnés, leur issue demeure incertaine et aucune provision n'a été constituée à cet effet.

Provisions

Comme il est indiqué à la note 19, une provision de 1 775 \$ est incluse dans les créiteurs et charges à payer eu égard au règlement d'un litige imminent contre l'une des filiales de la Société. Lightspeed a été indemnisée à l'égard de la responsabilité éventuelle qui découlerait de ce litige, à la suite de l'acquisition de la filiale, et la totalité du montant éventuel de ce passif a été recouvrée dans le cadre d'un paiement d'indemnisation reçu par la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

La Société a réglé une provision de 1 487 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 en lien avec un litige réglé sans aveu d'acte répréhensible de la Société. La Société est partiellement assurée contre une responsabilité éventuelle dans ce litige et a reçu un paiement d'assurance de 516 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022. Le montant payé au titre du règlement, déduction faite du paiement d'assurance, est comptabilisé dans les frais généraux et administratifs aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

La Société est partie à d'autres litiges et à des réclamations dans le cours normal des activités. La direction est d'avis que toute provision et tout règlement ultime connexe n'auraient aucune incidence significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Restructuration

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Société a annoncé un plan de restructuration de ses activités. Les frais de restructuration sont entièrement constitués des coûts liés aux cessations d'emploi et totalisaient 803 \$ au 31 mars 2022 (1 760 \$ en 2021).

26. Options sur actions (les nombres d'actions et d'options sont présentés en montants par action et par option)

En 2012, la Société a mis en place son régime d'options sur actions de 2012 (qui a été modifié en 2015, en 2019 et en 2021) (le « régime d'options de 2012 »). En 2016, dans le cadre de l'attribution d'options à deux de ses hauts dirigeants, la Société a mis en place le régime d'options de 2016 (qui a été modifié en 2019) (le « régime d'options de 2016 » et, avec le régime d'options de 2012, les « anciens régimes d'options »). Les attributions d'options sur actions aux employés dans le cadre des anciens régimes d'options s'acquièrent généralement à raison de 25 % par année pendant quatre ans et ont une durée de sept ans. Parallèlement au premier appel public à l'épargne (le « PAPE »), les anciens régimes d'options ont été modifiés de sorte que les options en cours attribuées aux termes de ces régimes puissent être exercées contre des actions ordinaires et qu'aucune autre attribution ne puisse être faite aux termes de ces régimes.

Parallèlement au PAPE, un régime incitatif général (dans sa version modifiée et retraitée, le « régime incitatif général ») a été adopté, puis a été modifié et mis à jour par la suite en novembre 2019 afin de rendre compte de certaines modifications d'ordre administratif. Auparavant un « régime à plafond fixe », le régime incitatif général a été modifié et mis à jour en septembre 2020 pour devenir un « régime à plafond variable », dans le cadre duquel le nombre maximal d'actions ordinaires de la Société qui peuvent être réservées aux fins d'émission aux termes de ce régime et des anciens régimes d'options est passé d'un nombre fixe à un nombre total maximal correspondant à 15 % de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de temps à autre, avant dilution. À ce titre, au 31 mars 2022, le nombre maximal d'actions ordinaires disponibles aux termes du régime incitatif général des anciens régimes d'options était de 22 299 196. En février 2021, le régime incitatif général a été révisé afin de modifier certaines définitions.

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Le régime incitatif général permet au Conseil d'octroyer des attributions fondées sur des titres de capitaux propres à long terme aux participants admissibles sous forme d'options sur actions, d'UAR, d'UAD et d'UAFR. Toutes les options attribuées dans le cadre du régime incitatif général ont un prix d'exercice déterminé et approuvé par le Conseil au moment de l'attribution, lequel ne peut être inférieur au cours d'une action ordinaire à la date d'attribution. Les options sur actions attribuées aux employés dans le cadre du régime incitatif général s'acquièrent généralement à raison de 25 % au premier anniversaire d'attribution et ensuite mensuellement, pendant 36 mois, jusqu'à leur acquisition complète, ou mensuellement pendant 48 mois jusqu'à ce que les droits s'y rattachant soient entièrement acquis. Elles ont une durée de sept ans et sont réglées par l'émission de nouvelles actions ordinaires à leur exercice. Dans certains cas, la Société a attribué des options sur actions assorties de calendriers d'acquisition non standards. Une partie des options sur actions attribuées dans le cadre du régime incitatif général s'acquiert à raison de 20 % au premier anniversaire, de 25 % au deuxième et au troisième anniversaires et de 30 % au quatrième anniversaire d'attribution.

Chaque UAR, UAD et UAFR donne le droit de recevoir une action ordinaire (émise sur le capital autorisé ou acquise sur le marché libre), un montant en trésorerie établi en fonction de la valeur d'une action ordinaire ou une combinaison des deux à une date ultérieure. Les UAR du régime incitatif général s'acquièrent généralement à raison de 30 % soit au premier anniversaire de la date d'attribution, soit à chacun des quatre premiers anniversaires trimestriels de la date d'attribution, puis, dans les deux cas, de huit tranches trimestrielles égales jusqu'à ce que les droits soient entièrement acquis. Dans certains cas, la Société a attribué des UAR assorties de calendriers d'acquisition non standards. L'acquisition des UAFR est conditionnelle à l'atteinte de certains rendements cibles établis par le Conseil. Les UAR et les UAFR doivent être réglées au plus tard trois ans après le dernier jour de l'année civile au cours de laquelle la prestation de services pour laquelle l'UAR ou l'UAFR est attribuée a eu lieu. Les UAD sont généralement acquises à la date d'attribution et doivent être réglées après la date d'échéance du porteur, mais avant le dernier jour de l'année civile suivant la date d'échéance. Chaque UAR, UAD et UAFR peut être réglée au moyen d'actions, d'un montant en trésorerie ou d'une combinaison des deux, au gré du Conseil.

En parallèle avec l'acquisition de ShopKeep, la Société a repris le régime de ShopKeep. Les options prises en charge ont été converties en options d'achat d'actions ordinaires de la Société au ratio d'échange des options, calculé conformément à la convention de fusion définitive, et les ajustements correspondants ont été apportés i) au nombre d'actions pouvant être émises à l'exercice de chaque option prise en charge et ii) au prix d'exercice de chacune de ces options prises en charge. Un total de 1 226 214 actions ordinaires ont été réservées en vertu du régime de ShopKeep. Immédiatement avant l'acquisition de ShopKeep, le régime de ShopKeep a été modifié de sorte que les options en cours attribuées conformément à ses modalités puissent être exercées contre des actions ordinaires et qu'aucune autre attribution ne puisse être faite aux termes du régime de ShopKeep.

La Société a également attribué des options sur actions et des UAR sans obtenir l'approbation des actionnaires, comme il est permis par les règles de la TSX, pour inciter des hauts dirigeants à signer un contrat d'embauche à temps plein avec la Société. Les modalités de ces attributions sont généralement semblables à celles des attributions réalisées dans le cadre du régime incitatif général, bien qu'une réserve d'actions distincte soit maintenue aux fins d'émission dans le cadre de l'exercice ou du règlement de ces attributions.

En outre, la Société a attribué des options sur actions à long terme fondées sur le rendement sur plusieurs années à ses nouveaux chef de la direction et chef des finances et de l'exploitation. Ces options seront acquises sur une période d'environ 5 ans et seulement si des critères de rendement préétablis sont atteints. Les options ont été attribuées dans le cadre du régime incitatif général à un prix d'exercice déterminé et approuvé par le Conseil au moment de l'attribution, lequel prix ne peut être inférieur au juste cours d'une action ordinaire à la date d'attribution. Les options ont une durée de sept ans et sont réglées au moyen de l'émission d'actions ordinaires à l'exercice.

L'évolution des options sur actions et le prix d'exercice moyen pondéré se résument comme suit :

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

	2022		2021	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours à l'ouverture de l'exercice*	6 796 039	24,56	7 557 574	15,38
Attribuées**	7 920 684	49,47	2 183 108	41,55
Reprises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	—	—	1 226 214	6,40
Exercées	(1 061 359)	16,48	(2 951 034)	7,12
Déchues	(1 832 054)	47,84	(1 219 823)	22,48
En cours à la clôture de l'exercice	11 823 310	38,37	6 796 039	24,48
Susceptibles d'exercice à la clôture de l'exercice	2 600 818	23,05	1 523 685	17,40

* Le prix d'exercice moyen pondéré au début de l'exercice 2022 a été ajusté par rapport au prix d'exercice moyen pondéré de clôture de l'exercice précédent pour tenir compte du taux de change \$ CA/\$ US utilisé pour calculer les prix d'exercice moyens pondérés pour l'exercice considéré.

** Les options sur actions attribuées au cours de l'exercice comprenaient 2 500 000 options sur actions dont l'acquisition des droits est tributaire des marchés et rattachée au cours futur des actions de la Société.

Au 31 mars 2022, l'évolution des UAR, des UAD et des UAFR et les justes valeurs moyennes pondérées à la date d'attribution se résument comme suit :

	2022		2022		2022	
	UAR		UAD		UAFR	
	Nombre d'attri- butions	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date d'attri- bution \$	Nombre d'attri- butions	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date d'attri- bution \$	Nombre d'attri- butions	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date d'attri- bution \$
En cours à l'ouverture de l'exercice	939 833	44,93	14 751	26,68	75 182	24,90
Attribuées	3 016 792	48,89	20 227	47,14	953 290	28,73
Libérées	(219 208)	52,19	(557)	73,39	(51 094)	24,97
Déchues	(423 286)	55,50	—	—	(24 088)	24,75
En cours à la clôture de l'exercice	3 314 131	46,71	34 421	37,95	953 290	28,73

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Au 31 mars 2021, l'évolution des UAR, des UAD et des UAFR et les justes valeurs moyennes pondérées à la date d'attribution se résument comme suit :

	2021		2021		2021	
	UAR		UAD		UAFR	
	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date d'attribution		Moyenne pondérée de la juste valeur à la date d'attribution		Moyenne pondérée de la juste valeur à la date d'attribution	
	Nombre d'attributions	\$	Nombre d'attributions	\$	Nombre d'attributions	\$
En cours à l'ouverture de l'exercice	117 769	24,67	7 109	25,66	84 326	24,75
Attribuées	989 384	45,73	7 642	27,64	66 038	25,09
Libérées	(36 515)	32,17	—	—	(51 094)	24,97
Déchues	(130 805)	36,30	—	—	(24 088)	24,75
En cours à la clôture de l'exercice	939 833	44,93	14 751	26,68	75 182	24,90

La juste valeur des options sur actions attribuées aux employés, exclusion faite des options sur actions assorties de conditions liées au marché, a été estimée aux dates d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes à l'aide des données hypothétiques moyennes pondérées suivantes :

	2022	2021
Volatilité attendue	47,25 %	45,55 %
Taux d'intérêt sans risque	1,04 %	0,38 %
Durée de vie prévue de l'option	4,07 ans	4,27 ans
Rendement en dividende prévu	0 %	0 %
Taux de déchéance	27,07 %	28,51 %

La juste valeur des options sur actions dont l'acquisition des droits est tributaire des marchés et rattachées au cours futur des actions de la Société, qui sont attribuées aux employés, est évaluée au moyen du modèle d'établissement des prix Monte Carlo pour estimer le cours futur potentiel des actions de la Société. Les principales hypothèses utilisées pour ce modèle étaient une volatilité attendue du cours de l'action de 41 % et une durée de vie prévue de l'option de 7 ans.

La juste valeur des options sur actions des UAR, des UAD et des UAFR attribuées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevait à 318 233 \$ (79 581 \$ en 2021). La juste valeur globale initiale des options, des UAR et des UAFR déchués au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevait à 55 967 \$ (13 053 \$ en 2021). Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, une charge de rémunération à base d'actions de 108 916 \$ (32 739 \$ en 2021) a été inscrite à l'état consolidé du résultat net et du résultat global et un crédit correspondant a été imputé au capital apporté supplémentaire.

Au 31 mars 2022, le reliquat total de la charge de rémunération à base d'actions non comptabilisée se chiffrait à 147 052 \$ (45 365 \$ en 2021), montant qui sera amorti sur la période de service requise résiduelle moyenne pondérée de 1,90 an (1,44 an en 2021).

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options sur actions en cours et susceptibles d'exercice au 31 mars 2022 :

Prix d'exercice	Options en cours			Options susceptibles d'exercice		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$			\$
0,30 à 21,90	2 735 944	4,82	11,60	1 017 325	3,28	5,02
21,91 à 27,52	2 137 518	5,67	24,29	796 323	5,12	24,90
27,53 à 33,19	2 238 268	6,34	30,75	302 339	4,94	28,71
33,20 à 65,89	1 855 419	6,25	45,76	286 652	5,07	38,86
65,90 à 94,03	2 856 161	6,22	75,73	198 179	6,14	76,67
Total	11 823 310	5,82	38,37	2 600 818	4,45	23,05

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options sur actions en cours et susceptibles d'exercice au 31 mars 2021 :

Prix d'exercice	Options en cours			Options susceptibles d'exercice		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$			\$
0,30 à 4,86	1 551 131	4,51	3,95	419 063	3,94	3,09
4,87 à 24,52	1 334 262	5,35	14,22	472 154	5,36	14,77
24,53 à 26,73	1 424 350	5,92	25,82	308 005	5,83	25,53
26,74 à 33,52	1 308 231	5,95	29,54	179 099	5,87	28,73
33,53 à 72,94	1 178 065	6,30	55,88	145 364	5,47	35,96
Total	6 796 039	5,56	24,48	1 523 685	5,13	17,40

27. Transactions entre parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les hauts dirigeants et les autres premiers vice-présidents. Les autres parties liées comprennent les membres de la famille immédiate des principaux dirigeants et les entités que ceux-ci contrôlent.

La charge de rémunération des cinq principaux dirigeants s'établit comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Avantages sociaux à court terme	2 914	1 732
Paiements à base d'actions	21 251	4 200
Rémunération totale versée aux principaux dirigeants	24 165	5 932

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

28. Instruments financiers

Juste valeur

La Société évalue la juste valeur de certains de ses actifs et passifs financiers selon une hiérarchie des justes valeurs. Un instrument financier est classé dans la hiérarchie des justes valeurs en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Trois niveaux de données d'entrée sont utilisés pour évaluer la juste valeur. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont définis comme suit :

Niveau 1 : les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les autres techniques pour lesquelles les données sont fondées sur les prix cotés d'instruments identiques ou similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs, les prix cotés d'instruments similaires sur des marchés actifs, et les techniques d'évaluation fondées sur des modèles pour lesquelles toutes les hypothèses importantes sont observables sur le marché ou peuvent être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;

Niveau 3 : techniques qui utilisent des données qui ont une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée et qui exigent que la Société utilise ses propres hypothèses au sujet des hypothèses des intervenants du marché.

La Société a estimé la juste valeur de ses instruments financiers comme il est expliqué ci-après.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions, des créances clients, des dettes fournisseurs, de la charge à payer au titre de la rémunération et des avantages et des autres charges à payer est considérée comme étant égale à la valeur comptable respective de ces instruments en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions se rapprochait de leur valeur comptable aux 31 mars 2022 et 2021.

Évaluations de la juste valeur récurrentes

La juste valeur des contrats de change à terme a été déterminée au moyen de données de niveau 2, soit les cours moyens du marché à la fin de la période pour chaque contrat sous-jacent tels que calculés par l'institution financière avec laquelle la Société a transigé. Les cours sont fonction des cours acheteur et vendeur et correspondent aux montants de règlement futurs actualisés selon les cours du marché actuels.

La juste valeur des avances de fonds aux commerçants a été établie au moyen de données de niveau 3, en calculant la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs futurs selon les modalités des ententes.

Contrepartie éventuelle

Le 7 janvier 2020, la Société a acquis Gastrofix, un fournisseur allemand de solutions infonuagiques pour points de vente destinées au secteur de l'hôtellerie. Aucun montant n'a été inclus dans le prix d'achat en lien avec la juste valeur estimée de la contrepartie éventuelle, laquelle a été évaluée par la Société au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie selon l'approche fondée sur les bénéfices et basée sur des estimations des produits des activités ordinaires futurs. Le paiement maximal au titre de la contrepartie éventuelle était de 10 030 \$ pour les deux ans suivant l'acquisition. Si elle est supérieure à néant, la juste valeur de la contrepartie éventuelle est présentée comme une composante des créditeurs et charges à payer dans les états consolidés de la situation financière. Toute variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle, le cas échéant, est comptabilisée dans les frais généraux et administratifs dans les états consolidés du résultat net

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

et du résultat global. Les conditions liées à la contrepartie conditionnelle n'ont pas été remplies et aucune contrepartie éventuelle n'a été payée par la Société.

Aux 31 mars 2022 et 2021, les instruments financiers évalués à la juste valeur comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière se présentaient comme suit :

	31 mars 2022			31 mars 2021		
	Hiérarchie des justes valeurs	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Hiérarchie des justes valeurs	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	953 654	953 654	Niveau 1	807 150	807 150
Liquidités soumises à restrictions et dépôts soumis à restrictions	Niveau 1	1 791	1 791	Niveau 1	9 074	9 074
Avances de fonds des commerçants	Niveau 3	6 300	6 300	Niveau 3	2 309	2 309
Contrats de change à terme	Niveau 2	23	23	—	—	—
Passif						
Contrepartie éventuelle	—	—	—	Niveau 3	0	0

Risque de crédit et risque de concentration

De manière générale, la valeur comptable des actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit inscrite à l'état consolidé de la situation financière, déduction faite de toute provision pour pertes applicable, représente le montant maximal exposé au risque de crédit.

Le risque de crédit de la Société est imputable principalement à sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ainsi qu'à ses créances clients. La Société n'exige aucune garantie de la part de ses clients. Le risque de crédit visant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est géré en confiant les fonds uniquement à des institutions financières ayant une cote de crédit élevée. La Société ne détient aucun bien donné en garantie.

Du fait du bassin de clients diversifié de la Société, il n'existe aucune concentration particulière du risque de crédit relativement aux créances clients de la Société. Par ailleurs, les soldes de créances clients sont gérés et analysés régulièrement afin de s'assurer qu'un compte de correction de valeur pour pertes d'un montant approprié est établi et maintenu.

La Société maintient un compte de correction de valeur pour pertes à l'égard d'une partie des créances clients lorsque le recouvrement devient douteux, selon la méthode décrite à la note 3. Comme il est décrit à cette note, la perte de crédit attendue prend en compte de manière prospective des facteurs propres à la contrepartie et l'état général de l'économie.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Société a évalué les répercussions possibles de la pandémie de COVID-19 et de l'éclosion ou de la résurgence de ses variants sur son risque de crédit et a, par conséquent, augmenté sa correction de valeur pour pertes de crédit attendues par rapport à ce qu'elle aurait été compte non tenu des effets de la COVID-19. La Société poursuit son évaluation en tenant compte de l'incertitude concernant l'incidence de la COVID-19 à l'échelle mondiale.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Aux 31 mars 2022 et 2021, le compte de correction de valeur pour pertes se présentait comme suit :

2022

	En règle	0 à 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	90 à 180 jours	Plus de 180 jours
Taux des pertes attendues	3 %	14 %	46 %	64 %	68 %	70 %
Valeur comptable brute	17 279	2 212	617	213	577	1 996
Correction de valeur	518	310	284	136	392	1 403

2021

	En règle	0 à 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	90 à 180 jours	Plus de 180 jours
Taux des pertes attendues	3 %	14 %	41 %	55 %	63 %	67 %
Valeur comptable brute	9 328	1 087	917	231	1 156	2 758
Correction de valeur	280	152	376	127	728	1 856

Les variations du compte de correction de valeur pour pertes s'établissent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 519	2 878
Augmentation	1 603	2 777
Radiations	(2 079)	(2 136)
Solde à la clôture de l'exercice	3 043	3 519

Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers à la date d'échéance établie, conformément aux modalités de ces engagements et à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en établissant des prévisions relatives à ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ainsi qu'aux activités d'investissement et de financement prévues.

Aux 31 mars 2022 et 2021, l'analyse des échéances des passifs financiers s'établissait comme suit :

2022

	< 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	> 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions	78 307	—	—	—	78 307
Autres passifs non courants	—	1 007	—	—	1 007
Dette à long terme	—	30 000	—	—	30 000

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

2021

	< 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	> 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	65 052	—	—	—	65 052
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions	—	3 154	—	—	3 154
Dette à long terme	—	—	30 000	—	30 000

Se reporter à la note 14 pour obtenir une analyse des échéances des obligations locatives et à la note 24 pour de l'information plus détaillée sur les engagements contractuels.

Au 31 mars 2022, la Société disposait d'un montant en trésorerie et en équivalents de trésorerie s'établissant à 953 654 \$ ainsi que d'un montant de 25 000 \$ sur la facilité de crédit renouvelable, ce qui atteste sa liquidité et sa capacité de régler les passifs financiers à venir.

Risque de change

Les principales devises qui exposent la Société au risque de change en raison des instruments financiers libellés en devises sont le dollar canadien, l'euro, la livre sterling, le dollar australien et le dollar néo-zélandais. Le tableau suivant résume le risque de change de la Société, compte tenu des contrats de change à terme pertinents, exprimé en milliers de dollars américains :

2022	CAD	EUR	GBP	AUD	NZD	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et liquidités soumises à restrictions	13 885	6 270	1 338	2 522	2 651	3 785	30 451
Créances clients et autres débiteurs	3 454	4 086	1 472	2 675	49	1 062	12 798
Créditeurs et charges à payer	(18 508)	(5 755)	(1 466)	(2 834)	(2 407)	(2 131)	(33 101)
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions	(287)	(270)	(142)	(53)	—	(37)	(789)
Obligations locatives	(13 400)	(4 447)	(4 315)	(477)	(548)	(259)	(23 446)
Exposition financière nette	(14 856)	(116)	(3 113)	1 833	(255)	2 420	(14 087)

2021	CAD	EUR	GBP	AUD	NZD	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et liquidités soumises à restrictions	3 141	15 913	470	958	—	1 649	22 131
Créances clients et autres débiteurs	5 122	2 740	469	793	—	1 030	10 154
Créditeurs et charges à payer	(13 729)	(18 898)	(2 154)	(4 529)	(484)	(826)	(40 620)
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions	(1 816)	(622)	(309)	(239)	(42)	(36)	(3 064)
Obligations locatives	(14 102)	(3 214)	(842)	(646)	—	(517)	(19 321)
Exposition financière nette	(21 384)	(4 081)	(2 366)	(3 663)	(526)	1 300	(30 720)

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Le tableau qui suit montre l'augmentation (la diminution) immédiate de la perte nette avant impôt par suite d'un raffermissement de 1 % du taux de change moyen des principales devises auxquelles la Société était exposée aux 31 mars 2022 et 2021. La sensibilité associée à la dépréciation de 1 % d'une devise donnée produirait le résultat inverse. Il est présumé que chaque devise varie isolément.

	CAD	EUR	GBP	AUD	NZD	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2022	(1 347)	(1 092)	(383)	(512)	(167)	(166)
2021	(590)	(84)	20	(20)	(6)	(12)

Contrats de change à terme

La Société a pour politique d'atténuer son exposition au risque de change en concluant des instruments dérivés. Elle a couvert une partie de son risque de change. Elle a en outre conclu plusieurs contrats de change à terme, mais aucun d'eux n'a une durée supérieure à un an. La combinaison de devises utilisée pour les couvertures de flux de trésorerie de la Société est le dollar américain/dollar canadien. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Couvertures de flux de trésorerie

La Société a un programme de couverture pour atténuer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les flux de trésorerie et les bénéfices futurs. Dans le cadre de ce programme, la Société a conclu des contrats de change à terme qu'elle a désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Le programme a été adopté au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

Le notionnel des contrats de change était d'environ 26 000 \$ CA au 31 mars 2022 (néant au 31 mars 2021).

Réserve de couverture

	2022	2021
	\$	\$
Solde au 31 mars	—	—
Pertes latentes sur la juste valeur qui pourraient être reclassées ultérieurement dans les états consolidés du résultat net	(337)	—
Pertes reclassées dans le coût direct des produits, les frais généraux et administratifs, les frais de recherche et de développement et les frais de vente et de commercialisation	360	—
Solde au 31 mars	23	—

Aucune inefficacité de la couverture n'a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

Toutes les relations de couverture étaient maintenues au 31 mars 2022. Aucun solde de la réserve de couverture ne se rapporte aux relations de couverture pour lesquelles la comptabilité de couverture n'est plus appliquée.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la fluctuation des taux d'intérêt ait une incidence négative sur les bénéfices et les flux de trésorerie. Certaines positions en trésorerie de la Société portent intérêt. Les créances clients et autres débiteurs, les créditeurs et charges à payer et les obligations locatives de la Société ne portent pas intérêt.

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

Notre exposition au risque de taux d'intérêt est liée à la facilité d'acquisition. La Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt significatif.

Risque lié au cours de l'action

Les charges sociales à payer relativement à la rémunération à base d'actions (charges sociales) représentent des cotisations sociales au titre de la rémunération à base d'actions auxquelles la Société est soumise dans les divers pays où elle exerce ses activités. Les charges sociales comptabilisées à chaque période de présentation de l'information financière sont fonction, notamment, du nombre d'options sur actions et des attributions d'options en cours, de l'acquisition des droits liés aux options sur actions et aux attributions d'options, du prix d'exercice et du cours de l'action de la Société. Toute variation du montant à payer est comptabilisée dans le coût direct des produits et dans les charges d'exploitation. Toute augmentation du cours de l'action a pour effet d'accroître les charges sociales à payer; lorsque le cours de l'action baisse, la Société comptabilise plutôt une réduction des charges sociales à payer, toutes choses étant égales par ailleurs, y compris le nombre d'options sur actions sur lesquelles les droits sont acquis et le prix d'exercice qui restent inchangés. Au 31 mars 2022, selon les attributions à base d'actions en cours à cette même date, une augmentation ou une diminution de 10 % du cours de l'action de la Société se traduirait par une variation de 527 \$ des charges sociales à payer.

29. Gestion du risque lié au capital

Les objectifs généraux de la Société pour la gestion de son capital visent la préservation de la capacité de la Société de continuer ses activités d'exploitation, de procurer des avantages à ses parties intéressées et d'offrir un rendement de l'investissement suffisant à ses actionnaires en vendant ses services à un prix approprié selon le degré de risque opérationnel qu'elle prend.

La Société détermine donc le montant total du capital requis en fonction du degré de risque. Cette structure du capital est ajustée en temps opportun en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des risques que présentent les actifs sous-jacents.

Se reporter à la note 20 pour un complément d'information sur les facilités de crédit de la Société.

30. Information géographique

La segmentation géographique des actifs de la Société s'établit comme suit :

	2022				2021			
	Immobilisations corporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation	Immobilisations incorporelles	Goodwill	Immobilisations corporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation	Immobilisations incorporelles	Goodwill
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Canada	10 356	10 062	990	2 104 368	5 536	10 266	3 563	971 939
États-Unis	1 155	6 079	303 393	—	1 083	6 225	184 797	—
Nouvelle-Zélande	656	517	75 892	—	—	—	—	—
Allemagne	288	1 312	16 594	—	312	1 624	25 711	—
Autres	4 001	7 569	12 699	—	1 411	3 091	20 422	—

Lightspeed Commerce Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d’actions)

Le tableau suivant présente la segmentation géographique des ventes en fonction de l’emplacement des clients :

	2022	2021
	\$	\$
États-Unis	395 871	140 856
Canada	33 423	17 636
Australie	29 230	13 627
Pays-Bas	19 658	15 080
Autres	70 190	34 529

Renseignements pour les investisseurs

Actions de Lightspeed

Les actions à droit de vote subalterne de Lightspeed sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX) et de la New York Stock Exchange (NYSE) sous le symbole « LSPD ».

Relations avec les investisseurs

Les rapports trimestriels et annuels et les autres documents de l'entreprise sont disponibles sur notre site Web au investors.lightspeedhq.com, ou sous notre profil sur SEDAR au www.sedar.com ou sur EDGAR au www.sec.gov.

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./
s.e.n.c.r.l.,
Comptables professionnels agréés
Montréal (Québec)

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Compagnie Trust TSX
1600-2001, boul. Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3A 2A6
www.tsxtrust.com

American Stock Transfer & Trust
Company, LLC
6201 15th Avenue
Brooklyn, New York 11219,
États-Unis

Assemblée annuelle et extraordinaire de 2022

L'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires se tiendra le jeudi 4 août 2022, à 11 h (heure de l'Est).

Conseiller juridique

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Montréal (Québec)

Gouvernance d'entreprise

Les documents suivants portant sur les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise de Lightspeed sont disponibles sur le site Web de Lightspeed (investors.lightspeedhq.com) ou sur demande auprès du secrétaire de l'entreprise :

- les règles du conseil d'administration et des comités;
- la description des postes du président du conseil, de l'administrateur indépendant principal, des présidents des comités et du chef de la direction;
- le code d'éthique et de conduite;
- la politique de dénonciation.

Composition du conseil et des comités

	Conseil	Comité d'audit	Comité de rémunération, de mise en candidature et de gouvernance	Comité du risque
Patrick Pichette Administrateur indépendant principal Associé général, Inovia Capital				
Dax Dasilva Président-directeur du conseil				
Jean Paul Chauvet Chef de la direction				
Marie-Josée Lamothe Administratrice Fondatrice et présidente de Tandem International				
Paul McFeeters Administrateur				
Merline Saintil Administratrice				
Rob Williams Administrateur				
Nathalie Gaveau Administratrice				
Dale Murray Administrateur				

 Président du conseil/comité

 Membre du conseil/comité



investors.lightspeedhq.com

NYSE: LSPD | TSX: LSPD

700, rue Saint-Antoine Est, bureau 300, Montréal (Québec) Canada H2Y 1A6